

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Lundi 5 Janvier 2015 - 14 Rabie El Awal 1436 - N° 830 - Troisième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

Réception par l'ANP des premiers véhicules 4X4 Mercedes-Benz sortis de l'usine de Tiaret

Page 28

SELON LE SG DU PARTI DU FLN
La révision de la Constitution interviendra avant la fin avril

Page 28

MODERNISATION DE LA JUSTICE
LE PALIER SUPÉRIEUR

Page 3

LE PRÉSIDENT BUTEFLIKA DANS UN MESSAGE AU 12^E CONGRÈS DE L'UGTA

MISE EN ŒUVRE DU PACTE NATIONAL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DE CROISSANCE

L'UGTA PARTENAIRE INCONTOURNABLE

Pages 4-5



ZITOUNI L'A ANNONCÉ HIER À DJELFA

Conférence internationale sur la torture et la brutalité durant l'occupation

Page 28

MME NOURIA BENGHEBRIT:
La réécriture des programmes scolaires est une «urgence»

Page 3

HIGH-TECH SYSTÈMES DE BIOMÉTRIE VOCALE
LA VOIX DE LA SÉCURITÉ ?

Page 16

SANTÉ

PROPRETÉ DES BÉBÉS : Par où commencer ?

P.p 14-15

UGCAA

La chute des prix du pétrole n'affectera pas les transactions commerciales

Page 3

FOOTBALL

CONFÉRENCE DE PRESSE DU SÉLECTIONNEUR DES VERTS CHRISTIAN GOURCUFF :
«Je veux gagner tous les matchs»

Page 26

ANP

1000 Kg de drogue saisie à Béchar !

Page 6

Météo



Régions Nord : 17° à Alger

Prédominance du soleil après dissipations de brume matinales en cours de journée.
Les vents seront faibles.
La mer sera agitée.

Régions Sud : 17° à Tamanrasset

Temps généralement ensoleillé.
Les vents seront faibles à modérés.

CE MATIN AU CNFPS Conférence sur la représentativité syndicale dans le secteur de la solidarité nationale



Le Ministère de la Solidarité Nationale, de la Famille et de la Condition de la Femme, organise, ce matin à partir de 10h, au Centre national de formation des personnels spécialisés (Cnfps), sis à l'avenue des cousins Gouraya, Birkhadem, Alger, une conférence de presse autour de la représentativité syndicale dans le secteur de la solidarité nationale.

JEUDI À LA SALLE EL MOUGAR Pièce théâtrale «La fin»



La salle El Mouggar abritera jeudi 8 janvier à partir de 18h, une représentation de la pièce théâtrale «La fin» de l'association culturelle Djilali Ben-Abdelhamid de Mostaganem.

CE MATIN À L'AURASSI Journée d'information sur la loi de finances 2015



Sous le haut patronage des ministres du Commerce et des Finances, la Chambre Algérienne de Commerce et d'Industrie (Caci) organise, ce matin à l'hôtel El Aurassi, (Alger), à partir de 08h30, une journée d'information sur «La loi de finances 2015 et son impact sur l'entreprise». Cette journée sera animée par de hauts responsables des administrations centrales des Impôts et des Douanes et vise à informer les opérateurs économiques sur les nouvelles dispositions introduites par la loi des finances 2015 concernant les entreprises.

ASSOCIATION CANNE POUR CHAQUE NON-VOYANT Réception le 10 janvier à Delly Ibrahim



A l'initiative de l'association «Une canne pour chaque non-voyant», présidé par le Dr Noureddine Amirouche, une cérémonie sera organisée samedi 10 janvier à Delly Ibrahim, en faveur des non-voyants. Des tablettes en technique braille et des cannes seront distribuées aux participants.

CE MATIN AU CONSEIL DE LA NATION Présentation et examen du projet de loi sur les assurances sociales



Le Conseil de la nation tiendra ce matin une séance plénière consacrée à la présentation et à l'examen du projet de loi sur les assurances sociales, a indiqué hier un communiqué du Conseil.

Le Conseil tiendra sa séance plénière à 09h30mn pour la présentation et l'examen du projet de loi amendant et complétant la loi N° 11-83 sur les assurances sociales, a précisé la même source.



LE 24 JANVIER À L'INSTITUT FRANÇAIS D'ALGER Conférence sur l'histoire de la langue de bois



L'Institut français d'Alger organise, le samedi 24 janvier à 16h30, une conférence sur l'histoire de la langue de bois. Les Allemands parlent de langue de béton, les Chinois de langue de plomb, les Cubains du tac-tac... Quel que soit le nom coloré qui la désigne, la langue de bois prospère sous toutes les latitudes, comme si elle était devenue l'expression même de la politique. La rencontre sera animée par le professeur Christian Delporte, historien spécialiste d'histoire politique et culturelle de la France du XX^e siècle, notamment de l'histoire des médias, de l'image et de la communication politique.

TRANSPORTS Ghoul demain à Tiaret

A l'occasion de la réouverture à la circulation aérienne publique de l'aéroport de Tiaret, le ministre des Transports, le D' Amar Ghoul, se déplacera demain mardi 6 janvier, dans le premier vol commercial programmé à cet effet. A cette occasion, le ministre effectuera une visite de travail et d'inspection des projets du secteur dans ladite wilaya.



CE MATIN AU FORUM DE LA RADIO Conférence sur le développement et la gestion des collectivités locales



Le Forum de la Radio nationale, organisé par la Chaîne 1 avec la participation de la Chaîne 2, Radio Algérie International, jil FM, la Télévision algérienne et l'APS, reçoit ce matin à 11h au centre culturel Aissa Messaoudi, des cadres du ministère de l'Intérieur pour débattre du développement et de la gestion des collectivités locales.

CE MATIN À L'ENSSP «Quelles perspectives pour l'Etat de Palestine ?»



L'Ecole nationale supérieure des sciences politiques (ENSSP), organise ce matin à 10h une conférence «Quelles perspectives pour l'Etat de Palestine ?» par le P' Hamoud Salhi, universitaire de Californie.

CET APRÈS-MIDI AU CRASC «Etat-nation et religion en Amérique Latine»



Le Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle (Crasc), organise cet après-midi à partir de 14h en son siège sis à Oran, une conférence du P' Guillermo Uribe de l'université de Grenoble (France), intitulée «Etat-nation et religion en Amérique Latine».

MODERNISATION DE LA JUSTICE

Le coup d'accélérateur de Louh

Le ministre de la Justice, Garde des Sceaux, Tayeb Louh, a affirmé hier à Alger que le projet de loi portant modernisation du secteur de la justice constituait une assise juridique qui permet l'utilisation des technologies de la communication et de l'information (TIC) dans le domaine de la justice pour améliorer la qualité des prestations au profit du citoyen.



«L'introduction des nouvelles technologies dans le secteur de la justice consacre l'accompagnement de la réforme profonde que connaît le secteur de la justice», a indiqué M. Louh qui présentait le projet de loi devant les membres du Conseil de la Nation pour débat, estimant que le projet de loi était une base juridique qui permet l'introduction des technologies de la communication et de l'information (TIC) dans le secteur pour «conférer davantage de célérité au service public et améliorer la qualité des prestations au profit du citoyen».

Il a précisé que la modernisation du secteur de la justice «ne saura intervenir sans la modernisation des modes de gestion» et c'est là même, a-t-il dit, l'objectif du projet de loi à travers «la mise au point d'un système informatique qui permet l'amélioration de la qualité des prestations et l'abandon de certaines procédures qui encom-

braient le citoyen». Le texte en question comporte 19 articles englobant essentiellement la mise au point d'un système informatique centralisé notamment au ministère de la Justice pour traiter et exploiter les données personnelles comme le certificat de nationalité et le casier judiciaire.

Il vise également l'utilisation des documents électroniques en remplacement des supports en papier ou l'introduction de la technique de la vidéoconférence dans les procédures judiciaires, l'adoption de la certification électronique des documents rédigés par le ministère de la justice et les institutions relevant de ce département et la criminalisation de l'usage illicite de la signature électronique.

Lors du débat, les membres du Conseil de la Nation ont salué le contenu du projet de loi qui confirme, selon eux, la confiance du citoyen en la justice, insistant sur la formation des fonctionnaires des

services de la justice en matière de numérisation en prévision de l'application des nouvelles réformes notamment dans leur aspect lié aux nouvelles technologies.

D'autre part, un membre du Rassemblement national démocratique (RND), Ibrahim Boulahia, s'est interrogé sur les cas requérant le recours à la vidéoconférence alors que Hosni Sidi, de la même formation, a estimé que l'utilisation de cette technique «deviendra un prétexte pour l'absence des témoins en particulier ceux résidant à l'étranger».

Le représentant du Front des forces socialistes (FFS), Moussa Tamertaza, a souligné l'importance de consacrer l'indépendance de la justice qui représente un élément fondamental dans l'édification d'un Etat de droit», ajoutant que la modernisation de la justice «se limite pas au développement des outils de travail mais implique tout aussi bien l'élément humain».

M^{ME} NOURIA BENGHEBRIT: La réécriture des programmes scolaires est une «urgence»

La réécriture des programmes scolaires est une «urgence» a affirmé dimanche à Alger la ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit, assurant que les recrutements dans le secteur seront non seulement maintenus mais qu'ils pourraient être «doublés».

«Il existe une réflexion sur une méthodologie et qui démarera à partir de fin de janvier en cours pour une réécriture des programmes scolaires dans le secondaire. L'urgence de ce chantier pour tous les cycles s'est imposée de manière naturelle», a précisé la ministre sur les ondes de la Chaîne III de la radio nationale.

Déplorant que les programmes élaborés en 2003 n'aient été «dans l'urgence», M^{me} Benghebrit a explicité qu'il s'agira plus d'«ajustements» que de «réformes», informant qu'une réflexion a été déjà lancée sur l'enseignement secondaire et primaire (programmes et

rythmes).

Elle a rappelé que sur les 317 recommandations issues de la conférence nationale de juillet dernier, plus de 200 plaident pour la réécriture des programmes, insistant sur la formation des enseignants comme étant «la clé de voûte» d'un enseignement de «qualité». Les résultats de cette réflexion seront connus en 2015-2016 s'agissant de la 1^{re} et 2^e années primaires ainsi que pour la 1^{re} année moyenne, alors que les cahiers de charges seront lancés dès mars prochain pour le cycle secondaire, a-t-elle encore précisé. Réitérant le maintien des recrutements précédemment prévus dans le secteur pour l'année en cours (7000 postes), l'hôte de la radio a également ajouté que ces derniers pourraient être «doublés» l'année prochaine, soulignant l'existence des ressources humaines et des «potentialités» pour les différents paliers d'ensei-

gnement.

«Les besoins pour l'année prochaine seront examinés à partir du mois en cours», a précisé la ministre, prévoyant l'ouverture de nouveaux établissements scolaires afin de lutter contre la surcharge des classes. Mme Benghebrit a, par ailleurs, informé de la tenue «prochaine» d'un conseil interministériel (CIM) qui sera consacré précisément à la rentrée scolaire 2015-2016 et qui en définira les «priorités».

S'agissant de l'examen de fin de cycle primaire (5^e année), la ministre a rappelé qu'il n'y aura pas de seconde session, insistant sur la prise en compte, lors de l'examen du baccalauréat, de la «fiche d'évaluation» du travail continu de l'élève du cycle secondaire. Interpellée sur le chapitre de l'enseignement privé, la ministre a assuré que la place du privé demeure «faible», dès lors que le nombre d'élèves qui y sont inscrits représentent moins

de 1% des scolarisés. «Il y a de la place pour des investissements selon un cahier de charges et avec obligation de résultats. Ce qui est néanmoins important est que le programme national soit la seule référence», a-t-elle, par ailleurs, indiqué.

Abordant le volet du dialogue social avec les différents partenaires, la ministre a assuré que des progrès «gigantesques» ont été réalisés à l'issue des différents pourparlers, précisant que sur les 36 revendications des syndicats, 34 ont été «satisfaites».

«Le débat arrêté avec le partenaire social consistait en la mise en place d'un pacte pour résoudre définitivement les problèmes liés au secteur», a-t-elle explicité. La ministre a annoncé, enfin, la mise en place, janvier courant, de l'Observatoire de l'Education et de la Formation, dont les textes juridiques existent mais non encore mis en application.

HIER, À PARTIR DE GHERDAÏA Khoumri met l'accent sur la promotion de la culture du dialogue

Le ministre de la Jeunesse, Abdelkader Khoumri, a mis l'accent, dimanche à Ghardaïa, sur la nécessité de promouvoir la culture du dialogue, pour une synergie et une concertation avec l'ensemble des jeunes, en vue de consolider la cohésion nationale.

S'exprimant en ouverture des travaux de la conférence régionale des cadres de la jeunesse de huit wilayas du Sud-est du pays (Tamanrasset, Illizi, Ouargla, Biskra, El Oued, Djelfa Laghouat et Ghardaïa), le ministre de la Jeunesse a appelé les cadres du secteur à aller à la rencontre des jeunes et de les intégrer dans toute démarche les concernant. «La jeunesse algérienne a plus que jamais besoin d'être associée dans la prise en charge de ses attentes, dans le cadre d'une stratégie qui tracera la voie pour un avenir radieux», a estimé Khoumri. En vue de parvenir à cette culture de dialogue et de concertation avec les jeunes, le ministre a préconisé, pour relever les défis du siècle (maîtrise des nouvelles technologies de l'information et de la communication), le travail de proximité auprès de la population juvénile, conseillant, à ce titre, l'implémentation de tous pour orienter les jeunes vers la promotion de la culture du dialogue, de la non-violence et de l'innovation. Il a, par ailleurs, indiqué que le choix porté sur Ghardaïa pour abriter cette conférence régionale, attesté du retour de la quiétude dans cette région, grâce à la sagesse de la jeunesse soucieuse de son avenir, des notables, et des efforts déployés par les pouvoirs publics pour restaurer la stabilité et la cohésion sociale, «des conditions nécessaires à tout projet de développement durable». Concernant cette rencontre régionale, M. Khoumri l'a présentée comme un espace d'échange entre les cadres de la jeunesse et une opportunité pour la mise en place d'une feuille de route de son département, sur la base d'une politique de proximité afin d'identifier les spécificités de chaque région. Initiée par le ministère de la Jeunesse, cette conférence régionale de deux jours, qui se déroule sous forme d'ateliers répartis en cinq axes (Formation des cadres, Gestion des structures de jeunes, Gestion pédagogique, Programme d'animation et Organisation juridique), sera sanctionnée par des recommandations, selon les organisateurs.

L'UGCAA RASSURE La chute des prix du pétrole n'affectera pas les transactions commerciales

Le secrétaire général de l'Union générale des commerçants et artisans algériens (Ugcaa), Salah Souilah a rassuré, dimanche à Oran, les commerçants que la chute des prix du pétrole n'affectera pas les transactions commerciales. L'activité commerciale d'import et export se poursuivra et ne connaîtra pas de perturbation à cause de la baisse du prix du pétrole, a souligné M. Salah Souilah à l'ouverture des travaux du 5^e congrès régional de l'Ugcaa, auquel ont pris part des délégués de 13 wilayas de l'ouest et sud-ouest du pays. Il a ajouté que la baisse du prix du baril de pétrole ne sera pas ressentie comme en 1988 lorsque les caisses étaient vides, contrairement à aujourd'hui où l'Algérie dispose de réserves financières, tout en faisant remarquer que les mesures d'austérité ne concerne pas uniquement l'Algérie, mais bien d'autres pays dont européens. Par ailleurs, le secrétaire général de l'Ugcaa a rappelé les acquis concrétisés par son organisation, notamment à la dernière tripartite, soulignant qu'avec le soutien de tous, l'Union parviendra à réaliser ses objectifs et deviendra une force de proposition qui aura son mot à dire. Les propositions émises lors des congrès régionaux à l'Est, à l'Ouest et au Centre du pays seront au cœur du programme d'actions des cinq prochaines années de l'Ugcaa, a encore indiqué M. Souilah appelant les délégués à enrichir le débat pour préparer le 5^e congrès national de l'Ugcaa, prévu les 19 et 20 janvier en cours à Alger. Le congrès national devra réunir entre 800 et 1 000 participants et sera couronné par l'adoption d'un plan d'action qui s'adapte aux nouvelles mutations économiques, sociales et politiques, a annoncé le secrétaire général de l'Ugcaa. Le nombre des commerçants adhérents à l'Ugcaa connaîtra une hausse en 2015 de 300 000 actuellement à 500 000, à la faveur des conventions signées avec des entreprises dont la société «Renault Algérie» de Oued Tlalat et «Mobilis». APS

12^e CONGRÈS DE L'UNION GÉNÉRALE DES TRAVAILLEURS ALGÉRIENS

LE PRÉSIDENT BOUTEFLIKA DANS UN MESSAGE À L'OCCASION DU 12^e CONGRÈS DE L'UGTA,
L'UGTA partenaire incontournable dans la mise en œuvre du pacte national économique et social de croissance

Les travaux du 12^e Congrès de l'Union générale des travailleurs algériens (Ugta) ont débuté dimanche à Alger avec la participation de près de 800 délégués, représentant les structures de l'Union à travers l'ensemble du territoire national. La séance inaugurale du Congrès, placé sous le thème «Paix, justice et solidarité», s'est déroulée en présence du président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Mohamed Larbi Ould Khalifa, le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, un représentant du président du Conseil de la nation, ainsi que des membres du gouvernement et des personnalités politiques. Mohamed Ali Bougazi, représentant du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a lu, à cette occasion, le message du chef de l'Etat adressé aux congressistes dans lequel il a souligné que ce congrès intervenait à un «moment particulier» caractérisé par le lancement du programme quinquennal 2015-2019 pour lequel il est attendu de l'Ugta «un rôle de première importance» dans la mobilisation des travailleurs en vue d'atteindre les objectifs retenus, dans le respect de leurs droits fondamentaux et la consolidation du système national de protection sociale. Le président Bouteflika, a ajouté que l'Ugta demeurait un «partenaire incontournable» dans la mise en œuvre du pacte économique et social de croissance signé en février 2014, lors de la réunion tripartite gouvernement-Ugta-patronat». Des représentants d'organisations syndicales et ouvrières étrangères, dont l'Organisation de l'unité syndicale africaine (Ousa), le Bureau internationale du travail (BIT), ainsi que des représentants d'organisations syndicales de pays africains et européens, ont pris part à la séance d'ouverture du Congrès dont les travaux s'étaleront sur trois jours.

Le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a souligné hier, que l'Union générale des travailleurs algériens (Ugta) demeurait un «partenaire incontournable» dans la mise en œuvre du pacte économique et social de croissance signé en février 2014, lors de la réunion tripartite gouvernement-Ugta-patronat. Ce pacte constitue «un engagement ferme des partenaires économiques et sociaux pour la concrétisation des objectifs du programme de développement 2015-2019» et consacre «l'entreprise comme lieu de création de richesse et d'amélioration du pouvoir d'achat des travailleurs et moyen de remporter la bataille nationale de création d'emploi», a rappelé le chef de l'Etat dans un message à l'occasion du 12^e congrès de l'Ugta, lu par Mohamed Ali Bougazi, conseiller à la présidence de la République. Dans ce cadre, le président Bouteflika a estimé que ce congrès intervenait à un «moment particulier» caractérisé par le lancement du programme quinquennal 2015-2019 pour lequel il est attendu de l'Ugta «un rôle de première importance» dans la mobilisation des travailleurs en vue d'atteindre les objectifs retenus, dans le respect de leurs droits fondamentaux et la consolidation du système national de protection sociale.

«C'est pourquoi, les investissements, d'action des entreprises publiques, privées, nationales et étrangères, l'intervention de tous les acteurs au développement, n'auront de signification réelle et de portée utile que si s'ils s'inscrivent résolument dans cette perspective», a-t-il souligné.



Evoquant les bouleversements aux plans économique, social et politique intervenus dans le monde, le chef de l'Etat a indiqué que, par leur impact sur l'Algérie, ils nous imposaient «la plus grande vigilance dans la défense et la sauvegarde de l'indépendance économique du pays et dans le maintien des valeurs de justice sociale et de solidarité de notre société».

A ce titre, il a exprimé sa conviction que l'Ugta «n'épargnera aucun effort pour relever les défis et les enjeux que comporte la construction

de l'économie compétitive et diversifiée reposant sur le dialogue et la concertation et assurant une répartition équitable des fruits du développement entre toutes les couches de la société».

Auparavant, le président Bouteflika avait rappelé le rôle de l'Ugta aussi bien lors de la lutte de libération nationale que durant la période post-indépendance marquée par «la reconstruction du pays libéré». «L'Ugta a œuvré sans relâche à la consolidation de la paix et a défendu les intérêts de la nation tout en contribuant à l'édition du pays et à l'aboutissement des réformes engagées sur le plan économique et social», Comme il a salué l'action de l'Ugta «pour le maintien de la paix et de la cohésion sociales, dans le contexte difficile que traverse notre région depuis quelques années, permettant ainsi», a-t-il ajouté, de maintenir la dynamique de développement enclenchée depuis le début des années 2000 et de poursuivre l'amélioration des conditions de vie des travailleurs et de la population».

Le Président Bouteflika rend hommage à l'action de l'UGTA

Boualem Branki

Le 12^e congrès de la centrale syndicale algérienne intervient dans une conjoncture sociale et économique particulière. D'abord, elle doit mener les travailleurs et l'économie nationale, et les projets de développement social qu'elle porte en elle, à bon port à l'orée du programme quinquennal du Président Bouteflika.

Ensuite, il intervient en pleine crise des prix pétroliers, qui stressent prodigieusement les recettes nationales d'hydrocarbures et gènent la démarche du gouvernement en matière de croissance économique et de satisfaction de la demande sociale. Enfin parce que ce congrès est organisé au moment où les travailleurs vont bénéficier de la politique sociale courageuse mise en place par le Président Bouteflika à travers l'abrogation de l'article 87-bis.

La conjoncture sociale et économique induite donc par le stress des cours du brut impose dès lors à la centrale syndicale une nouvelle démarche, une position plus franche pour garantir autant les intérêts de l'économie nationale que

ceux des travailleurs, les intérêts des deux parties étant en réalité indissociables et interdépendants.

C'est un peu dans ce sens que le Président Bouteflika, dans son message aux congressistes, a insisté sur le fait que l'Union générale des travailleurs algérien reste un «partenaire incontournable» dans la mise en œuvre du pacte économique et social de croissance. Car ce pacte, ce deal entre le gouvernement et ses partenaires sociaux est «un engagement ferme des partenaires économiques et sociaux pour la concrétisation des objectifs du programme de développement 2015-2019», comme il réaffirme «l'entreprise comme lieu de création de richesse et d'amélioration du pouvoir d'achat des travailleurs et moyen de remporter la bataille nationale de création d'emploi», rappelle le Président dans son message aux congressistes.

Et, là-dessus, le chef de l'Etat ne manque pas de relever que ce congrès intervient à un «moment particulier» caractérisé par le lancement du programme quinquennal 2015-2019 pour lequel il est attendu de l'Ugta «un rôle de première importance» dans la mobilisation des travailleurs.

La mobilisation de la classe ouvrière et sa participation

à l'effort de développement national sont ainsi mis au premier rang des priorités par la centrale syndicale pour que l'Algérie traverse sans encombre cette difficile période marquée par un recul important des prix du pétrole.

Un moment où l'Algérie avait mis de grandes espérances dans ses nombreux projets de développement local, inscrits justement dans le plan quinquennal tracé par le président Bouteflika.

Et, en signe de reconnaissance aux sacrifices de l'Ugta pour la Patrie, le Président Bouteflika n'a pas manqué de rappeler que «l'UGTA a œuvré sans relâche à la consolidation de la paix et a défendu les intérêts de la nation tout en contribuant à l'édition du pays et à l'aboutissement des réformes engagées sur le plan économique et social». Comme il a salué l'action de l'Ugta «pour le maintien de la paix et de la cohésion sociales, dans le contexte difficile que traverse notre région depuis quelques années, permettant ainsi», a-t-il ajouté, de «maintenir la dynamique de développement enclenchée depuis le début des années 2000 et de poursuivre l'amélioration des conditions de vie des travailleurs et de la population».

12^e CONGRÈS DE L'UNION GÉNÉRALE DES TRAVAILLEURS ALGÉRIENS

L'UGTA exprime sa reconnaissance au Président Bouteflika pour ses «décisions historiques»

Le secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), Abdelmadjid Sidi Saïd, a exprimé dimanche à Alger, au nom de la centrale syndicale, sa reconnaissance au président de la République, Abdelaziz Bouteflika, pour ses «décisions historiques» au profit des travailleurs algériens et de l'économie nationale.



«J'exprime la reconnaissance de l'UGTA au président de la République, Abdelaziz Bouteflika, pour tout ce qu'il a entrepris en faveur des travailleurs algériens et de la nation algérienne», a indiqué M. Sidi Saïd à l'ouverture des travaux du 12e congrès de l'union.

Il a ajouté que l'UGTA «est fière d'appartenir, et de servir en tant qu'organisation nationale syndicale, à la République algérienne». Evoquant les acquis sociaux et autres mesures prises par le Président Bouteflika depuis 1999, M. Sidi Saïd a cité, notamment la Charte pour la paix et la réconciliation nationale, le paiement anticipé des dettes extérieures et l'abrogation de l'article 87 bis du Code de travail. Il a relevé que le

chef de l'Etat «n'a jamais hésité à faire du progrès social des travailleurs, des retraités et de leurs familles, un axe majeur de sa politique nationale», soulignant que «ses décisions historiques, nous ont permis aujourd'hui de faire face à la chute des prix des hydrocarbures et de nous éloigner des incertitudes et des angoisses du lendemain».

Le SG de l'UGTA a souligné que l'Algérie reste aussi forte par son historicité loin que par ses institutions». «C'est un honneur et un devoir pour les travailleurs et syndicalistes algériens de conforter la stabilité du pays, de protéger la République et de défendre son économie et sa cohésion sociale», a-t-il dit.

Evoquant la chute des prix du pétrole

sur le marché mondial, M. Sidi Saïd a affirmé l'existence d'une «volonté féroce» chez l'UGTA pour «asseoir une nouvelle politique économique nationale fondée sur une intégration de la production nationale». Selon lui, cela nécessite une solidarité impliquant à la fois, le gouvernement, le patronat, la société civile et les travailleurs. «Nous devons protéger notre économie. Booster la production nationale est la solution pour l'émergence économique du pays», a-t-il dit, appelant les parties concernées à émettre, pour ce faire, des «propositions constructives». Concernant les revendications socio-professionnelles des travailleurs, M. Sidi Saïd a plaidé pour «le dialogue, la concertation et la confiance mutuelle».



Le 12^e congrès de l'UGTA plébiscite Sidi Saïd pour un nouveau mandat au poste de SG

Le 12e congrès de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) a plébiscité dimanche Abdelmadjid Sidi Saïd pour un nouveau mandat de cinq ans au poste de secrétaire général. «Ce plébiscite fait suite au rôle important assumé par Sidi Saïd lors du précédent mandat pour la pré-

servation des emplois, le soutien de la production nationale, et la sauvegarde de la stabilité et de l'unité de l'UGTA», indique une motion lue par le président du bureau du congrès Hmarnia Tayeb. Les congressistes ont par la suite rendu hommage au président de la République, Abdelaziz

Bouteflika, pour «ses efforts consentis en faveur de la classe ouvrière, le soutien et la promotion de l'économie nationale et les projets qu'il a initiés et qui ont insufflé une forte dynamique au développement du pays».

APS

Relever le défi d'une économie nationaliste et patriotique

Kamel Cherif

Le défi d'une économie nationaliste et patriotique ainsi que la préservation de la République algérienne sont les principaux maîtres-mots du secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), Abdelmadjid Sidi-Saïd, dans son discours à l'ouverture du 12e congrès de la Centrale syndicale.

Les propos de Sidi-Saïd se veulent une réponse cinglante et sans ambages à ceux qui reprochent à l'UGTA d'être «proche du pouvoir». En ce sens, Sidi-Saïd s'est dit fier d'être proche du pouvoir et du gouvernement car il s'agit de mettre les intérêts du pays et des travailleurs algériens au-dessus de toutes considérations et autres calculs mercantiles, a fait remarquer Sidi-Saïd.

«Nous ne sommes pas des aventuriers, nous œuvrons à construire notre pays et notre économie pour que l'Algérie puisse rejoindre le cercle restreint des pays émergents», a encore lancé le SG de l'UGTA. Il a affirmé qu'il reste farouchement opposé à ceux qui appellent à la grève pour la moindre petite révolution.

En ce sens, la concorde, le dialogue et le bannissement de la violence ont été recommandés par le SG de l'UGTA qui reste attaché à la stabilité du pays notamment en cette conjoncture, marquée par la chute des prix du pétrole et la situation sécuritaire de plus en plus dégradante et alarmante aux frontières du pays.

Il a rappelé que le fondateur de l'UGTA, Aïsat Idir s'était sacrifié pour l'indépendance du pays durant la Révolution contre le colonialisme français. Il en est de même pour Abdellah Benhamouda, assassiné par les terroristes en 1997, alors qu'il était le fondateur du Conseil national de sauvegarde de l'Algérie (CNSA).

L'UGTA a toujours œuvré et milité pour l'Algérie, sans autres calculs. A ce propos, Sidi-Saïd a mis en avant le Pacte national économique et social, signé en 2006, ce qui permet au pays de poursuivre son développement économique dans la sévérité et la quiétude. En d'autres termes, il s'agit de préserver et de renforcer davantage le front social.

Cette stabilité se cristallise à travers le Pacte national économique et social de croissance signé en 2014 entre le gouvernement, le patronat et le syndicat, l'objectif étant aussi de booster l'économie nationale à la faveur d'une action solidaire de l'ensemble des parties. C'est dans cette optique que Sidi-Saïd a appelé à cesser les agressions mutuelles et protéger l'économie nationale.

Il a ainsi cité l'exemple de la grande puissance mondiale, les Etats-Unis d'Amérique qui protège leur économie en interdisant l'importation de certains produits. La protection de l'économie nationale relève de la souveraineté nationale, a encore lancé Sidi-Saïd qui a insisté sur l'immunisation de l'Algérie contre les aventuriers.

TRAFC DE DROGUE À ALGER

Une association de malfaiteurs mise hors d'état de nuire

Une association de malfaiteurs constituée de huit individus qui s'adonnaient au trafic de drogue et de psychotropes a été récemment démantelée à Aïn Benian, à l'ouest d'Alger, indique hier la Sûreté de wilaya dans un communiqué.

Agissant sur informations, la division ouest de la police judiciaire a procédé à l'arrestation de deux individus et saisi sur eux des quantités de drogue prêtées à la consommation et une somme d'argent issue de ce trafic, précise le communiqué.

La poursuite des investigations a permis d'identifier et d'interroger leurs fournisseurs qui sont au nombre de six, ajoute la même source, notons que la perquisition à leurs domiciles a débouché sur la saisie de 121 comprimés de psychotropes de type «Revotril», 112 grammes de cannabis, 15 couteaux de différentes dimensions et de la somme de 7.000,00 DA en espèce, produit de la vente de la drogue.

Les huit présumés ont été présentés devant le parquet de Chéraga qui a ordonné leur mise sous mandat de dépôt, souligne le communiqué de la Sûreté de wilaya d'Alger.

Saisie de produits prohibés et arrestation d'individus impliqués

Plusieurs produits prohibés ont été saisis tandis que des individus impliqués ont été arrêtés la semaine écoulée par la police lors de descentes dans différents quartiers suspects.

Visant à lutter contre la criminalité sous ses diverses formes, ces opérations ont permis la saisie de plus de 1.600 litres de carburant destinés à la contrebande, 826 comprimés psychotropes, 492 unités de boissons alcoolisées et 1.600 g de cannabis, indique dimanche le site internet de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN).

Par ailleurs, 35 personnes ont été arrêtées et seront présentées devant les juridictions compétentes pour implication dans plusieurs délits, ajoute la même source.

JUSTICE Report du procès de 22 faussaires au 26 février

Le tribunal criminel d'Alger a reporté au 26 février l'examen de l'affaire des 22 individus poursuivis pour falsification, au profit de groupes terroristes, de sceaux des ministères de la Défense nationale et de la Justice et de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN), a constaté une journaliste de l'APS.

Le juge a décidé de reporter l'affaire, en raison de l'absence de l'un des accusés détenu actuellement à Bejaia.

Selon larrêt de renvoi, les mis en cause, issus de différentes régions du pays doivent répondre des chefs d'accusation d'appartenance à groupe terroriste, faux et usage et de faux, association de malfaiteurs et falsification de sceaux de l'Etat et de numéros de série de véhicules.

1 000 Kg de drogue saisis, un contrebandier mis hors d'état de nuire et un autre arrêté (MDN)

Près de 1 000 Kg de drogue ont été saisis et un contrebandier mis hors d'état de nuire lors d'une embuscade tendue vendredi par les éléments de l'Armée populaire nationale (ANP) dans la wilaya de Béchar, a indiqué samedi le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.

«Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la criminalité organisée, un détachement de l'Armée nationale populaire relevant du secteur opérationnel de Béchar/3ème région militaire a saisi, le 2 janvier 2015 à 6h00 du matin près de 1000 Kg de drogue lors d'une embuscade tendue par les éléments de l'Armée nationale populaire au niveau de la RN 6 reliant les wilayas de Bé-



char et de Naâma, et a mis hors d'état de nuire un contrebandier en fuite», précise le ministère. Selon la même source, «un deuxième contrebandier a été arrêté le

lendemain 3 janvier 2015, dans la même embuscade, où un (1) véhicule tout-terrain et trois (3) téléphones portables ont été saisis».

INTEMPIERIES

L'ANP intervient pour désenclaver une mechta près de Aïn Beida

Un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) a réussi, dans l'après-midi de samedi, à rétablir l'accès à la mechta Bougouha, dans la daïra d'Aïn Beida (Oum El Bouaghi), a-t-on appris, dimanche, auprès du secteur militaire opérationnel.

Le détachement stationné dans la forêt d'Aïn Chedjra, à proximité de la route nationale n°10 (Oum El Bouaghi-Tébessa), non loin de la commune de Rehia, a procédé à l'enlèvement des amoncellements de neige qui ont bloqué la voie carrossable et isolé cette mechta située près des limites administratives de la wilaya de Souk Ahras, a ajouté cette



source. Les éléments de l'ANP ont rouvert la route au moyen d'engins de travaux publics et profité de leur présence pour débloquer d'autres voies d'accès aux

populations vivant dans différentes habitations dispersées dans cette zone, auxquelles ils ont remis des couvertures et des produits alimentaires de première nécessité, selon des officiers du secteur militaire.

Par ailleurs, les volontaires du Croissant-Rouge algérien (C-RA) activant dans la wilaya d'Oum El Bouaghi ont approvisionné les habitants de la mechta en question en denrées et en couvertures pour les aider à faire face à la situation difficile née de ces importantes intempéries, a-t-on constaté dimanche

GAZ DE SCHISTE

Rassemblement pacifique devant le siège de la daïra d'in-Salah

Des centaines de personnes se sont rassemblées dimanche devant le siège de la daïra d'In-Salah pour protester contre «l'extraction du gaz de schiste», a-t-on appris dimanche auprès des services de la wilaya de Tamanrasset.

Une délégation des protestataires a été reçue par le chef de la daïra d'In-Salah (700 km au nord du chef-lieu de wilaya de Tamanrasset), a indiqué la source précisant que les protestataires lui ont transmis leurs préoccupations se résumant

notamment à «l'arrêt des opérations d'extraction du gaz de schiste» et l'envoi d'une commission, conduite par le Premier ministre, pour s'enquérir de la situation du développement dans cette région».

Un mouvement de protestation a été entamé mardi dernier pour s'opposer à l'exploitation du gaz de schiste, et a été ponctué par la fermeture de la RN-1, sur son tronçon reliant In-Salah à El-Menea (Ghardaïa). Les éléments de la Gendarmerie sont intervenus samedi matin pour rouvrir cette route névralgique à la circulation et ont interpellé cinq (5) individus qui ont été ensuite relâchés samedi après-midi, sous condition pour les protestataires de ne plus recourir au blocage de la route. L'action de protestation a repris samedi soir devant le siège de la daïra qui a été la cible de jets de pierres ayant causé des dommages à un véhicule de la daïra, selon une source proche de la daïra.

10 ans de prison ferme pour l'auteur du vol par effraction à la Cour d'Alger en 2013

Le tribunal criminel près la Cour d'Alger a condamné à dix (10) ans de prison ferme le dénommé Bestami Yacine, pour vol aggravé par les circonstances de nuit, de l'effraction et de l'escalade à la Cour d'Alger et à 18 mois d'emprisonnement avec sursis à l'encontre d'un deuxième accusé, pour recel d'objets volés.

Selon larrêt de renvoi, l'affaire remonte au 29 mars 2013 à minuit, lorsque le mis en cause est entré par effraction à la Cour d'Alger, en escaladant le mur de l'enceinte et en s'introduisant par une fenêtre ouverte.

Après avoir passé 6 heures à l'intérieur de l'édifice, l'accusé a forcé 9 serrures de bureaux et s'est emparé de 4 écrans d'ordinateurs, de matériels informatiques, d'une unité centrale et d'un disque compact (CD).

Le prévenu qui est sorti de la Cour à cinq heure du matin (05:00) s'est dirigé à

Bachdjerrah où il a vendu les objets volés. Les empreintes relevées dans les différents bureaux de la Cour d'Alger, ont permis aux services de sûreté d'appréhender le mis en cause, un repris de justice.

Lors du procès, le prévenu a reconnu avoir volé des appareils informatiques de la Cour d'Alger, niant, toutefois, avoir pris des dossiers quelconques.

Interrogé sur le contenu du CD qu'il a volé à la Cour, Bestami Yacine a indiqué qu'il s'agissait de films.

Le représentant du ministère public avait requis auparavant des peines de 20 ans de prison ferme contre Bestami Yacine et 5 ans de prison ferme contre le deuxième accusé, alors que la défense a plaidé les circonstances atténuantes, eu égard à la situation sociale critique des prévenus.

APS

TRANSPORT

600 000

personnes ont utilisé le téléphérique Oued Koreich-Bouzareah depuis sa mise en service

Près de 600.000 personnes ont utilisé le téléphérique reliant Oued Koreiche à Bouzareah dans la wilaya d'Alger, depuis sa mise en service mi-septembre dernier, a affirmé dimanche le directeur technique des téléphériques de la wilaya d'Alger, Boumediene Larbi. Le nombre d'utilisateurs du téléphérique desservant la ligne Oued Koreiche-Bouzareah, entré en service le 14 septembre dernier, a atteint 594.740 personnes au dernier jour de l'année 2014, soit une moyenne mensuelle de plus de 160.000 personnes, a souligné M. Larbi. La forte affluence des citoyens vers ce nouveau moyen de transport qui compte trois stations et qui dessert, en 12 minutes seulement, une ligne de 2,9 km à une hauteur de plus de 360 mètres était «prévisible», eu égard à la forte concentration d'habitants dans cette région, a estimé le même responsable. Le téléphérique Oued Koreiche-Bouzareah demeure actuellement le plus fréquenté par les citoyens, par rapport à ceux reliant Belouizdad-Diar el Mahsoul et Riadh el Fath-Jardin d'essai. Près de 160.000 personnes ont également emprunté le téléphérique d'El Madania depuis septembre dernier, soit une moyenne mensuelle de 39.000 personnes, contre 234.900 pour celui de Riadh el Fath, soit 90.000 usagers par mois.

Concernant le téléphérique Oued Koreiche-Bouzareah, M. Boumediene a indiqué que ce dernier avait enregistré plusieurs arrêts depuis sa mise en service, les qualifiant d'«arrêts momentanés», souvent dus aux mauvaises conditions météorologiques. Le mouvement de ce téléphérique était interrompu à chaque fois que la vitesse du vent atteignait les 70km/h, pour assurer la sécurité des usagers, a-t-il dit, soulignant que le dispositif observait d'autres arrêts en raison de travaux de maintenance et d'autres aspects techniques dont celui enregistré avant hier. La ligne Oued Koreiche-Bouzareah compte 58 télécabines réunissant toutes les conditions de sécurité. Elle est dotée d'un groupe électrogène pour parer à d'éventuelles pannes ou coupures d'électricité. Ayant nécessité une enveloppe de 2,5 milliards de dinars, ce projet dont la mise en service était prévue initialement en janvier puis en juillet dernier, a accusé un retard en raison de plusieurs problèmes liés aux travaux de réalisation notamment à l'expropriation des terrains, avait indiqué l'entreprise du métro d'Alger. Le décret d'utilité publique n'a été publié qu'à la fin 2011, tandis que les travaux d'aménagement préliminaire ont été lancés en 2009.

APS

LA 1^{RE} FOIRE DU MIEL À PARTIR D'HIER À TIZI-OUZOU

Les producteurs veulent exporter leur produit

K.N.A

La foire au miel se tient à partir d'hier dimanche 4 janvier à la place de la mairie située au centre-ville de Tizi-Ouzou. Des expositions se tiendront jusqu'au 12 du même mois et verront la participation de 20 apiculteurs venus de plusieurs wilayas du pays. Notons aussi que la manifestation est organisée par la coopérative agricole polyvalente de Tizi-Ouzou avec le concours de la chambre d'artisanat et des métiers de Tizi-Ouzou, sous l'égide de l'APW de Tizi-Ouzou. A rappeler aussi qu'une autre foire s'est déjà tenue le mois d'août à Ahrik, village situé dans la commune de Bouzeguene. Selon des apiculteurs rencontrés sur les lieux, la wilaya de Tizi-Ouzou offre les conditions climatiques et végétales nécessaires pour le développement de la filière. De son côté, la direction de l'agriculture, rappelle que la wilaya de Tizi-Ouzou compte 4 340 apiculteurs exploitant 101 800 ruches pleines. Cela sans noter la chute de la production de la wilaya de 48% ne permettant ainsi aux apiculteurs de récolter qu'une quantité de 1 600 quintaux contrairement à l'année 2013 où la récolte s'élevait à 2 995 quintaux de miel. De leur côté, les spécialistes affirment que les causes de cette chute de la production est sans nul doute le déficit de pluviométrie durant le printemps et l'hiver. Le manque en pluies provoque le raccourcissement du cycle annuel de floraison réduisant les quantités de nectar butiné par les abeilles. Ces conditions influent également sur la vie à l'intérieur des ruches mais l'activité humaine participe aussi à augmenter le



Les importations des principaux matériaux de construction (ciments, bois et fer) ont atteint 2,95 milliards de dollars (mds usd) sur les 11 premiers mois de 2014, contre 2,79 mds usd à la même période de 2013, en hausse de 5,73%, a appris dimanche l'APS auprès des Douanes.

Quant aux quantités importées de ces matériaux de construction, elles sont passées à 9,41 millions de tonnes entre janvier et fin novembre 2014, contre 8,15 millions de tonnes durant la même période de 2013, en augmentation de 15,5%, précise le Centre national de l'information et des statistiques des Douanes.

Le coût des importations des ciments (ciments de type portland, alumineux, hydrauliques...) a atteint près de 483 millions usd (contre 373,2 millions à la même période de 2013), en hausse de 23,4%.

Les quantités du ciment importé ont connu une augmentation de plus de 28%, passant de 4,15 millions de tonnes à 5,32 millions de tonnes pour la même période de comparaison. Cette hausse est due, notamment, au lancement de différents chantiers dans le secteur du BTPH dont les nouveaux programmes du logement. Le Cnis a aussi relevé une augmentation en valeur et en quantité des importations du bois et une baisse de celles du fer et de l'acier durant les onze premiers mois de 2014.

En effet, les importations du bois ont totalisé 771,51 millions usd (contre 657,85 millions usd), en hausse de près de 17,3%, relève le Cnis qui précise que les quantités importées ont également augmenté

de 9,5% pour atteindre 1,385 million tonnes. Malgré un recul de 3,4%, la facture des importations du fer et de l'acier reste la plus importante des matériaux de construction importées durant les 11 premiers mois de 2014, puisqu'elle en représente 57,6% avec un montant de 1,7 milliard usd contre 1,76 milliard usd à la même période en 2013.

Les quantités importées de ces deux produits ont connu une légère baisse totalisant 2,706 millions de tonnes sur les 11 premiers mois de 2014 (contre près de 2,74 millions de tonnes, soit une baisse de 1,7% durant la période de comparaison).

Quelles mesures pour freiner cette hausse continue?

Pour endiguer cette hausse effrénée d'importation des matériaux de construction, des actions ont été engagées visant à renforcer la production nationale et à orienter les entreprises de construction vers les produits fabriqués localement.

C'est ainsi qu'ont été lancées des opérations de réalisation de nouvelles cimenteries et d'extension de celles existantes afin de combler un déficit de plus de trois millions de tonnes/an dans un marché en pleine expansion. Estimée à 18 millions de tonnes/an, la production nationale de ciment est dominée par le secteur public, notamment par le Groupe industriel des ciments d'Algérie (GICA) qui produit plus de 11,5 millions de tonnes par an (environ 65% de la production totale), le reste étant assuré par le secteur privé. Le développement de la filière ciment figure parmi les priorités du gouvernement pour atteindre une production de 20 millions de tonnes/an à l'horizon 2016, et de 29 millions de tonnes en 2018.

Alors que cette nette augmentation d'importation des matériaux de construction intervient dans une conjoncture de forte baisse des cours mondiaux de pétrole, les pouvoirs publics ont, récemment, exigé des entreprises de construction d'utiliser les produits locaux.

A cet effet, le ministre de l'habitat, de l'urbanisme et de la ville, Abdelmadjid Tebboune, a adressé récemment une circulaire aux différents responsables du secteur, visant essentiellement à promouvoir la production nationale et à réduire la facture d'importation des matériaux de construction qui sont déjà produits en Algérie. «La réduction des importations et la promotion des produits d'origine algérienne par l'application de la règle de la préférence à la production locale devrait être observée par les maîtres d'ouvrage délégués dans le cadre de la passation d'exécution des marchés publics conformément aux différentes instructions déjà données en ce sens», note la circulaire.

La circulaire du ministère fait le constat que «des entreprises de réalisation, attributaires de projets de logement et d'équipements publics, continuent à utiliser des produits d'importation sans que les maîtres d'ouvrage ne fassent valoir des articles et des marchés exigeant l'utilisation des produits de fabrication nationale dès lors que le niveau de la qualité des exigences normatifs sont respectés».

Dans le cadre de la mise en application de cette circulaire, les maîtres d'ouvrage publics et les gestionnaires de projets, financés totalement ou partiellement par l'Etat, sont appelés à «contrôler systématiquement les produits de fabrication locale entrant dans les différents corps d'état de la construction, et ce, conformément aux dispositions contractuelles des marchés», selon le texte. En 2013 et par rapport à l'année précédente, les importations de l'Algérie des matériaux de construction avaient reculé de près de 2%, totalisant une facture de 2,98 milliards usd, malgré une hausse de plus de 20% des quantités qui ont atteint 8,66 millions de tonnes.

Cotations hebdomadaires des billets de banque et des chèques de voyage

Cotations hebdomadaires des billets de banque et des chèques de voyage, valables à compter du dimanche 4 janvier 2015, communiquées par la Banque d'Algérie.

B. de banque	Achat	Vente
1 USD	86,58	91,87
1 EUR	105,43	111,89
1 CAD	74,51	79,09
1 GBP	134,75	143,03
100 JPY	72,71	77,18
1 SAR	23,07	24,48
1 KWD	295,49	314,61
1 AED	23,57	25,01
100 CHF	8 767,39	9 304,91
100 SEK	1 114,45	1 182,76
100 DKK	1 416,04	1 502,80
100 NOK	1 159,94	1 231,30

Ch. de voyage	Achat	Vente
1 USD	87,46	91,87
1 EUR	106,50	111,89
1 CAD	75,26	79,09
1 GBP	136,12	143,03
100 JPY	73,44	77,18
100 CHF	8 856,40	9 304,91



TLEMCEN

Des étudiants de 40 universités attendus au 2^{ème} concours national du Coran

Des étudiants issus de 40 universités et centres universitaires prendront part à la deuxième édition du concours national du Coran, prévu du 6 au 10 janvier à Tlemcen, a-t-on appris samedi auprès des organisateurs.

Cette manifestation culturelle et religieuse, initiée par la direction des œuvres universitaires de Tlemcen à l'occasion de la célébration du Mawlid Ennabaouia sous le slogan «Mohamed sayid el anvar», est réservée aux étudiants des cités universitaires, selon le chargé de l'information et de la communication à la direction des œuvres universitaires.

Le concours se déroule à l'université de Tlemcen en trois étapes avant la désignation des lauréats dans la psalmodie (Tajwid et Tartil), a-t-on indiqué.

En marge de ce concours, des activités culturelles dont des conférences sur la récitation du coran seront animées par des universitaires, a ajouté la même source, signalant que les participants bénéficieront d'une virée touristique à travers des sites archéologiques et historiques de la capitale des Zianides, dont le complexe religieux de Sidi Boumediene Chouaib, la Qalaa d'El Mechouar, le Palais royal et le minaret de Mansourah et ses vestiges.

Cette manifestation sera couronnée par la remise de cadeaux aux lauréats et aux participants lors d'une cérémonie au cours de laquelle sont programmés des chants et madîhs qui seront interprétés par des chorales d'étudiants.

NAÂMA Réouverture toute prochaine du pont d'El-Alga à la circulation

Le pont d'El-Alga, dans la commune de Mognhar (120 Km au sud de Naâma), en cours de reconstruction, sera rouvert dans les prochains jours à la circulation, a-t-on appris auprès de la direction de wilaya des travaux publics.

L'ouvrage s'était partiellement effondré, suite aux inondations qui ont touché dernièrement certaines régions de la wilaya, et a aussi bénéficié de travaux de reconstruction d'urgence, au vu de son importance stratégique.

Le pont qui est situé sur la RN6, au point kilométrique PK 434, reliant le Nord et le sud de la wilaya, devra être réceptionné le 15 janvier courant, ont révélé les responsables du secteur.

Des entreprises spécialisées dans les grands ouvrages d'art, opérant actuellement au niveau des chantiers de dédoublement de voies dans la wilaya de Naâma, ont été chargées, avec un montant financier DTP-wilaya, d'enlever toutes les stigmates des inondations laissées sur le réseau routier par les crues des oueds, a-t-on ajouté.

Les inondations du mois de décembre dernier ont causé des fissurations sur les accotements de routes et les structures d'évacuation des eaux fluviales, au niveau de grands axes routiers de la wilaya, à l'instar du pont d'El-Alga dont la détérioration de certaines de ses parties a engendré l'arrêt de la circulation et nécessité l'ouverture, temporairement, d'une déviation pour assurer la reprise de la circulation sur cet axe routier, selon la même source.

Hisser l'institut de Tamanrasset en centre de rayonnement religieux

Le ministre des Affaires religieuses et des Waqfs, Mohamed Aïssa, a appelé, samedi à Tamanrasset, à promouvoir la mission de l'institut national spécialisé de formation des cadres du secteur de Tamanrasset pour en faire un centre de rayonnement religieux.

«Il appartient d'accorder unedimension africaine à l'institut national spécialisé de formation des cadres du secteur de Tamanrasset, et le hisser en centre de rayonnement religieux», a indiqué le ministre en ouverture d'une conférence scientifique sur «l'union de la société islamique à travers la Sirâ Ennabaouia (conduite du prophète Qsssl)».

M. Aïssa, qui effectue une visite de deux jours dans cette wilaya, a souligné la nécessaire intensification de pareilles conférences qui contribuent au renforcement des missions de cette structure religieuse de formation, ainsi que la prémunition de la société de phénomènes susceptibles de nuire à l'islam.

Il a, à ce propos, mis en valeur la mission dévolue aux écoles coraniques et zaouïas dans la propagation des véritables préceptes de la religion islamique, à savoir l'islam de la modération et du juste-milieu tel que connu en Algérie.

Dévant un auditoire composé de responsables et cadres du secteur des affaires religieuses, M. Aïssa a mis l'accent sur le bon encadrement de cette structure de formation, à travers le recours aux contributions des Oulemâs et Imams dans le but d'assurer une formation correcte des apprenants, nationaux et d'autres pays africains.

L'institut, qui a ouvert ses portes en 2013, compte près de 200 étudiants, dont 48 issus de différents pays africains, a été visité par le ministre qui y a inspecté les



differentières structures et pris connaissances des conditions d'hébergement des étudiants.

Les travaux de cette conférence, tenue au niveau de l'institut de formation en question et animés par des Chouyoukhs, Imams locaux et de cadres centraux du secteur, en présence d'étudiants de l'institut, ont été axés sur la globalité de la conduite du prophète (Qsssl) et les modalités de simplification des valeurs qu'il a véhiculées dans la formation des jeunes générations.

Intervenant ensuite sur les ondes de la radio régionale de Tamanrasset, le ministre des affaires religieuses a mis en avant la mission attendue de la mosquée, dans la réforme de la société et la lutte contre les différents maux sociaux.

Mettant à profit cette visite dans cette wilaya de l'extrême sud du pays, M. Aïssa a procédé à l'inauguration, au quartier Sersouf, de la mosquée «Hadjadj Ben Moslim», où il a reçu d'amples explications sur cette structure culturelle d'une capacité de 1.076 fidèles.

Il a appelé à élaborer une fiche technique pour contribuer à l'équipement de l'école coranique relevant de cette mosquée, avant de faire part de l'attribu-

tion prochaine d'un lot d'ouvrages à sa (mosquée) bibliothèque.

Le ministre a, en outre, visité, toujours au chef-lieu de wilaya, l'école coranique «Leyth Ben Saâd» relevant de la mosquée antique du quartier El-Houanit, où des informations lui ont été fournies sur le reste à réaliser de cette école, actuellement à 60% des travaux à l'étage.

M. Aïssa avait, sur site, fait part de la dotation de cette école d'un lot de nouvelles éditions du Saint Coran.

Le ministre des affaires religieuses, qui avait assisté, la veille, à une veillée religieuse à la mosquée «El-Badr», à l'occasion de la célébration de la fête du Mawlid Ennaboui (naissance du prophète Qsssl), a clôturé sa tournée de travail par la visite de la vieille mosquée d'Ablessa (près de 120 km de

Tamanrasset), où sont effectués des travaux d'extension, avant de se recueillir à la mémoire de l'érudit cheikh Mohamed Yahdih Semlali.

Il a aussi visité la sépulture de l'ancienne reine des Touareg «In-Hinane», où des informations lui ont été fournies sur le patrimoine de la région, ainsi que la zaouïa de Moulay Abdallah Hibaoui dans la zone de Daghmouli.

La Sirâ du Prophète, référence fondamentale pour la préservation des valeurs de l'Islam

La Sirâ Ennabaouia (vie et conduite du Prophète Mohamed (Qsssl) est «la référence fondamentale pour la préservation des valeurs de l'islam», ont affirmé dimanche les participants à un séminaire consacré à ce thème à Constantine.

M. Lakhdar Fanit, directeur de wilaya des Affaires religieuses, structure organisatrice de la rencontre, a indiqué, à l'ouverture de cette réunion de deux jours organisée à l'université Emir-Abdelkader, que la Sirâ du Prophète a permis de bâtir une société solidaire, forte, juste, tolérante et ouverte sur la modernité et la science». S'adressant à un par-

terre d'étudiants, d'imams et de moudchidat, venus de différentes wilayas du pays pour prendre part à ce séminaire, dédié cette année pour sa 3^e édition aux repères de la personnalité islamique à travers la Sirâ du Prophète, M. Fanit a

souligné l'importance, pour les générations montantes, de se ressourcer des idéaux et des principes de l'islam tolérant, bienveillant et indulgent».

Pour sa part, le recteur de l'université des sciences islamiques Emir-Abdelkader, le Dr Abdallah Boukhalkhal, a indiqué que la «Sirâ du Prophète de l'Islam inspire le respect de l'autre et la protec-

tion des droits de la femme, de l'enfant, de l'orphelin, de l'étranger et même de la communauté non musulmane».

La conduite et la Sirâ du Prophète Mohamed (Qsssl) «avait même forcé le respect des penseurs, des hommes de lettres et des philosophes occidentaux non musulmans comme Léon Tolstoï et Lamartine», a-t-il indiqué, avant d'appeler les jeunes algériens à se nourrir de cette Sirâ qui «éclaire la voie de la tolérance, du pardon et de la solidarité et préserve des dangers des extrémismes».

HABITAT RURAL

Près de 27 000 aides accordées à la wilaya de Laghouat en 2014

La wilaya de Laghouat a bénéficié, l'année écoulée, de près de 27 000 aides à l'habitat rural, destinées tant aux constructions rurales que pour les lots sociaux, a-t-on appris des services de la wilaya.

Ces aides ont touché l'ensemble des communes de la wilaya, avec 14 318 aides destinées à l'habitat rural et 12 300 lots de terrain dans le cadre des lotissements sociaux, a-t-on signalé.

Les aides à l'habitat rural ont été attribuées à leurs bénéficiaires, en attendant la distribution des lots créés dans le cadre des lotissements sociaux, dont 3.500 lots au chef-lieu de wilaya et 3.000 autres dans la commune d'Aflou, selon la même source. Concernant le logement de type social locatif (LSL), la wilaya a bénéficié de 16.400 unités, dont 14 800 sont en cours



de construction, sachant qu'un quota de 2.000 unités à Laghouat, 1 000 à Aflou et 400 autres à Bellil (Hassi-R'mel) seront pré-affectés prochainement à leurs bénéficiaires, a-t-on fait savoir.

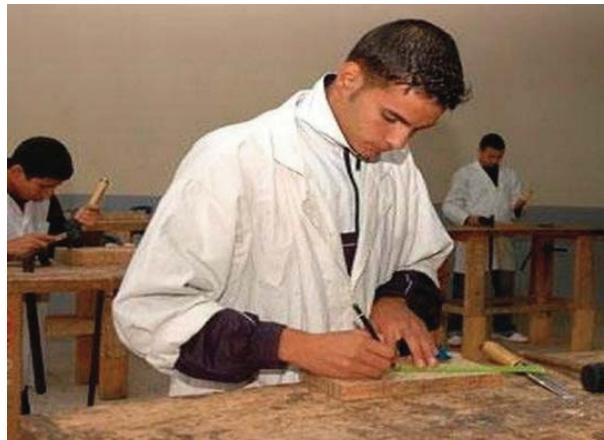
Pour ce qui est du logement retenu dans le cadre du programme de l'Agence nationale pour l'amélioration et le développement du logement (Aadl), les travaux de 1000 unités seront prochainement lancés à Laghouat et 200 autres à Aflou, a-t-on ajouté.

Pour le logement promotionnel public, la liste de 240 logements a été finalisée et se trouve en phase du choix des entreprises de réalisation, sur un total de 1.000 unités du type dont a bénéficié la wilaya.

APS

AIN TEMOUCHENT**350 postes de formation pour le monde rural en mars 2015**

Pas moins de 345 postes de formation seront ouverts, en mars prochain et pour la première fois, au profit d'une dizaine de collectivités locales éloignées de la wilaya d'Ain Temouchent, a-t-on appris dimanche du chef de service formation à la direction de la formation et de l'enseignement professionnels (DFEP).



Inscrits au titre de la rentrée de février 2015, ces postes seront affectés dans le cadre de sections détachées relevant de neuf communes rurales de la wilaya où seront formés, à partir du 1^{er} mars prochain, des stagiaires filles et garçons de ces collectivités locales, a indiqué à l'APS M. Kaddour Mouffok Zenagui.

Ce mode de formation en milieu rural visant le rapprochement de l'outil de formation professionnelle des stagiaires, fait suite à des conventions passées entre la Dfep et les communes concernées, pour l'ouverture de postes au niveau des villages de Hedjaria, Ain Lâalem, Beni Ghenam et la commune de Bouzedjar, notamment, a-t-on ajouté.

Les conventions précisent que les communes doivent mettre à la disposition du secteur de la formation des locaux appropriés, alors que la DFEP prend en charge les

équipements de formation et les formateurs. La rentrée de février 2014 sera, par ailleurs, marquée par l'ouverture de 255 postes de formation conventionnés avec les secteurs des impôts, des transports, de l'hydraulique et du BTP (conducteurs d'engins), entre autres.

A l'issue d'une formation d'un à trois mois, les stagiaires seront mis à la disposition de leurs secteurs respectifs, a expliqué Kaddour Mouffok Zenagui.

Avec un nombre global de 4.076 postes de formation, la rentrée de février verra également l'ouverture de trois nouvelles spécialités, à savoir celle de la voierie et réseaux divers (30 postes à l'institut d'Ain Temouchent), une formation qualifiante d'opérateur câblages électriques (25 postes au Cfp «Moulay Mustapha») et un CAP de magasinier (25 postes à l'annexe d'Ain Tolba). Les autres postes de formation concernent le résidentiel avec

1.150 postes, l'apprentissage (841), les cours du soir (315), les femmes au foyer (945) et en milieu carcéral (225).

La formation des femmes au foyer est passée de 935 postes en septembre 2014 à 945 pour février prochain, suite à l'engouement suscité pour ce mode de formation, a-t-on indiqué.

Les inscriptions pour ces postes ont débuté le 21 décembre dernier pour s'achever le 21 février prochain. Les épreuves de sélection sont fixées aux 22, 23 et 25 février et la rentrée officielle le 1^{er} mars 2015.

Dans ce cadre, les directions de l'éducation et de la formation organisent des activités en commun pour tenir informés les jeunes des possibilités de formation offertes sur place, à l'instar de journées portes ouvertes sur le secteur et l'ouverture de bureaux d'information au niveau des CEM et lycées de la wilaya.

ILLIZI**De nouvelles structures renforcent le secteur de l'environnement**

De nouvelles structures, certaines mises en exploitations et d'autres réceptionnées, sont venues renforcer le secteur de l'environnement dans la wilaya d'Illizi, a-t-on appris dimanche auprès de la direction locale de l'environnement (DE).

Trois décharges publiques contrôlées ont été mise en exploitation dans les communes d'Illizi, Djéan et In-Amenas, pour un coût de 180 millions DA puissés du programme de soutien à la croissance économique, a précisé le directeur de l'environnement de la wilaya.

M. Laïd Mansour a précisé que ces projets, raccordés au réseau d'électricité, sont dotées d'espaces de tri, de stockage, de bureaux administratifs, ainsi que d'un parking et de pistes d'accès.

La commune d'In-Amenas vient de réceptionner une station de contrôle de l'environnement, qui devra être équipée prochainement, tandis que celle d'Illizi a réceptionné un centre de déchets solides, selon la même source.

Outre la réception, au chef lieu de wilaya, de la Maison de l'environnement, en phase d'équipement

ment actuellement, le secteur a également bénéficié, au titre du programme de développement des régions du Sud, d'un projet de réalisation, dans la commune de Djéan, d'un centre d'enfouissement technique, dont le choix du terrain d'assiette et l'étude technique ont été finalisés.

Ces projets devront permettre une meilleure prise en charge des déchets ménagers, leur recyclage, l'élimination des décharges anarchiques qui dénaturent l'environnement, ainsi que la création d'emplois.

BATNA**Une production de près de 2 millions de litres d'huile d'olive escomptée**

Une production de près de deux (2) millions de litres d'huile d'olive est escomptée à Batna au terme de la saison agricole en cours, a indiqué dimanche à l'APS le directeur des services agricoles (DSA), Mohamed-Lamine Grabsi.

Cette production confirme la tendance haussière de la production d'huile d'olive dans cette wilaya où un peu moins de 1,7 million de li-

tres étaient sortis des pressoirs, a précisé ce responsable.

L'accroissement de la production est favorisé par le développement de la filière oléicole, marqué par une augmentation de 39% de la récolte d'olives, cette année par rapport à l'année dernière (400.000 quintaux cueillis), selon M. Grabsi qui a fait savoir que le rendement moyen a atteint les 100 quintaux à l'hectare. Le

développement des moyens d'irrigation et l'entrée en production d'une superficie oléicole estimée à 5.000 hectares sont les facteurs principaux de l'augmentation de la production dans la wilaya de Batna qui dispose actuellement de 15 huileries implantées, notamment, dans les communes de N'Gaous, de Sefiane et de Seriana, a encore ajouté la même source.

**BORDJ BOU ARRERIDJ**
550 millions de dinars pour l'aménagement urbain de la ville d'El Mansoura

Plus de 550 millions de dinars ont été affectés à des opérations d'aménagement urbain au chef-lieu de la commune d'El Mansoura (Bordj Bou Arreridj), a indiqué dimanche à l'APS le président de l'Assemblée populaire communale, Ahmed Mansouri.

Les actions retenues dans ce cadre, financées au titre des programmes communaux de développement (PCD) concernent plusieurs quartiers, le centre-ville et les entrées est et ouest de l'agglomération, a précisé le même élus.

Une autre opération d'extension du réseau d'assainissement est également engagée pour un montant de 170 millions de dinars au profit de plusieurs cités du chef-lieu, parallèlement à des actions de pose de nouvelles conduites d'eau potable et d'assainissement dans les villages d'Oulad Hamza, Ouled Abbas, Zitoune, Meziraa et Ighil, a encore noté M. Mansouri.

L'objectif de l'ensemble de ces est «d'améliorer durablement le cadre et les conditions de vie de la population de cette commune», a conclu le président de l'APC d'El Mansoura.

MÉDÉA
95% des écoles primaires touchées par le programme de rénovation des équipements de chauffage

Le programme de rénovation des équipements de chauffage des établissements scolaires de la wilaya de Médéa, entamé en 2010, a permis de toucher, à ce jour, 95% des écoles primaires, soit plus de 600 écoles sur un total de 636 établissements du cycle primaire, fonctionnels à travers les 64 communes de la wilaya, a-t-on appris, dimanche, auprès de la direction de l'éducation.

Environ 55% des écoles primaires de la région, soit 349 établissements, étaient dotées d'installations de chauffage, au début de ce programme, avant d'atteindre le seuil de 95%, grâce à l'effort financier consenti par les pouvoirs publics, en vue de l'amélioration des conditions de scolarisation de milliers d'élèves issus de ce cycle, a-t-on indiqué de même source.

Il est fait état, dans ce contexte, de l'injection, au titre du programme complémentaire 2014, d'une enveloppe financière d'un montant de l'ordre de 590 millions de DA pour la modernisation des installations de chauffage à travers l'ensemble des structures éducatives de la région, tous paliers confondus, avec la priorité aux établissements éducatifs anciens ou situés en zones rurales, afin d'assurer une meilleure prise en charge des élèves, a-t-on ajouté.

Une partie de cette subvention a servi également au financement des travaux de réhabilitation engagés dans pas moins de 350 écoles primaires, mises en exploitation depuis plusieurs années, a fait savoir la même source, précisant que l'opération en question devrait être achevée, d'ici, début février prochain.

MAWLID ENNABAOUTI Une ambiance de piété et de solidarité à l'Ouest du pays



Le Mawlid Ennabaoui (naissance du Prophète) a été célébré samedi à l'Ouest du pays, dans une ambiance de piété, de recueillement et de solidarité.

A Oran, des causeries ont été consacrées dans les mosquées à la vie du prophète Mohamed (Qsssl), en plus de récitation du saint Coran et du hadith. L'animation culturelle n'a pas été en reste à l'occasion de cette fête, marquée notamment par des cérémonies de remise de récompenses aux lauréats de concours de récitation du Coran et hadith.

Comme à l'accoutumée, les familles se rendent visite pour fêter l'événement dans la communion et le partage. A Tlemcen, la fête a donné lieu avant la prière du vendredi au niveau de la grande mosquée de la maison de la culture, à une cérémonie de remise de prix et cadeaux aux lauréats des différents concours de récitation du Coran et du hadith.

En outre, une soirée a été organisée au Palais royal d'El Mechouar donnant lieu, dans un décor de bougies, de tables garnies de henné, de tamina, et de confiseries, à des madjlis interprétés par un groupe d'enfants et une troupe de femmes de Beni Snouss.

Les festivités se poursuivent dans la soirée de samedi au niveau du palais de la culture de Tlemcen par une soirée qui sera animée par la chanteuse Lila Borsali et à la maison de la culture «Abdelkader Alloula» par le moudchid syrien Imad Rami. A Mostaganem, la direction de la culture de la wilaya, en coordination avec la zaouïa «El Alaouia», a organisé, à l'occasion, un défilé dénommé «Ed-dara», connue sous l'appellation de «Tabouchir». Cette procession a démarré de la place de la commune, au centre-ville, pour aboutir à la maison de la culture «Ould Abderrahmane Kaki» passant par les principales artères de la ville dont la rue «Mohamed Khemisti» avec la participation de jeunes scouts, de troupes de aïssaouas» «Ouled Touat» et «Gnaoua», aux côtés d'adeptes de zaouïas et de femmes et enfants de l'association de «cheikh El Aloui pour la culture et l'éducation soufis» et des citoyens. Les participants ont entonné en chœur des chants religieux et des madjlis du prophète El Bachir Ennadri». Cette fête religieuse a été marquée également par l'organisation d'une soirée religieuse de la chanson soufie. Le programme se poursuivra jusqu'au 9 janvier prochain par l'organisation de soirées et veillées religieuses dans différents genres musicaux (chaabi, bédoui et medbh). A Mascara, le bureau de wilaya de l'association «El Irchad oual Islah» a récompensé, samedi, un groupe d'enfants et de jeunes récitants du saint Coran, à l'occasion de la célébration du mawlid Ennabaoui Echarif. Cette association a honoré, lors d'une cérémonie organisée à la maison de la culture «Abi Ras Ennacir», une dizaine d'enfants et jeunes récitants du Coran et des élèves des différentes écoles coraniques des communes de la wilaya. En guise de cadeaux, des micro-ordinateurs, livres, tenues et fournitures scolaires ont leur été offerts. L'événement a été marqué également par des prêches d'imams et d'enseignants du Coran invitant les enfants et les jeunes lauréats à poursuivre la lecture du Saint Coran. A Saida, la place «Emir Abdelkader» a abrité, samedi, des spectacles folkloriques animés par des troupes de «Ahli» et de fantazia, sur fond de baroud, qui ont sillonné plusieurs artères de la ville au grand bonheur des habitants. L'association équestre a donné, quant à elle, un spectacle de danses de cheval qui a subjugué le public donnant une ambiance toute particulière à cet événement religieux.

Le public a, par ailleurs, eu droit vendredi à une soirée de poésies et de chants religieux interprétés par des associations culturelles et religieuses de Saida et de Timimoun au théâtre régional «Sirat Boumediene». A Tissemsilt, le mawlid Ennabaoui a été marqué par l'organisation d'une caravane religieuse de la wilaya, à l'initiative de la direction des affaires religieuses et waqfs. Cette caravane sillonna les mosquées des daïras de la wilaya, à l'instar de Tissemsilt, Bordj Bounaama, où seront organisés des «dourous» et des conférences sur la vie du prophète Mohamed (Qsssl) à longueur d'un mois.

CONSTANTINE

50 familles affectées par les intempéries prises en charge par la DAS

Cinquante familles démunies, affectées par les dernières intempéries dans la wilaya de Constantine, ont été prises en charge par la direction de l'Action sociale (DAS), a indiqué dimanche un cadre de cette direction.

Des denrées alimentaires, des matelas et des couvertures ont été remis à ces familles résidant dans les communes d'Ain Smara (30 foyers), de Beni H'midene (15) et d'Ibn Badis (5), a précisé le responsable de communication de la DAS, Lamine Rehailia. L'opération, qui vise en particulier les populations vivant en zones rurales, s'inscrit dans le cadre d'un programme de solidarité mis en œuvre pour toute la saison d'hiver, a ajouté le même responsable.

Un dispositif «exceptionnel» lié aux intempéries a été mis en place dans cette wilaya aussitôt après l'émission, il y a plusieurs jours, d'un bulletin météorologique spécial



(BMS). Celui-ci se compose notamment d'une cellule de veille chargée de coordonner les interventions en cas de chutes de neige, d'inondations ou de tout autre calamité naturelle.

M. Rehailia a déclaré que cette cellule, présidée par le directeur de l'Action sociale et comprenant des médecins, des psychologues, des éducateurs spécialisés et des assistants sociaux, est «chargée d'être à l'écoute des citoyens afin de leur apporter en temps réel l'assistance nécessaire».

Des moyens logistiques sont également mis à la disposition de cette cellule qui s'emploie actuellement à l'élaboration anticipée de «plans sa-

nitaires et de sauvetage» dans les communes classées à risques, en prévision d'une autre dégradation des conditions atmosphériques, a ajouté le même responsable, faisant savoir que tous les centres et structures de l'action sociale sont dotés d'une «permanence habilitée à déclencher une mobilisation rapide pour les besoins d'opérations d'hébergement des familles sinistrées». Durant la saison hivernale, la mission des structures de l'action sociale ne se limite pas uniquement à l'hébergement des victimes des intempéries mais s'étend également à la prise en charge des personnes sans abris, a-t-on souligné à la DAS.

TIARET

Formation prochaine en informatique pour des formateurs de non-voyants

Une formation de formateurs de non-voyants en informatique sera lancée prochainement à Tiarét, dans le cadre d'un jumelage entre entreprises algérienne et italienne, a-t-on appris samedi du professeur Mustapha Khiali chef de l'Instance nationale de promotion de la santé et du développement de la recherche «FOREM».

Cette opération, initiée par le FOREM en collaboration avec l'institut des mal-voyants «Francesco Cavazza» de Bologne (Italie), l'association algérienne «Une canne pour chaque non voyant» et l'Union italienne des aveugles et mal-voyants, vise à ouvrir des classes au profit de ces personnes aux besoins spécifiques dans des écoles ordinaires à travers des communes de la wilaya de Tiarét en mars



prochain, a-t-il indiqué lors d'une cérémonie de distribution de tablettes d'informatique en braille.

Le président de l'association «Une canne pour chaque non voyant», qui s'est chargée de la fourniture de tablettes, Dr Noureddine Amirouche a insisté sur la conjugaison des efforts de la société civile, des citoyens et des responsables pour aider

les enfants déficients visuels à apprendre avec la technique braille et à se délivrer de l'analphabétisme.

Une centaine de tablettes en technique braille ont été remises aux centre psychopédagogiques de Tiarét au profit de non-voyants sachant écrire, qui ont été formés par le professeur Fernando Toranti, un aveugle

et formateur en informatique de l'institut «Francesco Cavazza».

Des techniciens compétents en technique du braille ont été retenus pour enseigner, à raison de deux fois par semaine au siège du centre psychopédagogique de Tiarét, des enfants non-voyants, à l'initiative de l'association «Une canne pour chaque non voyant», qui a fait don de 50 tablettes d'informatique pour ce projet.

Cinquante (50) cannes ont été distribuées à des non-voyants adultes, lors de cette cérémonie, à laquelle ont pris part des représentants de l'APW et de l'Union de wilaya des aveugles de Tiarét. La wilaya de Tiarét recense plus de 23.330 non-voyants, selon sa direction de l'action sociale.

ANNABA

Engouement des familles pour les journées de l'Inchad

Des journées de l'Inchad se sont ouvertes samedi après-midi au palais de la culture et des arts Mohamed-Boudiaf d'Annaba, suscitant un vif engouement auprès des familles, a-t-on constaté.

Coincidant avec la célébration de la fête du Mawlid Ennabaoui, le concert d'ouverture de la première édition de cette manifestation a été animé par la chorale Errachad d'Annaba et les deux mounchids constantinois et tlemcenien Abderrahmane Bouhiba et Abdelmajid Benaissa.

Les chants glorifiant les vertus

transcendantes du Prophète de l'islam, Mohamed (Qsssl), ont plongé la salle du palais de la culture dans une ambiance spirituelle envoutante.

Initiée par la direction de wilaya de la culture, la manifestation réunit, aux côtés d'artistes locaux, une dizaine de mounchids venus de Constantine, de Mostaganem, de Tlemcen, d'Alger, de Skikda et de M'sila. Cette manifestation de trois qui s'inscrit dans le cadre de la célébration des fêtes religieuses donnera lieu, notamment, à des rencontres sur l'art de l'Inchad, ses fon-



ments et sa dimension mystique et spirituelle.

APS

ALGER

16 ans de réclusion criminelle pour les deux assassins

Samir âgé de 35 ans, est un jeune homme tranquille, il ne se doute pas que deux personnes le suivent. Le malheureux a reçu plusieurs coups de couteau ; abandonné par ses ravisseurs, Samir rend l'âme quelques minutes plus tard.

A.Ferrag

Samir est retrouvé sauvagement assassiné. Toufik et Lotfi prennent ensuite la fuite s'emparant dix millions ainsi que d'un téléphone portable. Après leur fofat, les deux assassins furent vite identifiés. Arrêtés ils avouent leur



crime. Le jour du procès, les deux malfaiteurs sont accusés d'homicide volontaire avec prémeditation.

Les accusés racontent les circonstances de leur forfait. Le représentant du ministère public, lors de son réquisitoire, insiste sur la gravité de cette agression qui a coûté la vie à un jeune homme, et requiert la peine de 20 ans de

réclusion criminelle contre les deux inculpés.

Alors que l'avocat de la défense a essayé de minimiser les faits et plaidé les circonstances atténuantes.

La cour se retire pour délibérer. Elle revient avec son verdict : les deux assassins sont condamnés à 16 ans de réclusion criminelle.

PROTECTION CIVILE

1 983 interventions en 24h

Durant la période du 03 au 04 Janvier 2015 arrêté ce matin à 08h00, Les unités de la protection civile ont enregistré 1983 interventions, dans les différents types d'interventions pour répondre aux appels de secours, suite à des accidents de la circulation, accidents domestique, évacuation sanitaire extinction d'incendies, dispositif de sécurité... etc.

Plusieurs accidents de la circulation ont été enregistrés durant cette période dont 08 les plus mortels ayant causé le décès de 11 personnes sur les lieux d'accidents et 31 autres blessées, traitées et évacuées vers les structures hospitalières par nos secours.

Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Laghouat avec 03 personnes décédées et 01 autre blessée, suite au renversement d'un véhicule léger survenu sur l'autoroute Est-Ouest A1 commune Tadjimount. A noter qu'une per-



sonne est décédée par le gaz de monoxyde de carbone et 32 autres incommodées secourues durant la même période suite à l'utilisation des appareils de chauffage et chauffebain à l'intérieur des habitations, le cas de décès a été enregistré au niveau de la wilaya de Bejaia au centre-ville de la commune de Chelata, par contre 32 autres personnes ont été secourues par nos secours, 08 personnes à Oum El Bouaghi, 06 personnes à

Constantine, 04 personnes à Naâma, 04 personnes à Batna, 04 personnes à Bejaia, 03 personnes à Tébessa, 01 personne à Bordj Bou Arreridj, 01 personne à M'Sila et 01 personne à Djelfa, les victimes incommodées ont été prises en charge par nos éléments puis transférées vers les structures hospitalière local. Concernant, les interventions liées à l'utilisation des produits pyrotechniques et la mauvaise manipulation

des bougies à l'intérieur des habitations et les endroits publics depuis les 02 jours du Mawlid Ennabawi, 07 incendies ont été enregistrés dont 05 au niveau de la wilaya d'Alger, 01 incendie au niveau de la wilaya de Blida et 01 incendie au niveau de la wilaya de Tamanrasset où 03 personnes blessées et incommodées par la fumée sont secourues par nos services.

01 personne présentant des gênes respiratoires suite à un incendie qui s'est déclaré au niveau de la commune d'Oued Koreich, ainsi qu'une personne blessée au niveau de la tête suite à une chute accidentelle dans la commune de Birtouta. A noter aussi, l'intervention des secours de la protection civile de la wilaya de Djelfa pour l'évacuation vers l'hôpital d'El Milia, d'un enfant blessé au visage au centre ville de la commune de Milia suite à la manipulation des produits pyrotechniques.

BORDJ BOU ARRERIDJ : BILAN DE LA SÛRETÉ DE WILAYA

La criminalité en hausse !

Mouad B.

Pour le responsable de sûreté de wilaya de Bordj Bou-Arreridj, le bilan d'activité de l'exercice de l'année écoulé 2014 est positif, comparativement à l'année précédente. La satisfaction est totale, «des efforts considérables ont été consentis par la Sûreté nationale, et des moyens importants ont été mobilisés pour assurer la protection des biens et des personnes», a-t-on appris du chef de sûreté de wilaya.

Dressant son bilan annuel des activités de ses différents services, la PJ de la sûreté de wilaya de Bordj Bou Arreridj a recensé un total de 4931 affaires traitées, dont 2753 relatives aux crimes et délits contre les personnes. Ces affaires, de coup et blessures

volontaires, homicides, tentatives et d'homicides, entre autres, ont permis à la police judiciaire d'interpeller 4407 personnes dont 345 femmes et 156 mineurs. Pas moins de 595 personnes dont 17 femmes et 6 mineurs ont été placées sous mandat de dépôt et 3553 autres ont été laissées en liberté provisoire.

Des chiffres relativement en hausse, comparés à l'année précédente. Ce qui traduit une hausse de la criminalité, au niveau de la wilaya de Bordj Bou Arreridj.

En 2013, et dans le même cadre des crimes et délits contre les personnes, les services de la police judiciaire de la sûreté de wilaya de Bordj Bou Arreridj ont traité 1322 affaires. L'année dernière, en revanche, le chiffre a presque doublé, avec 2753 affaires. Dans le volet des affaires re-

latives aux crimes et délits contre les biens, les services de police ont enregistré 1775.

Concernant les infractions sexuelles et les atteintes aux bonnes mœurs, les services compétents de la sûreté de wilaya ont traité 88 affaires contre 36 en 2013.

Les infractions à la législation des stupéfiants et substances psychotropes ont, elles connu une baisse par rapport à l'année d'avant. Selon le communiqué de la police, la baisse est de l'ordre de 57 affaires traitées. Le nombre des affaires était de 156, en 2013, et est descendu à 99 l'année suivante.

Dans un autre volet des missions de la police judiciaire, celui de la lutte contre la criminalité urbaine, 1418 opérations coups de poings ont été initiées durant la même année. Elles ont abouti à l'interpellation et

le contrôle de 4113 personnes. Au volet de la sécurité publique, le communiqué fait ressortir que le nombre des accidents corporels enregistrés pour la même année 2014 a nettement baissé, avec 125 accidents de moins que l'année d'avant. Le nombre des décès a, lui, connu une hausse, avec 13 personnes qui ont trouvé la mort sur les routes de la wilaya, contre 5 pour l'année 2013.

Le document souligne par ailleurs que l'année dernière, 364 personnes ont été blessées dans les 592 accidents de la route.

Pour les retraits de permis de conduire, 2472 ont été enregistrés contre 6793 en 2013.

Par ailleurs, le service de police générale et réglementation a enregistré 113 affaires liées à l'urbanisme, 15 à l'environnement et 82 à l'espace urbain.

A SÉTİF ET EL EULMA Un couple et un jeune décèdent au monoxyde de carbone

**Azzedine Tiouri.**

Le mauvais temps et les intempéries ont eu toujours de fâcheuses conséquences avec l'utilisation abusive et sans précaution des moyens de chauffage domestiques. Pour avoir inhalé du monoxyde de carbone, un couple et un jeune homme ont été trouvés morts, avant hier dans leur domicile. Le premier accident a eu lieu à la cité Tliden Abderrahmane, ex Beaumarais, près du centre-ville de Sétif, où un couple, un homme L.B, âgé de 60 ans, et son épouse, M.B, âgée de 55 ans, a été trouvé inanimé dans son appartement, après avoir inhalé des gaz brûlés toxiques refoulés des tuyaux de leur cheminée. Les deux victimes ont été transportées par les éléments de la Protection civile vers la morgue du Centre hospitalo universitaire Saadna Abdenour de Sétif. Le deuxième incident a coûté la vie à un jeune homme, âgé de 31 ans, répondant aux initiales Dj. Z, qui était seul dans son appartement, situé à la cité des 2 200 Logements à El Eulma, lorsqu'il a été surpris dans son sommeil par des fuites de monoxyde de carbone qui ne lui ont laissé aucune chance de survie. Sa dépouille a été transférée à la morgue de l'hôpital Saroub Khatir d'El Eulma.

Depuis le début des intempéries, c'est-à-dire jeudi dernier, quatre personnes sont décédées, le couple de Sétif, le jeune homme d'El Eulma et le décès du citoyen de Guelta Zerga, âgé de 51 ans, qui a été tourné mort après avoir inhalé des gaz brûlés lui aussi.

Dès l'avènement de la période hivernale, propice à ces dangereux accidents domestiques avec l'utilisation quasi quotidienne des fourneaux à gaz et autres moyens de chauffage, les services de la direction de distribution de Somelgaz et ceux de la Protection civile de la wilaya de Sétif n'ont eu de cesse, de rappeler et de sensibiliser les citoyens de tous bords, des mesures et des précautions à prendre pour l'entretien des appareils, des cheminées et des canaux d'évacuation, de s'assurer des ouvertures des rejets des gaz brûlés au dehors, l'aération des appartements et les installations de cette énergie des temps modernes.

INDONÉSIE: La météo est le «facteur déclenchant» du crash d'AirAsia

Les conditions météorologiques ont été le «facteur déclenchant» de l'accident de l'avion d'AirAsia qui s'est abîmé en mer de Java il y a une semaine, en Indonésie, selon l'Agence nationale météorologique indonésienne. «Sur la base des données disponibles sur la localisation du dernier contact avec l'avion, la météo a été le facteur déclencheur de l'accident», précise l'agence sur son site internet. L'avion semble avoir volé à travers des nuages très menaçants, selon la même source. «Le phénomène météo le plus probable était du givrage qui peut endommager les moteurs en raison d'un processus de refroidissement.

Il s'agit simplement d'une des éventualités, basée sur l'analyse des données météorologiques existantes», ajoute l'agence. L'Airbus A320-200, qui effectuait le 28 décembre la liaison entre la ville indonésienne de Surabaya et Singapour, avec 162 personnes à bord, avait rencontré de très mauvaises conditions météorologiques en vol.

Le pilote avait demandé à prendre de l'altitude pour éviter un orage, mais n'avait pas reçu le feu vert immédiat du contrôle aérien en raison d'un trafic trop important sur ce couloir aérien très fréquenté. Il avait disparu des écrans radars peu après. Les autorités indonésiennes vont enquêter sur des «infractions» commises par la compagnie AirAsia qu'elles soupçonnent d'avoir fait emprunter sans autorisation un couloir aérien à l'avion dont quatre parties gisaient au fond de la mer de Java ont été retrouvées.

Les recherches de corps de victimes et d'autres parties de l'épave, en particulier les boîtes noires, se poursuivaient dimanche.

Un volcan entre en éruption à Sumatra

Le volcan Sinabung, situé dans le nord de l'île de Sumatra, dans le nord-ouest de l'Indonésie, est entré en éruption samedi, a indiqué l'agence nationale de gestion des désastres.

Les feux du Sinabung, qui était endormi depuis près d'un siècle, ont déjà rejilli en août 2013 et en septembre 2010, affirme Sutopo Purwo Nugroho, porte-parole de l'agence, soulignant qu'aucune évacuation d'habitants de la zone affectée n'a été menée suite à l'éruption jusqu'à présent. L'archipel indonésien, qui se trouve sur la «ceinture de feu» du Pacifique, est le pays comptant le plus de volcans en activité au monde.

SUISSE: Dégâts matériels dans l'incendie d'un club nautique à Genève

Trois voiliers ont été complètement détruits dans un incendie survenu vendredi soir dans un club nautique genevois, a indiqué samedi le Service d'incendie et de secours de Genève.

Un quatrième voilier a été endommagé dans l'incendie dont l'origine reste inconnue. Les dégâts matériels pourraient atteindre plusieurs dizaines de milliers de francs suisses, mais aucune victime n'a été enregistrée dans cet incident, selon la même source.

Il n'y avait pas de source apparente d'allumage sur les bateaux, et une enquête est en cours pour déterminer les causes de l'incendie.

Les flammes ont été éteintes par les membres du Service d'incendie et de secours équipés de quatre véhicules et d'un bateau, après environ deux heures d'opération.

APS

L'ONU s'inquiète du phénomène des cargos de migrants à la dérive en Méditerranée

Face au phénomène de cargos de migrants laissés à la dérive par des trafiquants en mer Méditerranée, le vice-sécrétaire général des Nations Unies, Jan Eliasson, a exprimé récemment son inquiétude et jugé nécessaire des efforts énergiques pour y remédier.

M. Eliasson a discuté de ce sujet avec le Haut-Commissaire des Nations unies pour les réfugiés, Antonio Guterres, le représentant spécial du secrétaire général pour les migrations internationales et le développement, Peter Sutherland, et le directeur général de l'Organisation internationale des migrations (OIM), William Swing. A indiqué le porte-parole du Secrétaire général de l'ONU dans une note à la presse.

«Ils ont discuté des migrations internationales et de ce qui apparaît comme une tendance effroyable en matière de traite des êtres humains s'agissant des migrants - l'abandon de grands cargos par les trafiquants en Méditerranée», a-t-il précisé.

Selon la presse, deux jours après le naufrage d'un cargo à bord duquel se trouvaient des centaines de migrants, les garde-côtes italiens ont pris le contrôle vendredi 2 janvier d'un autre bateau en perdition au large des côtes italiennes.

Le navire marchand, qui transportait 450 migrants, avait été abandonné par son équipage.

Le trafic de migrants a causé la mort de 3 000 personnes en Méditerranée rien que pour l'année 2014, contre 700 morts l'année précédente.

Saluant les efforts de sauvetage en cours, notamment par la marine et les



garde-côtes italiens, le vice-sécrétaire général des Nations unies a souligné la responsabilité de tous les Etats membres pour assurer la protection et les droits humains des migrants. Il a noté qu'il y avait un besoin urgent d'examiner les causes profondes du phénomène et de faire des efforts énergiques pour y remédier.

«Le système des Nations unies continuera ses efforts, de concert avec les gouvernements concernés, l'OIM et d'autres parties prenantes, afin de répondre aux défis qui représentent les migrations à travers le monde», a ajouté le porte-parole du secrétaire gé-

néral. De son côté, le directeur du bureau Europe du HCR, Vincent Cochetel, a estimé que l'utilisation de cargos représentait une nouvelle tendance «qui ne peut plus être ignorée par les gouvernements européens». «Il faut de toute urgence une action concertée européenne en mer Méditerranée.

Il faut aussi accroître les efforts pour sauver les gens en mer et pour fournir des alternatives légales à ces voyages dangereux», a-t-il dit dans un communiqué de presse. Le HCR a remercié les autorités italiennes pour leur réaction aux derniers incidents.

ESPAGNE: Interception de 50 clandestins au large de Motril



Une embarcation transportant 50 candidats à l'émigration clandestine, a été interceptée, vendredi, au large de Motril (Grande-Bretagne, sud de l'Espagne), ont indiqué les services de secours espagnols.

L'embarcation, transportant 47 hommes, une femme et deux mineurs, a été abordée alors qu'elle naviguait à 5 milles nautiques au nord-est de l'île d'Alboran, ajoute la même source, précisant que les services de secours ont été alertés par un cargo qui transitait par cette zone.

Les clandestins, trouvés en bon état de santé, ont été transférés par un bateau de sauvetage maritime vers le port de Motril, indique la source.

Après enquête et procédures d'usage, les immigrants seront placés dans un centre de rétention des étrangers en situation irrégulière en prévision de leur rapatriement à leurs pays d'origine.

CHINE : 5 morts dans l'effondrement d'un tunnel au Guangdong

Cinq personnes ont péri dans l'effondrement d'un tunnel dans la province chinoise du Guangdong (sud), ont annoncé samedi les autorités locales.

L'accident s'est produit lundi dans le tunnel en construction de Fenghuangshan, à Guangzhou, capitale provinciale, lors d'un glissement de terrain a enseveli cinq ouvriers, selon un communiqué de la commission municipale des transports.

Le dernier corps a été retrouvé samedi matin. L'enquête sur la cause de l'accident se poursuit.





Le virus Ebola «doit être vaincu»



Le virus Ebola qui sévit en Afrique de l'Ouest, faisant près de 8.000 victimes, «doit être vaincu», a souligné le nouveau chef de la Mission de l'ONU pour la lutte contre Ebola (Unmeer), Ismail Ould Cheikh Ahmed.

«Nous n'avons pas de plan B, nous devons vaincre ce virus. C'est à notre portée et nous ne devons pas avoir de complaisance», a affirmé M. Ould Cheikh Ahmed, cité dans un communiqué. Pour le nouveau chef de l'Unmeer, «il s'agit d'une crise mondiale».

Un soignant placé en observation aux Etats-Unis

Un soignant américain qui a séjourné en Sierra Leone va être placé dimanche en observation dans un hôpital du Nebraska (centre des Etats-Unis) après avoir été exposé au virus Ebola, a-t-on appris samedi au sein d'une source médicale.

Le patient, dont l'identité n'a pas été communiquée, arrivera à l'hôpital dimanche par voie aérienne pour y être observé et recevoir éventuellement un traitement.

«Ce patient a été exposé au virus mais n'est pas malade et n'est pas conta-

gieux», a déclaré le dr Phil Smith, directeur médical de l'unité spécialisée du Nebraska Medical Center.

«Nous allons toutefois prendre toutes les précautions adéquates. Le patient sera mis sous observation dans la même chambre que celle utilisée pour le traitement des trois premiers patients et sera contrôlé attentivement pour voir si la maladie se développe», a-t-il indiqué. Le Nebraska Medical Center, spécialement équipé pour soigner les malades atteints du vi-

rus, avait déjà traité trois patients atteints par Ebola. Deux ont survécu mais le troisième, un médecin sierra-léonais, résident américain qui travaillait à l'hôpital Connaught de Freetown, était décédé en novembre.

L'épidémie de fièvre hémorragique a fait en un an au moins 7.890 morts sur un total de 20.171 cas enregistrés dans les trois pays les plus touchés, la Guinée, le Liberia et la Sierra Leone, selon le dernier bilan de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), arrêté au 28 décembre.

APS

GB:

L'infirmière britannique contaminée par le virus Ebola dans un état critique



L'infirmière britannique contaminée par le virus Ebola et placée en isolement depuis mardi dans un hôpital de Londres est dans un état critique, a annoncé samedi cet établissement.

L'état de Pauline Cafferkey «est progressivement détérioré au cours des deux derniers jours et qu'elle est désormais dans un état critique», ont indiqué les médecins de l'infirmière, rentrée dimanche soir de Sierra Leone, dans un court communiqué.

L'infirmière recevait ces derniers jours un traitement antiviral expérimental et du plasma sanguin prélevé sur une personne ayant guéri de

la fièvre hémorragique qui a déjà fait plus de 7.800 morts.

Elle est soignée dans le «Royal Free Hospital» où avait été admis l'autome dernier l'infirmier bénévole britannique William Pooley, qui, également victime du virus Ebola en Sierra Leone, en était sorti guéri.

Comme lui, Pauline Cafferkey a été placée dans une unité d'isolement, dont l'accès est réservé au personnel

qualifié, dans un lit recouvert d'une tente disposant d'un système de ventilation autonome.

«Les prochains jours vont être décisifs. Son état pourrait empirer», avait raconté mercredi le docteur Michael Jacobs, spécialiste des maladies infectieuses.

Pauline Cafferkey, 39 ans, travaillait pour l'ONG Save the Children au centre médical britannique de Kerry Town, en Sierra Leone, avant de rentrer au Royaume-Uni dimanche soir.

Elle a été testée positive lundi à Glasgow, en Ecosse, après s'être sentie fièvreuse pendant la nuit et a ensuite été transférée tôt mardi vers l'hôpital londonien.

Un Sud-Coréen potentiellement infecté par Ebola est hospitalisé à Berlin

Un soignant sud-coréen soupçonné d'être infecté à Ebola a été admis samedi à l'hôpital Charité de Berlin, l'un des plus grands hôpitaux universitaires d'Europe, a annoncé le département en charge de la santé et des affaires sociales au sein du Sé-

nat de Berlin (gouvernement de la ville de Berlin).

Un membre du personnel médical sud-coréen qui se trouvait au Sierra Leone pour lutter contre Ebola a été admis dans la zone d'isolement de l'hôpital Charité University Me-

dicine à Berlin.

Il va d'abord subir des examens pour vérifier s'il est effectivement infecté par le virus Ebola. Le soignant aurait été infecté alors qu'il effectuait une prise de sang sur un patient atteint d'Ebola. Pourtant, le patient n'a présenté jusqu'ici

aucun symptôme et n'est donc pas contagieux, a confirmé le département de la santé du Sénat de Berlin. Le soignant sera surveillé dans une unité d'isolement pendant 21 jours, la période maximale d'incubation pour le virus Ebola.

SOMALIE: Aucun cas du virus Ebola signalé

Le gouvernement somalien a confirmé samedi qu'aucun cas du virus Ebola n'a été signalé dans la Corne de l'Afrique.

Le ministre de la Santé Ali Mohamed Mohamud a rejeté les reportages des médias locaux selon lesquels on constate un cas suspect d'Ebola dans la ville de Buulo Sharey, dans la région de Shabelle.

«Dès que nous avons entendu les rumeurs sur un cas d'Ebola en Somalie, nous avons agi de manière rapide et décisive pour mettre en qua-

rantine la victime présumée, un civil Somalien Abdulkadir Jinow Barow, et ceux qui avaient été en contact avec lui», a noté Mohamud.

Il a noté qu'il est vite devenu évident qu'il n'était pas infecté par le virus Ebola, mais il a été néanmoins transféré à Mogadiscio comme une mesure préventive, et a été soumis à une série de tests par les docteurs du ministère de la Santé. «Nous pouvons affirmer catégoriquement qu'il n'y a pas de cas d'Ebola en Somalie», a souligné le ministre.

PROPRETÉ DES BÉBÉS : PAR OÙ COMMENCER ?

Le temps est venu pour bébé de quitter ses couches... Une étape importante qui se fera sans heurts si vous acceptez avec patience ses essais et ses ratés. Quelques conseils pour l'aider à devenir propre sans lui mettre la pression.

Le meilleur âge pour s'en préoccuper, c'est entre 18 mois et 2 ans, avant l'âge du « non » ! Jamais avant l'acquisition de la marche. On peut se lancer lorsqu'on remarque que la couche est sèche à la sieste ou lorsque l'enfant manifeste lui-même l'envie de retirer ses couches. L'idéal est de commencer quelques mois avant l'entrée à l'école, aux vacances de Pâques par exemple.

Ne jamais le forcer !

Certains petits, plus anxieux ou moins intéressés par leur corps, ne sont pas très motivés par l'apprentissage de la propreté. Procédez en douceur, comme s'il s'agissait d'un jeu. Choisissez un joli pot et laissez votre enfant s'asseoir dessus avec sa couche et se familiariser avec. Proposez-lui ensuite de s'y asseoir les fesses nues. Fiez-vous à son rythme et ciblez des heures où vous savez qu'il sera plus enclin à faire pipi ou caca : après le petit déjeuner, au lever de la sieste, avant le bain... Rangez enfin le pot aux toilettes pour lui montrer la fonction de cette pièce.

Emmenez votre enfant vers son pot toutes les deux heures pour tenter d'y faire un petit pipi sur un mode ludique. Installez-le dix minutes maximum. S'il veut repartir, restez quelques minutes près de lui pour le sécuriser et, s'il insiste, respectez son souhait en le rhabillant. Recommencez avec légèreté deux heures plus tard. Même si le travail est davantage facilité en été, son apprentissage de la propreté se fera tout aussi bien en hiver !

Il a réussi, on le félicite

Oui, surtout en cas de selles, plus difficiles à obtenir. Félicitez-le sans exagération. Marquez le coup en lui offrant un petit gâteau ou des autocollants pour la première



fois. En revanche, ne jetez pas le contenu de son pot sans explications. L'enfant a du mal à se séparer de ses selles qu'il estime être à lui. Expliquez-lui qu'elles représentent la poubelle du ventre et valorisez la chasse

d'eau qu'il pourra déclencher lui-même avec plaisir.

Surtout, ne dramatisez pas. Rassurez votre enfant sur le fait que la fois prochaine sera la bonne. Encouragez-le sans lui mettre

la pression et ce, même si la rentrée scolaire approche. Recommencez quelques semaines plus tard s'il y a eu un début de blocage. Si vous faites les choses en douceur, quelques semaines, voire quelques jours, suffisent à instaurer la propreté de jour. Pour la propreté de nuit, il faut attendre encore un peu (après 3-4 ans) et n'ôter la couche qu'avec l'accord de l'enfant.

Un peu de musique pour l'encourager

S'il est un peu réticent pour y aller, mettez-lui un peu de musique dès qu'il s'installe sur le pot. Disposez près du pot un petit bac à jouets ou quelques livres réservés à la pause pipi. Vous pouvez aussi laisser un robinet ouvert à côté de lui : le bruit de l'eau qui coule aura un effet stimulant ! Enfin, expliquez-lui bien l'intérêt de ce passage aux toilettes : libéré, il se sentira mieux pour jouer après. Il se retient des heures, que faire ? Cette peur survient lorsque l'enfant a eu une expérience douloureuse (par ex : une fissure après une période de constipation) ou en cas de changement dans son environnement (déménagement, nouvelle nounou, etc.). Le risque, s'il se retient plus de cinq jours, c'est de voir se former un début de fécalome (ventre rempli de selles), qui génère des maux de ventre et amène à consulter en urgence. Pour enrayer cette angoisse, il faut simplement rassurer votre enfant. Lui réexpliquer les changements de vie qui pourraient s'être produits ou respecter sa demande, s'il réclame par exemple une couche juste pour faire ses selles. En général, tout rentre naturellement dans l'ordre en quelques semaines. Merci au Dr Marie-Noëlle Tardy, pédopsychiatre à Paris, expert pour le livre de Madeleine Deny, « La propreté », (éd. Nathan).

TESTEZ VOS CONNAISSANCES !

Êtes-vous sûre de maîtriser l'acquisition de la propreté par votre bébé ? Avec ce quiz, testez vos connaissances sur la question.

La couche sèche au réveil indique qu'il est propre

Vrai

Cette situation se produit en général vers 3 ans, soit plusieurs semaines ou plusieurs mois après la propreté de jour. Pas d'impatience, il y aura encore quelques accidents au milieu de la nuit. Il faut le temps que l'enfant interprète les signes qu'il ressent au milieu de son sommeil, et que cela le réveille. Il faut aussi qu'il puisse se lever sans crainte et aller jusqu'à leurs toilettes. Dites-lui que, dans ce cas, il est autorisé à le faire, et vérifiez qu'il peut allumer sur son passage. Sinon, installez le pot près de son lit quelque temps.

Pipi au lit après 5 ans : il fait exprès

Faux

Un enfant ne fait jamais pipi au lit délibérément. Soit il a un problème de santé - ce qui est rare - soit ces petits "accidents" sont inconscients -, indique le Dr Stéphane Clerget. On parle dans ce cas d'enurésie primaire. Celle-ci peut témoigner d'une peur de devenir grand, ou refléter le fait que le tout-petit a du mal à faire face à ce changement. Des médicaments existent, mais ils ne suffisent

généralement pas. Une aide psychologique est souvent nécessaire pour l'aider à surmonter le problème qui le gêne dans son développement.

La rentrée en maternelle se fait sans couche

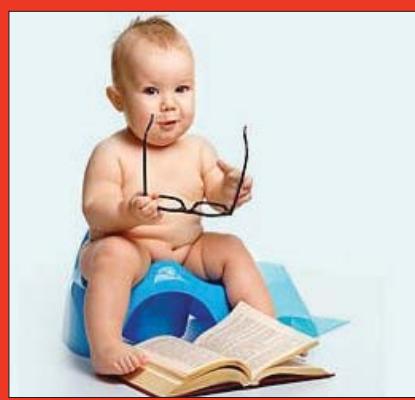
Vrai

Le plus souvent, les petits arrivent avec une couche, puis l'abandonnent quelques jours plus tard. Par imitation des copains... Inutile donc de menacer de l'entrée à l'école pour qu'il devienne propre plus vite. D'autant que ce n'est pas une très bonne motivation. C'est parce c'est agréable d'être maître de son corps qu'on a envie d'être propre, non parce que l'école le veut. Si les accidents continuent, on peut raccourcir ses journées à la maternelle. Allez le chercher à midi pour un après-midi au calme, par exemple.

En été, il est plus souvent constipé

Vrai

Lorsqu'il fait chaud, ils se déshydratent et leurs selles deviennent plus dures. Proposez-lui régulièrement de l'eau, du jus d'orange ou de pruneaux. Plus grand, faites-lui manger davantage de fruits et de légumes. Si vous ne voyez pas de selles pendant plusieurs jours, ne vous alarmez pas immédiatement. Un biberon trop dosé en poudre ou un excès de gâteaux peuvent en effet



l'expliquer. Pensez cependant à lui faire boire de l'eau. Mais sans selle depuis une semaine, ou si votre enfant se plaint de son ventre, consultez votre pédiatre. Parmi les solutions : changer de lait, mettre pendant un temps de l'eau Hépar dans les biberons, essayer un suppositoire de glycérine....

VOTRE ENFANT ÉTAIT PROPRE, IL NE L'EST PLUS. QUE FAIRE ?

Votre enfant était propre et voilà que du jour au lendemain ses réflexes de propreté disparaissent. Pourquoi ? Quelles sont les solutions ? Réponses avec Catherine Dumonteil Kremer, consultante familiale.

Quelles sont les causes du changement ?

Les changements significatifs dans la vie d'un enfant sont souvent l'explication de ce retour en arrière. Souvent, les grosses tensions et le stress sont à l'origine du problème. Être propre est un processus inconscient : suite au changement, l'enfant n'est plus disponible à être propre.

Quelques exemples d'événements troublants : le divorce des parents, l'entrée à l'école ou encore la naissance d'un frère ou d'une sœur où votre enfant, par « jalouse », cherche à attirer l'attention en montrant que lui aussi est là.

« Notez aussi que l'enfant fait parfois une expérience » ajoute Catherine Dumonteil Kremer. « Entre 3 et 6 ans, il est un âge où il veut se tester. Il va parfois manger énormément, afin de voir jusqu'à où il est capable d'aller. De la même façon, votre enfant peut se retenir d'aller faire pipi juste pour tester sa capacité à se retenir. Et du coup, il fait pipi sur lui. »

Décelez les changements du moment afin de tisser un lien entre son attitude et ce qu'il se passe, peut vous aider à trouver la réelle origine du problème et mieux le régler. Comment aborder cela ? Découvrez nos conseils dans le paragraphe suivant.

Si vous êtes très inquiète

Peut-être est-ce un signe d'alarme. N'hésitez pas à consulter. D'abord pour vous, car vos angoisses sont peut-être liées à votre propre éducation et la façon dont vous avez appris à devenir propre. Ensuite, avec votre enfant, car il existe peut-être un problème de fond qui sera géré par un spécialiste.

Mais sinon rassurez-vous et attendez que ça passe. Ce problème est souvent passager et cela peut durer jusqu'à quelques mois.

Merci à Catherine Dumonteil Kremer, consultante familiale, auteure, journaliste, conférencière et formatrice en relations humaines. Elle a écrit « Poser des limites à son enfant et les respecter », aux Editions Jouvence.

PIPI AU LIT

Quand doit-on consulter ?

Propre le jour, votre enfant continue de mouiller son lit la nuit ? Voici des pistes pour le soutenir et éviter que cette énurésie nocturne ne perdure.

D'où vient l'énurésie nocturne ?

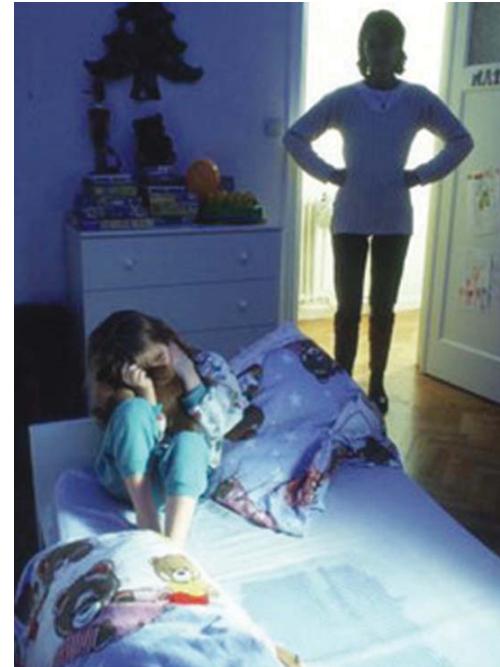
Soit les reins fabriquent trop d'urine la nuit, soit la vessie, hyperactive, se contracte sans raison apparente. Mais la plupart des enfants concernés ont simplement un sommeil profond qui ne leur permet pas de ressentir le besoin d'uriner. Il s'agit souvent d'enfants anxieux chez qui l'énurésie peut réapparaître lors d'un moment difficile : changement d'école, traumatisme (deuil, séparation entre les parents...), problèmes avec les camarades...

Comment réagir ?

Ne pas le gronder, ni l'humilier : votre enfant n'est pas responsable de ce qui lui arrive puisqu'il ne peut pas se contrôler lorsqu'il dort. Mais ne pas tout assumer (comme changer ses couches s'il est grand) : cela le maintiendrait dans une position de bébé. Ne le félicitez pas non plus quand le lit est sec, car cela signifierait qu'il a agi volontairement. La bonne attitude : dédramatiser la situation et l'encourager à régler ce problème en lui confiant des missions.

Comment aider votre enfant

L'enfant doit boire régulièrement dans la journée afin de faire fonctionner ses reins. Mais après 18 heures, ne boire que de l'eau, uniquement en cas de soif et sans excès. Le jour, il doit aller régulièrement aux toilettes, pour éviter



d'irriter sa vessie. Idem le soir avant de dormir. À partir de 6 ans, il est capable de mettre son pyjama au sole ou de changer ses draps. Montrez-lui les affaires à sa disposition, puis laissez-le faire. Une veilleuse pour le guider la nuit vers les toilettes est aussi une bonne idée. C'est mieux que de mettre un

pot dans sa chambre, qui n'est pas le lieu pour faire pipi !

Peut-il dormir à l'extérieur ?

Encourager les sorties à l'extérieur aide l'enfant à gagner en confiance. Souvent, si tout se passe très bien ! Lors d'une classe découverte

verte, prévenez l'enseignant, de manière à ce qu'il soit pris en charge discrètement en cas d'accident. Et rassurez votre enfant en lui disant qu'il n'est pas le seul à faire pipi au lit. Si besoin, proposez-lui des sous-vêtements adaptés, comme les protections DryNites, discrètes sous le pyjama et jetables.

À quel moment prendre un avis médical ?

Généralement, quand l'énurésie persiste entre 6 et 10 ans. Mais si cela préoccupe, on peut demander conseil avant 5 ans. Si l'enfant était propre et qu'il recommande à faire pipi au lit, il faut toujours vérifier que cette énurésie n'est pas le symptôme d'une maladie telle qu'un diabète, une infection urinaire ou une maladie rénale.

Existe-t-il des traitements ?

Un traitement hormonal, la desmopressine, vise à réduire la production d'urine fabriquée par les reins la nuit. Il ne se donne qu'après échec des mesures préventives. Il existe une alarme, le Pipi-Stop, qui réveille l'enfant dès qu'il commence à uriner. Mais le Dr Christophe Philippe, pédiatre et spécialiste de l'énurésie au Centre hospitalier de Courbevoie, ne la propose pas, car cela perturbe le sommeil. Pour lui, la prise en charge psychologique de l'enfant et l'aide des parents sont souvent suffisantes.

PASSER AU LIT DE GRAND



cette étape comme un nouveau pas vers son autonomie.

Mettez-le dans la confidence.

Vous croirez bien faire en lui faisant la surprise au retour d'un week-end chez ses grands-parents... mais votre surprise risque de faire long feu. Votre enfant aura sans aucun

doute le sentiment qu'on lui a volé quelque chose pendant son absence. N'oubliez pas que son lit à barreau, c'est son univers à lui, depuis sa naissance, avec ses peluches, son doudou, son oreiller... Mieux vaut le mettre dans la confiance et choisir son futur « lit de grand » ensemble. Et, pourquoi pas, demandez-lui dans quel coin de la chambre il souhaite dormir désormais. Tout cela, ça aide à grandir !

Ne revenez pas en arrière

Une fois le nouveau lit installé, démontez l'ancien... même si vous savez que dans quelques mois il vous faudra le remonter pour un nouveau bébé. Mais ainsi vous aiderez votre enfant à faire de ce nouveau lit son nouveau nid douillet. S'il remue beaucoup dans son sommeil, vous pouvez installer une barrière de sécurité amovible ou placer son lit contre un mur. C'est aussi le moment de ranger les turbulentes : à presque trois ans, votre enfant peut dormir avec une couette légère sans risque d'étouffement.

TISSEMSILT: 4 000 enfants suivent des spectacles de théâtre et de clown

Des spectacles de théâtre, de clown et de magie organisés à la maison de la culture «Mouloud Kacim Nait Belkacem» de Tissemsilt, dans le cadre du programme d'animation des vacances scolaires d'hiver, ont drainé plus de 4 000 enfants, a-t-on appris samedi du directeur de cet établissement culturel.

Le théâtre de la maison de la culture a accueilli entre 600 à 700 enfants par jour, venus en compagnie de leurs parents, suivre des représentations théâtrales, dont «El Maghara El Adjiba» (la grotte magique) de la coopérative culturelle «Taftika» de Sétil et «Moughamarate El fodholi essaghir» (Les aventures du petit curieux) de la coopérative «Marsemini» d'Oum El Bouaghi.

Les initiateurs du programme culturel concocté pour les vacances d'hiver ont veillé à présenter des pièces de théâtre et de divertissement éducatifs, dont celle de la coopérative culturelle «Ahabab El Fen» de Tiaret, intitulée «El Bara a oul wahch» (l'innocence et le monstre).

D'autres spectacles de clown et de magie ont subjugué les enfants, dont ceux animés par les magiciens Brahim Graoumsa, Abdelaziz et Brahim Seddiki.

Des jeux récréatifs ont été par ailleurs organisés au hall de cet établissement culturel et ont attiré un nombre jugé record d'enfants venus s'adonner notamment au saut sur tapis gonflable, au tremplin et à la balançoire.

Les vacances d'hiver ont constitué également une occasion pour un nombre de magiciens et clowns de rendre visite aux enfants hospitalisés dans des établissements de santé de Tissemsilt, Theniet El Had et Bordj Bounaâma, chargés de cadeaux et de jouets.

La maison de la culture de Tissemsilt a honoré, en cette occasion, des troupes qui ont animé ces vacances, une manière d'encourager les jeunes talents.

SALON NATIONAL DE L'ARTISANAT À ORAN Des recettes de plus de 50 millions DA

Le Salon national de l'artisanat, qui a pris fin samedi à Oran, a enregistré des ventes de plus de 50 millions DA, a-t-on appris du directeur de la Chambre de l'artisanat et des métiers.

«Les recettes générées par les produits artisanaux vendus lors de ce salon sont importantes, ce qui prouve le succès du salon», a souligné Khalid Tahraoui à l'APS, en marge de la cérémonie de clôture de cette manifestation, organisée au Centre des conventions «Mohamed Benahmed».

La date d'organisation de ce rendez-vous de neuf jours coïncidant avec les vacances scolaires d'hiver, le jour de l'an et le Mawlid Ennabaoui, a contribué à la réussite de ce salon, a indiqué le même responsable.

La manière d'exposer les produits artisanaux à l'intérieur de vitrines de stands, la diversité et la qualité des produits, surtout les prix de vente «raisonnables» ont aussi incité les visiteurs à acquérir des produits, a soutenu un inspecteur de l'artisanat de la direction du tourisme et de l'artisanat d'Oran.

Les produits traditionnels confectionnés à partir du bois, du cuivre, de la céramique et de la poterie, les tapis, les bijoux en argent, les dattes, les figues séchées et le savon traditionnel, sont les denrées les plus vendues au cours de ce salon, a fait savoir un organisateur.

Un fabricant de céramique du Centre du pays a affirmé que cette manifestation a été une occasion pour commercialiser ses produits et répondre à la demande des entreprises publiques et privées.

Une grande affluence a été enregistrée lors de ce salon, estimée à plus de 120.000 visiteurs venus des wilayas du pays et de l'étranger, a indiqué le directeur de la Chambre de l'artisanat et des métiers d'Oran. Cette édition, placée sous le patronage du ministère du Tourisme et de l'Artisanat, a vu la participation de plus de 300 exposants de 46 wilayas du pays.

APS

Des fouilles archéologiques en cours sur le site du tombeau de Tin Hinan

Des fouilles archéologiques autour du monument funéraire de la reine touareg Tin Hinan, un tombeau daté du IV^e siècle, sont en cours à Abalessa (80 km de Tamanrasset), a-t-on constaté.



Lancées en décembre 2014 par le Centre national de recherche archéologique (Cnra) en partenariat avec l'Office national du parc culturel de l'Ahaggar (Onpca), ces fouilles archéologiques se concentrent sur «les remblaiements issus de l'intérieur et des parois du monument et amassés autour du tombeau» a expliqué l'APS le directeur du Cnra, Farid Ighilahriz.

Le directeur du Cnra a indiqué que les archéologues du centre ont procédé à «des relevés topographiques afin d'établir le plan du monument ainsi qu'à un relevé photogrammétrique» qui peuvent «fournir des maquettes en 3D et suggérer des reconstructions» du monument, après recoupements avec les objets trouvés lors des fouilles.

La fouille, poursuit M. Ighilahriz, a déjà révélé en quelques jours des «fragments d'os, de bois, de poteries

et d'œufs d'autruche». Ces éléments, destinés à être étudiés en laboratoire, devraient renseigner sur la structure originale du tombeau qui porte aussi sur certaines pierres des gravures d'animaux et des inscriptions en Tifinagh, également destinées à l'étude. Un autre sondage au radar géologique sera «prochainement effectué et permettra de déterminer la profondeur du sol du monument et ce qui pourrait s'y trouver», selon M. Ighilahriz.

Situé au confluent des oueds Abalessa et Tifirt, ce tombeau découvert en 1926 par une expédition franco-américaine a d'abord servi d'habitation fortifiée avant de devenir le tombeau de la reine touareg (abritant un rituel sacré autour de la chambre funéraire).

Dans ce tombeau ont été découverts des restes d'habits en cuir, des colliers de perles semi-précieuses,

un mobilier et d'autres objets antiques qui se trouvent au musée national du Bardo à Alger avec le squelette de Tin Hinan.

Sur site, l'Onpca avait aménagé en 2009 un poste de garde, une clôture, un petit centre d'interprétation sur le monument et un parcours pavé en parfaite adéquation avec l'environnement.

Un second programme d'aménagement du site est inscrit pour sa valorisation, après la fin des fouilles qui devraient durer près de deux mois.

Ce programme prévoit «le dégagement total du tombeau, l'installation d'une maquette reproduisant le massif montagneux entourant Abalessa et une maquette du monument afin de plus introduire les visiteurs à l'intérieur des chambres du tombeau», selon le directeur de l'Onpca, Ahmed Aouali.

Un nouveau centre d'interprétation du parc culturel de l'Ahaggar opérationnel

Un nouveau centre d'interprétation, infrastructure culturelle et touristique, créé par le parc culturel de l'Ahaggar à Tamanrasset, offrant aux visiteurs une vision globale de l'histoire, des biens culturels et naturels et naturels du parc a été présenté vendredi à la presse, en attendant son inauguration.

Opérationnel depuis octobre 2013, mais toujours fermé aux visiteurs en attendant d'être inauguré officiellement, ce centre d'interprétation (un musée dont les fonctions se limitent à l'exposition) créé et géré par l'Office national du parc culturel de l'Ahaggar (Onpca) a accueilli ses premiers visiteurs à la faveur du 5e Festival international d'Abalessa-Tin Hinan pour les arts de l'Ahaggar (Fiataa).

Une visite de ce centre propose en premier lieu au public une meilleure compréhension des structures de l'Onpca et de ses missions avant de présenter une multitude d'informations sur l'Ahaggar.

Dans un premier hall d'exposition des panneaux d'information issus de l'exposition «Sahara» réalisée pour le PANAF 2009 renseignent sur la composante géologique de la région et son évolu-



l'apparition du Tifinagh. La faune et la flore spécifique à la région, dont la préservation est également du ressort du parc comme l'Amayas (guépard) qui revient peu à peu ces dernières années dans l'Ahaggar, sont aussi répertoriés et présentés dans un hall à part.

Du côté du patrimoine matériel l'exposition propose également une découverte de l'artisanat local, les bijoux touaregs et leurs significations, les monuments funéraires touaregs ainsi qu'une maquette, des photos et notice du tombeau de Tin Hinan se trouvant 80 km plus loin à Abalessa.

Pour le patrimoine immatériel, des explications sur plusieurs rituels, musiques, instruments, jeux populaires et fêtes religieuses sont fournies en plus de l'installation d'écrans pouvant diffuser des illustrations audiovisuelles.

Quelques touristes informés de l'existence de ce centre ont «regretté» de ne pas y avoir accès alors que cette structure peut être «exploitée pour le tourisme surtout en cette période de fin d'année» pour se faire «une vision globale sur un parc impossible à visiter en entier» vu sa superficie de plus de 600 000 km².

tion à travers le temps en plus de fournir une vision global de l'évolution des populations de l'Ahaggar et de toute l'Afrique du nord depuis la préhistoire jusqu'à

historiques.

Dans ce centre l'art rupestre est également mis en avant avec des photos et des notices explicatives de l'évolution de ce dernier (gravure et peinture) pour en arriver jusqu'à

SYSTÈMES DE BIOMÉTRIE VOCALE

LA VOIX

DE LA SÉCURITÉ ?

Devant les risques de contournement des différents systèmes d'authentification en vigueur, notamment les fameux mots de passe, beaucoup d'opérateurs sont tentés par le recours aux «cordes vocales» comme empreintes originales, hautement sécurisées de reconnaissance.

Par Samy YACINE

Les techniques de sécurisation et d'authentification des échanges et transactions sur internet constituent un casse-tête pour les entreprises et organismes engagés dans le développement du commerce et des échanges électroniques. Les actes de piratage et de contournement des systèmes de sécurisation repoussent les limites des systèmes informatiques contraints de puiser dans de nouvelles ressources pour garantir des échanges à l'abri de toute intrusion. Du coup, de nombreuses pistes sont explorées dans l'espoir de trouver la parade infranchissable, susceptible de fournir la sécurité totale des échanges, inspirant à quelques observateurs l'idée que, bientôt, les mots de passe seront rangés au placard des souvenirs. Dans ce contexte, le recours à la reconnaissance vocale constitue une nouvelle trouvaille testée par des opérateurs, notamment financiers, avec pour l'heure des résultats satisfaisants. «Faire des achats sur Internet, valider des transactions bancaires, consulter son compte client... et tout cela avec le simple son de sa voix. C'est n'est pas de la science-fiction, mais une réalité à laquelle chacun d'entre nous sera confronté prochainement», écrit le site www.onet.com qui fait état de progrès en la matière grâce à une série d'expérimentations menées par des entreprises financières françaises dont La Banque Postale, bien engagée dans l'implémentation du fameux procédé d'authentification par biométrie vocale, T2P (talk to pay), développé par l'opérateur américain



PriceWaterhouse Coopers. Près de quatre banques françaises sont ainsi engagées dans cette voie d'authentification apparemment plus sûre, dans la mesure où de nombreuses recherches attestent de l'efficacité des empreintes vocales comme outil d'identification. Pour illustration, nous pouvons citer la thèse de doctorat soutenue par Juliette Kahn à l'Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse, intitulée «Parole de locuteur : performance et confiance en identification biométrique vocale. Signal et Image Processing, Université d'Avignon, 2011», consultable sur le site <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00995071v2>, dans laquelle elle tente de répondre à deux questions de travail suivante : «Tous les extraits de parole d'un même locuteur sont-ils équivalents pour le reconnaître?

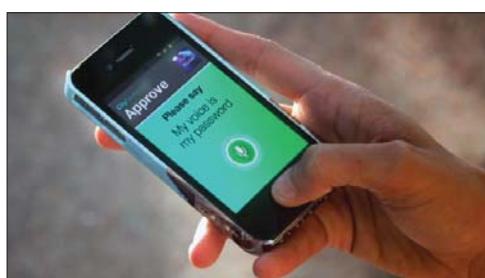
Comment se structurent les différentes sources de variation qui véhiculent directement ou indirectement la spécificité du locuteur ?». Parmi les objectifs poursuivis par cette recherche doctorale, écrit-elle en page 48, «comprendre comment extraire et organiser l'information sur le locuteur présente dans le signal de parole».

Le site onet.com fait état de résultats d'une «étude récente d'OpusResearch» qui indique que le nombre d'utilisateurs de procédés d'authentification vocale dépasse les 56 millions de personnes dans le monde « principalement pour accéder à un support téléphonique (77 %), un service public (18 %) ou pour remettre à zéro un mot de passe (4 %)», précise le site qui ajoute que «ce nombre d'utilisateurs devrait doubler d'ici deux ans.»

trent pas la voix de l'utilisateur mais un « gabarit », c'est-à-dire un ensemble de caractéristiques physiologiques et comportementales qui font l'unicité d'une voix : spectre, fréquence, timbre, débit, rythme, etc. », avant d'ajouter que ces « empreintes sont évidemment stockées de manière sécurisée ». Parmi les spécialistes interrogés, Loïc Guézo, directeur du développement auprès de Trend Micro Europe du Sud se dit convaincu que, même « si un pirate arrivait à mettre la main dessus, elles ne permettraient pas de reconstituer la voix d'origine par synthèse vocale. Elles sont l'équivalent d'un hash numérique ». La notion de hachage signifie, selon l'encyclopédie en ligne Wikipedia «une fonction particulière qui, à partir d'une donnée fournie en entrée, calcule une empreinte servant à identifier rapidement, bien qu'incomplètement, la donnée initiale. Les fonctions de hachage sont utilisées en informatique et en cryptographie». Au sujet d'éventuelles tentatives d'intrusion, par exemple par la subtilisation de la phrase secrète d'un usager, ce même expert exclut toute possibilité de surveillance gracie, explique-t-il à «des processus de validation qui permettent de comparer une soumission aux précédentes. S'il y a trop de similitudes, elle est rejetée ». Il n'y a pas de raison de remettre en cause l'efficacité de tels procédés technologiques qui à coup sûr offriront des services efficaces à de nombreux usagers. Juste ne faudrait-il pas sous-estimer le génie et la persévérance des hackers qui gardent intactes leurs chances de trouver la porte d'entrée.

UNE ÉCONOMIE DE RESSOURCES

Le site du quotidien économique français lesechos.fr a consacré un long papier aux technologies de biométrie vocale dans lequel il met l'accent sur l'impact économique attendu grâce à une significative réduction de coûts. Ainsi évoque-t-il la possibilité «d'éliminer les coûts et les désagréments liés aux demandes de réinitialisation des mots de passe» ; une motivation pour près de 20 à 30% des appels adressés aux supports informatiques, selon les termes d'une étude citée par le site qui voit là « un problème aigu pour les départements informatique et services support dans les entreprises de toutes tailles.» Pour donner un



exemple vivant lesechos.fr présente le cas d'une entreprise, aux Etats-Unis, qui par un «recours à la biométrie vocale pour la réinitialisation des mots de passe, a pu

atteindre une moyenne de 3 demandes de réinitialisation par an et par employé !» Autant d'économies réalisées sur le temps et la ressource, notamment humaine.

LA TURQUIE AU PREMIER RANG !

D'après de nombreux titres de la presse spécialisée, la pratique de la biométrie vocale est de plus en plus déployée en Turquie où de nombreux opérateurs des télécommunications et de la finance trouvent beaucoup d'avantages dans cette méthode d'authentification. Pour le site www.paris-communiques.com qui évoque l'expérience turque en matière de biométrie vocale, il est constaté que «les fraudes par usurpation sont réduites, les interactions avec le client sont simplifiées et les rapides, la

solution est peu onéreuse car seul l'outil téléphonique est nécessaire ». Ce qui donne à l'un des opérateurs turcs les plus en vue sur ce marché, la société Sestek, qui se présente sur son site web officiel comme « pionnière en matière de la technologie vocale en Turquie », du ressort pour une ambition à l'international dans l'optique, lit-on sur son site « d'intégrer le marché mondial de la biométrie vocale avec sa solution de vérification vocale qui a atteint 1,3 millions d'empreintes vocales enregistrées dès le premier projet déployé.»



La Ligue arabe tiendra aujourd'hui une réunion urgente sur la situation sécuritaire en Libye

La Ligue arabe tiendra aujourd'hui une réunion urgente sur la situation sécuritaire en Libye, a indiqué le secrétaire-général adjoint de l'organisation, Ahmed Ben Helli.

Cette réunion qui se tiendra au niveau des représentants permanents «sera consacrée à l'étude des dangereux développements que connaît la Libye et l'accroissement de la violence et des actes de terrorisme», a déclaré M. Ben Helli à la presse.

Il ajouté que ces actes «ne visent plus seulement les individus (...) mais également les infrastructures économiques vitales qui représentent la richesse du peuple libyen, notamment les réservoirs de pétrole».

La réunion a été réclamée par le représentant permanent de la Libye à la Ligue arabe.

Depuis la chute de Maâmmar El Gueddafi, au terme de huit mois de conflit en 2011, la Libye est dirigée par deux Parlements et deux gouvernements rivaux, l'un proche des miliciens islamistes de Fajr Libya et l'autre reconnu par la communauté internationale, siégeant à Tobrouk, près de la frontière égyptienne.

Livré aux milices, le pays connaît une escala de la violence et des actes terroristes sans précédent qui ciblent non seulement les citoyens libyens et les étrangers mais aussi les infrastructures économiques vitales, telles les installations pétrolières, qui représentent la richesse du peuple libyen.

La Guinée-Bissau dément toute présence sur son territoire d'auteurs présumés de l'attaque en Gambie

La Guinée-Bissau a démenti samedi des informations sur une présence sur son territoire d'auteurs présumés de l'attaque du 30 décembre contre le palais du président Yahya Jammeh de la Gambie et a condamné cet assaut. «Aucun militaire présumé impliqué dans la tentative de coup d'Etat en Gambie n'a franchi la frontière» pour entrer en Guinée-Bissau, affirme le gouvernement bissau-guinéen dans un communiqué publié samedi. Bissau «condamne avec véhémence» l'attaque du 30 décembre et dit avoir «renforcé les mesures de contrôle au niveau de sa frontière nord» avec le Sénégal, ajoute le communiqué.

Mercredi, une source militaire à Bissau avait affirmé que quatre officiers gambiens soupçonnés d'avoir participé à l'attaque du 30 décembre ont fui en Guinée-Bissau.

Pour sa part, le président de la Ligue bissau-guinéenne des droits de l'homme, Luis Vaz Martins, a affirmé samedi que «la source sûre, au moins un militaire» gambien présumé à avoir participé à cette attaque «avait été arrêté» en Guinée-Bissau, sans plus de détails. «Nous avons mis la pression pour qu'il (cet assaillant gambien présumé) soit immédiatement libéré. Il n'existe aucun accord d'extradition entre la Gambie et la Guinée-Bissau, et envoyer quelqu'un en Gambie signifierait l'envoyer à la mort», a indiqué M. Martins, cité par l'AFP.

Mais «si le gouvernement dit ne détenir personne, cela nous réconforte», a-t-il ajouté.

L'attaque d'hommes armés contre le palais présidentiel à Banjul avait fait mardi au moins trois morts selon un bilan non officiel. Le chef de l'Etat était alors en visite privée à l'étranger.

Les assaillants avaient été repoussés par les forces loyales au président Jammeh, selon des sources militaire et diplomatique.

COUP D'ETAT MANQUÉ EN GAMBIE

L'ONU souhaite des enquêtes dans le respect des procédures judiciaires

L'ONU souhaite que les enquêtes sur le récent coup d'Etat manqué en Gambie soient menées dans le respect des procédures judiciaires, indique un communiqué du représentant spécial onusien pour l'Afrique de l'Ouest, Mohammed Ibn Chambas.

Une tentative de renversement du régime du président Yahya Jammeh par un groupe d'insurgés s'est déroulée dans la nuit du 29 au 30 décembre 2014 en Gambie. Dans le communiqué transmis à Xinhua, Mohammed Ibn Chambas condamne la tentative de prise du pouvoir par des moyens anticonstitutionnels en Gambie.

Il engage les autorités gambiennes, en particulier les forces de sécurité et de défense, à s'assurer que les enquêtes sont menées dans le respect des droits humains et des procédures judiciaires.

«En tant qu'organisation dont l'objectif principal est le maintien de la paix et de la sécurité, l'ONU rejette les tentatives de renversement de l'ordre constitutionnel», indique M. Chambas. Il



rappelle «le principe, tant de l'Union africaine que de la Cédéo (Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest), de + tolérance zéro+ pour les coups d'Etat sur le continent».

Plusieurs organisations de défense des droits de l'homme basées à Dakar ont, après l'annonce de la tentative de coup de force, dénoncé les violations des droits de l'homme et des libertés dont celle de la presse en Gambie, pays situé enclavé dans le Sénégal.

Mercredi, la Rencontre africaine pour la défense des droits de l'homme (Raddho) a déclaré que la mutinerie de soldats gambiens intervenue mardi matin à Banjul est «un avertissement solennel» au président Yahya Jammeh.

Dans un communiqué publié vendredi, plusieurs organisations des droits de l'homme ont demandé au gouvernement bissau-guinéen de «ne pas extrader vers la Gambie les personnes arrêtées sur son territoire».

ONU-BURUNDI

La Mission d'observation électorale au Burundi a officiellement commencé à travailler

Le secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki-moon, s'est félicité que la Mission d'observation électorale des Nations Unies au Burundi (Menub) ait officiellement commencé à travailler le 1er janvier 2015.

Mandatée par la résolution 2137 (2014) du Conseil de sécurité, la Mission est dirigée par l'envoyé spécial du secrétaire général, Cassam Uteem, de l'île Maurice, a rappelé le porte-parole du Secrétaire général dans un communiqué de presse publié vendredi soir.



La Menub est chargée d'observer les élections présidentielle, législatives et locales qui sont prévues entre mai et septembre 2015 au Burundi.

«Le secrétaire général note que des élections pacifiques et crédibles sont essentielles pour le peuple du Burundi, et espère que tous les Burundais vont saisir cette occasion pour consolider la paix et la stabilité dans leur pays», a dit son porte-parole.

La Menub succède au Bureau des Nations unies au Burundi (Bnub) qui a fermé en décembre 2014.

BURUNDI

Une centaine de morts dans les affrontements entre forces de l'ordre et rebelles

Les affrontements déclenchés mardi dernier entre les forces de l'ordre burundaises et un groupe de rebelles non identifiés, ont fait une centaine de morts, dont une douzaine de soldats, a indiqué dimanche une source militaire dans un nouveau bilan.

Après cinq jours d'opérations militaires interrompues, «des membres de la rébellion qui ont attaqué le Burundi ont été anéantis par les forces de l'ordre, (...) nous avons tué 105 malfaiteurs et quatre ont été capturés sur un total de 121 hommes entrés dans la province de Cibitoke (nord-ouest du Burundi) depuis la RDC mardi», a annoncé un général de l'armée, cité par l'AFP.

«Nous avons saisi également un mortier de 60 mm, cinq lance-roquettes, des mitrailleuses et plus de cent fusils», a-t-il ajouté.

Ce haut gradé de l'armée burundaise a également fait état de «deux morts» dans les rangs de l'armée, mais selon d'autre

sources militaires, douze soldats ont été tués au cours de ces combats.

Un précédent bilan communiqué mercredi par une source militaire faisait état de 35 morts, dont 34 parmi les rebelles et un soldat. Les forces de l'ordre burundaises – armée et police appuyée par des civils en armes -- ont intercepté et affronté mardi à une cinquantaine de km au nord de la capitale Bujumbura un imposant groupe de rebelles -- 200 hommes selon des habitants -- en provenance de République démocratique du Congo (RDC) voisine.

Selon l'armée, les rebelles voulaient rejoindre la forêt de la Kibira, plus profonde dans le centre-nord du pays.

La Kibira court sur les sommets de la crête Congo-Nil partageant le Burundi du nord au sud et servait de sanctuaire aux groupes armés pendant la guerre civile burundaise (1993-2006), notamment à la guérilla hutu en lutte contre l'armée alors dominée par la minorité tutsi.

20 chrétiens égyptiens enlevés par des islamistes

Vingt chrétiens coptes égyptiens ont été enlevés ces derniers jours à Syrie, dans le centre la Libye, a indiqué samedi une source proche du gouvernement reconnu par la communauté internationale.

Trente d'entre eux ont été enlevés samedi et sept autres dans les jours précédents, a précisé cette source, mettant en cause la milice Ansar Asharia, classée organisation terroriste par l'ONU.

Les circonstances dans lesquelles ces 20 personnes ont été enlevées n'étaient

pas claires dans l'immédiat, ni leur identité mais la même source a assuré qu'il s'agissait de coptes.

La Libye, où travaillent des dizaines de milliers d'Egyptiens notamment dans les secteurs de la construction et de l'artisanat, a déjà été le théâtre d'enlèvements et d'assassinats de coptes ainsi que d'autres étrangers de confession chrétienne.

Un médecin égyptien et son épouse, tous deux coptes, ont notamment été assassinés à Syrie le 23 décembre. Leur

fille de 13 ans, enlevée par les assaillants, avait été retrouvée morte deux jours plus tard. La ville côtière Syrite, située à 500 km à l'est de Tripoli, est sous le contrôle de groupes armés, principalement la milice Ansar Asharia mais aussi la coalition Fajr Libya.

L'ONU a classé en novembre Ansar Asharia à Benghazi et Derna (Est) comme organisations terroristes en raison de leurs liens avec Al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI).

APS

IRAN**Hassan Rohani
veut en finir avec l'«isolement»
de son pays**

Le président iranien Hassan Rohani a estimé dimanche que le développement de l'Iran est tributaire d'une sortie de l'«isolement», soulignant que les investisseurs étrangers ne constituaient nullement une «menace» pour le pays.

«Le pays ne peut pas se développer dans l'isolement. Mais cela ne signifie pas que nous devons renoncer à nos principes et idéaux», a déclaré M. Rohani lors d'un discours télévisé.

Selon lui, l'Iran, qui subit en ce moment des sanctions internationales liées au dossier nucléaire, doit renforcer son économie afin qu'elle soit moins vulnérable au contexte international marqué par l'effondrement des prix du pétrole.

«Le renforcement de l'économie» impliquerait nécessairement la consolidation des relations avec le monde extérieur, notamment par la présence d'«investisseurs étrangers», a-t-il plaidé.

«L'époque où on disait que la présence d'investisseurs étrangers menaçait l'indépendance du pays est révolue. Aujourd'hui c'est le contraire», a-t-il ajouté.

Le président Rohani a de nouveau défendu les discussions menées depuis plus d'un an avec les grandes puissances pour régler le dossier du nucléaire iranien, qui attise les relations internationales.

«Personne ne négocie sur les principes (...) les négociations consistent à établir



un pont entre leurs demandes et nos demandes», a-t-il dit. «Nos principes ne sont pas liés aux centrifugeuses mais à notre détermination» à défendre le programme nucléaire de l'Iran.

Téhéran, qui revendique son droit à une filière nucléaire civile complète, refuse de réduire le nombre de ses centrifugeuses, qui est une exigence essentielle du groupe 5+1 (Etats-Unis, Russie, Chine, France, Royaume-Uni et Allemagne).

L'Iran et les grandes puissances doivent se retrouver le 15 janvier pour un nouveau round des négociations, lancées en novembre 2013 et qui devraient donner lieu à une levée des sanctions internationales en échange de la réduction par Téhéran de ses capacités nucléaires, en particulier d'enrichissement d'uranium

PAKISTAN**Au moins sept morts dans de nouvelles frappes de drone américain**

Au moins sept personnes ont été tuées dimanche dans une frappe de drone américain visant un repaire présumé d'insurgés dans la région tribale du Waziristan du Nord, dans le nord-ouest du Pakistan, selon des sources locales.

Le drone américain a tiré deux missiles sur le complexe d'un commandant ouzbek dans la zone de Datta Khel de la région du Waziristan du Nord, une zone tribale à la frontière pakistano-afghane où l'armée pakistanaise combat les talibans depuis le 15 juin 2014.

D'après des médias locaux, au moins sept personnes ont été tuées lors des frappes.

Un responsable du renseignement pakistanais, cité par l'AFP, a indiqué de son côté que le raid aérien a atteint six éléments de Tehreek-e-Taliban Pakistan (TTP) dont un commandant et quelques insurgés ouzbeks. La frappe a eu lieu pendant une réunion des talibans locaux

et ouzbeks dans le complexe appartenant au commandant ouzbek Usman.

Trois personnes ont également été blessées, selon des médias locaux.

Il s'agit de la première frappe de drone contre des militants présumés dans les régions tribales pakistaines depuis le début de l'année.

Ces nouvelles frappes de drones interviennent dans la foulée de l'attaque, à la mi-décembre, d'un commando taliban contre une école fréquentée par des enfants de militaires à Peshawar, grande métropole du nord-ouest du Pakistan, à la porte des zones tribales et de l'Afghanistan.

Les talibans pakistanais du TTP, en lutte depuis près de huit ans contre le gouvernement d'Islamabad, avaient revendiqué cette attaque qui a fait 150 morts, en représailles à la vaste offensive contre les fiefs des insurgés au Waziristan du Nord.

CORÉE NORD-ETATS-UNIS**Pyongyang dénonce le renforcement des sanctions imposées par Washington**

La Corée du Nord s'est insurgée dimanche contre le renforcement par les Etats-Unis des sanctions à son encontre après le piratage informatique du studio de cinéma Sony Pictures Entertainment.

«Les actions persistantes et unilatérales de la Maison Blanche et l'adoption de sanctions (...) prouvent manifestement qu'elle ne s'est pas départie de sa répugnance et de son hostilité invétérées» envers la Corée du Nord, a affirmé un porte-parole, cité par l'agence officielle KCNA.

Pour le ministère nord-coréen des Affaires étrangères, le refus des Etats-Unis de lancer une enquête conjointe sur cette affaire de piratage était le signe de leur «mauvaise conscience».

Vendredi, Washington a imposé de nouvelles sanctions à la Corée du Nord en l'accusant d'être derrière une cyberattaque visant les studios de cinéma Sony

Pictures. Ces mesures punitives ciblent trois entités, le Bureau général de Reconnaissance, la société de développement minier de la RPDC (Korea Mining Development Trading

Corporation) et la société commerciale Korea Tangun Trading Corporation, ainsi que 10 personnes travaillant pour ces entités ou le gouvernement de la Corée du Nord. Elles leur interdisent tout accès au système financier américain et à toute transaction avec des citoyens américains, selon le Trésor américain.

Les Etats-Unis estiment que Pyongyang a mené une cyberattaque contre Sony Pictures Entertainment, en visant notamment la comédie américaine «The Interview» qui met en scène une tentative d'assassinat sur le leader de la RPDC Kim Jong Un. Mais la Corée du Nord a nié toute implication, affirmant que ces allégations ne sont que des rumeurs.

AUSTRALIE**Le Premier ministre australien en visite officielle en Irak**

Le Premier ministre australien Tony Abbott a entamé dimanche une visite officielle à Bagdad, où il doit notamment évoquer avec les responsables irakiens la lutte contre l'organisation autoproclamée «État islamique» (EI, Daech), a rapporté la télévision d'Etat.



«M. Abbott est arrivé à Bagdad en visite officielle pour discuter de la coopération entre les deux pays. (...) renforcer le soutien et l'assistance aux forces de sécurité (irakiennes) dans leur combat contre les gangs terroristes (de l'EI), selon la chaîne Iraqi TV, qui cite des «sources gouvernementales».

Le Australie fait partie de la coalition internationale qui mène des raids aériens contre les positions de Daech en Irak. Le gouvernement australien a également dépêché à Bagdad des conseillers militaires pour aider l'armée irakienne.

A la faveur d'une offensive lancée en juin, l'EI s'est emparé de vastes régions de l'Irak, principalement au nord et à l'ouest du pays.

Les forces irakiennes, appuyées par une coalition internationale dirigée par les Etats-Unis, tentent depuis de reprendre le terrain perdu au profit de l'EI.

IRAK**I'EI relâche des dizaines d'hommes enlevés vendredi**

Des combattants du groupe autoproclamé «Etat islamique» (Daech) ont relâché des dizaines d'hommes qu'ils avaient capturés la veille dans le nord de l'Irak, selon des responsables et des habitants.

D'après un officier des services de renseignement et un responsable local, 162 des 170 personnes capturées vendredi par les jihadistes, qui recherchaient des personnes coupables d'avoir brûlé des drapeaux de l'EI, ont été relâchées.

Ils avaient été pris dans les villages de d'Al-Shajara et Gharib, dans la province de Kirkouk, où deux drapeaux de l'EI ont été brûlés. Selon un homme de 39 ans relâché par l'EI, ils ont été attachés et interrogés par

les jihadistes. Ils ont passé la nuit dans des maisons à cinq ou dix par pièce puis ont tous été libérés, sauf huit d'entre eux.

Un habitant d'Al-Shajara a confirmé le retour de la plupart des hommes capturés.

Les jihadistes ont déjà eu recours à des arrestations de masse pour tenter de briser la résistance dans les zones du territoire irakien dont ils ont pris le contrôle depuis leur offensive de juin.

En septembre, ils avaient ainsi enlevé 50 personnes dans la province de Kirkouk après que des habitants eurent brûlé l'une de leurs places fortes et leur drapeau.

Certaines de ces personnes avaient par la suite été libérées.

APS

PUBLICITÉ**RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE****WILAYA DE BISKRA
DAIRA ZERIBET EL-OUED
COMMUNE ZERIBET EL-OUED****AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
LIMITÉ N°07**

Le président de l'A.P.C. Zeribet El-Oued lance un avis d'appel d'offres national limité pour les opérations :

N°	L'OPÉRATION	SECTEUR	REMARQUE
01	Revêtement des routes dans les quartiers des villes de Zeribet El-Oued partie I - Tranche 2009 (Lot réalisation)	Travaux publics	Catégorie : 3 ^e et plus

Les entreprises intéressées peuvent se présenter à la commune de Zeribet El-Oued pour retirer le cahier des charges contre le paiement de la somme de 2.000,00 DA par lot.

Les offres doivent être déposées à la commune de Zeribet El-Oued. L'enveloppe extérieure doit être anonyme et ne devra porter que la mention : «sousmission à ne pas ouvrir-avis d'appel d'offres national limité», contenant une offre financière dans une enveloppe portant la mention (offre financière), et une autre technique dans une deuxième enveloppe portant la mention (offre technique).

a) L'offre technique doit contenir les documents suivants :

- 01-Déclaration à souscrire
- 02-Copie du registre du commerce de l'entreprise
- 03-Attestation de qualification professionnelle
- 04-Matricule fiscal
- 05-Copie des attestations (CNAS-CASNOS-CACOBATPH)
- 06-Extrait du casier judiciaire bulletin N°03 moins de 03 mois
- 07-Extrait de rôle de l'entreprise de moins de 03 mois
- 08-Certificat de réalisation des travaux similaires
- 09-Liste des personnels visée par la CNAS
- 10-Liste de matériel avec pièces justificatives (carte grises, assurances ...etc.)
- 11-Règlement de l'entreprise et références bancaires
- 12-Planning de réalisation
- 13-Déclaration de probité
- 14-Certificat de visite des lieux
- 15-Cahier des charges dûment signé et cacheté

b) L'offre financière doit contenir les documents suivants :

- 1- Lettre de soumission dûment signée et cachetée
- 2- Bordereau des prix unitaires
- 3- Devis quantitatif et estimatif

La date limite de tirage des offres est fixée à 15 jours à partir de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP.

L'ouverture des plus fera en séance publique au siège de la commune le jour de dépôt des offres qui correspond au dernier jour de la durée de tirages des offres à 10h00. Et dans le cas d'une coïncidence entre le jour d'ouverture et un jour férié, l'offre implicitement étende le nombre de jours de vacances et fera l'ouverture à la journée porte ouverte de la propreté de tous les participants. Cet avis tient lieu d'invitation au public.

Les souscripteurs resteront engagés par leurs offres pendant un délai de 180 jours de préparation des offres, à compter de la date de dépôt des offres.

LE PRÉSIDENT DE L'APC

Anep : 166 127 du 05/01/2015

DK NEWS

PALESTINE

Israël décide de geler le transfert de plus de 100 millions d'euros à la Palestine



Le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu a décidé samedi de geler le transfert de 106 millions d'euros de taxes collectées pour le compte de l'Autorité palestinienne, en riposte à la demande palestinienne d'adhésion à la Cour pénale internationale (CPI).

Cette décision concerne le transfert de fonds effectué tous les mois à l'Autorité palestinienne pour le paiement de ses fonctionnaires. «C'est un nouveau crime de guerre israélien et nous ne reculerons pas face aux pressions», a déclaré le négociateur en chef palestinien Saïb Erakat en réaction à cette décision.

Cette mesure de rétorsion israélienne parvient au lendemain du dépôt officiel à l'ONU de la demande de la Palestine de rejoindre le tribunal de La Haye, dans le but de citer à comparution des responsables israéliens.

Pour Israël cette initiative annoncée mercredi par Mahmoud Abbas, est «une mesure unilatérale de nature à peser sur les perspectives d'un accord de paix négocié».

SYRIE

L'armée syrienne déjoue une attaque de l'EI dans la province de Deir Ezzor

Plusieurs combattants du groupe autoproclamé «Etat islamique» (Daech) ont été tués samedi lorsque l'armée syrienne a déjoué une attaque des djihadistes contre des zones contrôlées par le gouvernement dans la province de Deir Ezzor, a rapporté la chaîne de télévision panarabe al-Mayadeen TV.



Les combattants de l'EI ont tenté d'attaquer plusieurs villes contrôlées par le gouvernement dans la campagne de Deir Ezzor, dans l'ouest du pays, mais leur attaque a été déjouée par l'armée syrienne, selon la chaîne de télévision, qui n'a pas précisé le bilan des morts pour les combattants de l'EI.

Par ailleurs, l'Observatoire syrien des droits de l'homme (OSDH), opposé à Bachar al-Assad, a rapporté qu'un groupe de l'EI s'était infiltré dans la ville de Baghliyeh, contrôlée par le gouvernement et située dans la province occidentale de Deir Ezzor, ajoutant que le groupe avait finalement dû

se retirer après qu'il y ait eu des pertes des deux côtés.

En croire l'OSDH, les combats ont été particulièrement violents entre les parties en conflit à proximité de la ville d'Ayache, dans la province de Deir Ezzor, et près de la base militaire de la Brigade 137.

L'Observatoire a indiqué que l'armée de l'air syrienne avait effectué une dizaine de frappes aériennes contre l'EI dans les zones mentionnées ainsi que dans la ville de Sfaira.

Les forces syriennes ont également frappé plusieurs zones dans la campagne de Deir Ezzor, tandis que l'EI piétonnait les soldats syriens de la Brigade

137, selon l'OSDH basé au Royaume-Uni.

Des affrontements ont également eu lieu près de la ville de Jafra, à proximité de la base aérienne convoitée de Deir Ezzor. L'EI a tenté plusieurs fois de s'emparer de ces installations mais sans y parvenir.

De vastes territoires de la province de Deir Ezzor sont tombés aux mains de (Daech) au cours de l'année passée et le groupe terroriste a récemment intensifié ses attaques pour reprendre aux troupes gouvernementales les parties qu'elles contrôlent dans cette province riche en pétrole et frontalière de l'Irak.

PUBLICITÉ

**RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DES RESSOURCES EN EAU
DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU
WILAYA DE BEJAIA
NIF N°41 000 600 0006012**

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE

Conformément aux dispositions des articles 49 Alinéa 2 et 125 alinéas 15 et 16 du Décret Présidentiel N°10/236 du 07/10/2010, modifié et complété, portant réglementation des marchés publics, la Direction des ressources en eau de la Wilaya de BEJAIA, informe l'ensemble des entreprises ayant participé à l'appel d'offre National Restraint N° 25/2014 OP N° : NK.5.342.9.262.106.10.02 « Prolongement des rejets d'assainissement des communes de chemini et Souk Oufella à partir du village Boumellal »

Paru en date du 27/11/2014, sur les quotidiens Nationaux DK NEWS et WAKT EL DJAZAIR.

Qu'à l'issue de la réunion de la commission de jugement des offres, le marché est attribué provisoirement à l'entreprise EGTPH AMRIoui ESSAID, commune Ait Smail, NIF N° 197806470008723 pour un montant de 64.325.430,00 DATTC et un délai d'exécution de vingt (20) Mois, offre la moins disante avec une note technique de 47,5 points.

Les soumissionnaires désirants prendre connaissance des résultats détaillés de leurs offres sont invités de se rapprocher des services de la Direction des ressources en eau, au plus tard trois (03) jours à compter de la première parution de cet avis.

Le soumissionnaire qui conteste le choix opéré peut introduire un recours dans les dix (10) jours à compter de la première parution de cet avis sur les Quotidiens nationaux ou le BOMOP auprès de la commission des Marchés Publics de la Wilaya de BEJAIA.

**RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE M'HAMED-BOUGARA – BOUMERDES
NIF : 0998 3501 900 4030**

AVIS D'ANNULATION DE L'ATTRIBUTION PROVISOIRE DES MARCHES

L'Université M'hamed-Bougara Boumerdès, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national restreint N°10/UMB/2014, relatif à «l'acquisition de documentation pédagogique et scientifique au profit de l'université M'hamed-Bougara – Boumerdès» que l'attribution provisoire du marché au soumissionnaire SARL «MIL» MAISON INTERNATIONALE DU LIVRE, pour les lots : N°01 : Documentation en langue arabe et N°03 : Documentation en langue anglaise, déjà publiée dans les journaux : EL-MOSTAKBEL EL-ARABI du 24/11/2014 (en arabe) et DK NEWS du 25/11/2014 (en français), est annulée suite au rejet émis par la commission des marchés publics de l'université de Boumerdès, lors de la séance du 16/12/2014.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
 وزارة السكن والعمارة والمدينة
MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
 مديرية التعمير والبناء لولاية تمنراست
DIRECTION DE L'URBANISME ET DE LA CONSTRUCTION
DE LA WILAYA DE TAMANRASSET

REF : 1581/DUAC/WT/2014
 N° 114/SC/DUAC/WT/2014

A MONSIEUR : SARL SEKOUNI* DANNA MOHAMED*

MISE EN DEMEURE

Suite aux visites effectuées par mes services techniques au site du projet : **travaux d'ouverture des voiries et des aménagements extérieurs à Ksar El-Arab et Ksar El-Mrabtine à In Salah** du marché N°03/2013 du 27/03/2013, il m'a été donné de constater que le chantier est en arrêt depuis une longue durée sachant que le délai de marché est expiré le 21/05/2014.

Pour cela, vous êtes mis en demeure d'achever les travaux dans les meilleurs délais.

Faute de quoi, nous procéderons à l'application des clauses du marché et l'application des dispositions du décret présidentiel N°236/10 du 07/10/2010, portant réglementation des marchés publics, modifié et complété.

LE DIRECTEUR

DK NEWS

Anep : 165 951 du 05/01/2015

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
WILAYA DE BORDJ BOU-ARRERIDJ
 N° FISCAL : 099034015037038

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHE

Conformément aux dispositions de l'article 49 alinéa 2 du décret présidentiel N°10/236 du 07/10/2010, portant réglementation des marchés publics.

Le directeur de la Jeunesse et des Sports de la wilaya de Bordj Bou-Arréridj informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis de consultation N°49/2014, relatif à la **Réalisation d'une maison de jeunes, type 03 à Aïn Tassera**.

Qu'à l'issue de l'analyse et jugement des offres, le marché est attribué provisoirement selon les critères déterminés au cahier des charges à l'entreprise suivante :

Désignation du lot	Entreprise	Note techn/100 points	Montant en TTC	Délai de réalisation	Numéro d'identification fiscale	Observation
Lot 01 : Gros œuvres + étanchéité, menuiserie, plomberie sanitaire, chauffage central, équipement de la chufferie, équipement bâche à eau, électricité, peinture vitrerie	CHETTIH NOUARI	65.83	36.744.747.74 DA	12 MOIS	798034119000421	Offre la moins disant
Lot N°02 : VRD	CHETTIH NOUARI	64.00	14.457.618.30 DA	02 MOIS	798034119000421	Offre la moins disant

Conformément aux dispositions des deux articles 144 et 125 du décret présidentiel N°10/236 du 07/10/2010, modifié et complété portant réglementation des marchés publics, tout soumissionnaire qui conteste ces choix peut introduire un recours dans les dix (10) jours qui suivent la date de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP).

Tout soumissionnaire intéressé à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de son offre technique et financière, peut se rapprocher de la direction de la Jeunesse et des Sports, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la parution du présent avis d'attribution provisoire.

DK NEWS

Anep : 165 954 du 05/01/2015

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
DIRECTION DE L'URBANISME, DE L'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION
DE LA WILAYA DE CHLEF
 NIF : 099802019121723
 N°/DUAC/2014

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT

Travaux de valorisation des sites destinés au remplacement des baraque préfabriquées de la wilaya de Chlef (Chettia – Chorfa – Bensouna)
 N° d'opération : NF.5.721.2.225.102.24

Dans le cadre de la réalisation des travaux de valorisation des sites destinés au remplacement des baraquas préfabriquées de la wilaya de Chlef (Chettia – Chorfa – Bensouna). Le ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme, représenté par Monsieur le directeur de l'Urbanisme, de l'Architecture et de la Construction, lance un avis d'appel d'offres national restreint pour l'achèvement des travaux de la nouvelle entité urbaine Bensouna, commune de Chlef pour le lot suivant :

Lot 01 : Voirie (couche de roulement) Zone A

Les entreprises ayant la catégorie IV ou plus et spécialisées dans le domaine des Travaux publics (activité principale) et ayant réalisé au moins un projet similaire, les intéressés par le présent avis d'appel d'offres, peuvent soumissionner et retirer le cahier des charges auprès de la Direction de l'Urbanisme, de l'Architecture et de la Construction de la wilaya de Chlef, siège des 03 directions, rue des Martyrs de Chlef.

Les offres techniques et financières doivent être remises dans deux enveloppes séparées et introduites dans une enveloppe extérieure fermée et anonyme qui portera la mention :

Avis d'appel d'offres national restreint
 « L'achèvement des travaux de la nouvelle entité urbaine Bensouna – commune de Chlef »
 Lot 01 : Voirie (couche de roulement) Zone A
 Soumission à ne pas ouvrir

Et adresser à M. le directeur de l'Urbanisme et de la Construction, siège rue des Martyrs Chlef (03 direction technique).

Les offres devront être accompagnées des pièces suivantes :

Offre technique :

- La déclaration à souscrire datée, signée et paraphée
- La déclaration de probité datée, signée et paraphée
- Le présent cahier des charges daté, signé et paraphé portant la mention « lu et approuvé »
- Un planning d'exécution des travaux suivant les délais proposés
- Attestation de références ainsi que les attestations de bonne exécution délivrées par le maître de l'ouvrage pour les travaux similaires dans les cinq (05) dernières années
- Document contenant la liste des équipements clés à utiliser dans le cadre du contrat en y joignant les cartes grises correspondantes et/ou factures correspondantes (les factures présentées par le soumissionnaire doivent être conformes et cité obligatoirement dans le PV de constat), la date d'élaboration du PV d'évaluation du matériel établie par un expert ou huissier de justice doit avoir une validité de moins d'une année à la date de l'ouverture des plis)
- Certificat de qualification et de classification de l'entreprise en cours de validité relevant du secteur des Travaux publics (activité principale) ayant la catégorie IV ou plus
- L'extrait du registre du commerce ré immatriculé
- Attestation de dépôt des comptes sociaux pour personnes morales en cas de SARL-EURL-SNC
- Un extrait de rôle apuré ou avec échéancier
- Une attestation de mise à jour CNAS, CASNOS, CACOBATPH
- L'identification fiscale
- Un extrait du casier judiciaire N°03 en cours de validité
- Capacité financière (bilan fiscal des 03 dernières années) visée par les services des impôts et certifiée par un commissaire aux comptes
- Liste des moyens humains dûment justifiés avec diplôme et CV + affiliation CNAS-DAS + attestation de travail
- L'instruction aux soumissionnaires datée, signée et paraphée

L'enveloppe doit être fermée et ne porte que la mention « offre technique ».

Offre financière :

- La lettre de soumission datée, signée et paraphée
- Le bordereau des prix unitaires daté, paraphé et signé
- Le devis quantitatif et estimatif daté, paraphé et signé

Ainsi que tout document en mesure d'éclairer l'administration sur les capacités de l'entreprise de mener à bien le projet en question. Tous ces documents doivent être paraphés par le soumissionnaire. L'enveloppe doit être fermée et ne porte que la mention « offre financière ».

Les deux enveloppes (offre technique et offre financière) devront être mises dans une autre enveloppe grand format, anonyme, adressée à Monsieur le directeur de l'Urbanisme, de l'Architecture et de la Construction de la wilaya de Chlef.

N. B : Les pièces doivent être en cours de validité.

La durée de préparation des offres est fixée à 21 jours à compter de la date de sa première publication dans le Bulletin officiel de l'opérateur public (BOMOP) ou la presse.

La date de dépôt des offres correspond au dernier jour de préparation des offres à 14h00. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable.

L'ouverture des plis techniques et financiers est fixée le même jour que le dépôt des offres à 14h, en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant un délai qui est égal à la durée de préparation des offres augmentée de trois (03) mois à compter de la date de dépôt des offres.

LE DIRECTEUR

DK NEWS

Anep : 166 103 du 05/01/2015

PROGRAMME DU JOUR

TF1

06:00 Totally Spies
06:25 Totally Spies
06:45 TFou
08:25 Météo
08:30 Télésurfing
09:20 Météo
09:25 Petits secrets entre voisins
09:55 Petits secrets entre voisins
10:25 Une histoire, une urgence
10:55 Une histoire, une urgence
11:20 Une histoire, une urgence
11:55 Petits plats en équilibre
12:00 Les douze coups de midi
12:50 L'affiche du jour
13:00 Journal
13:40 Petits plats en équilibre
13:45 Météo
13:55 Joséphine, ange gardien
14:45 Divertissement : La fiancée des neiges
15:30 Cinéma : Les jeunes années d'une reine
17:40 Série TV : Nos chers voisins
19:00 Divertissement : Money Drop
19:55 Culture Infos : Météo
20:00 Culture Infos : Voeux du président de la République, monsieur François Hollande
20:10 Culture Infos : Journal
20:30 Autre : Tirage du Loto
20:35 Culture Infos : Météo
20:45 Série TV : Nos chers voisins
20:55 Divertissement : Le 31, tout est permis avec Arthur

2

06:00 Les Z'amours
06:25 Point route
06:30 Journal
06:35 Télématin
06:57 Météo 2
07:00 Journal
07:10 Télématin (suite)
08:00 Journal
08:10 Télématin (suite)
09:05 Dans quelle éta-gère
09:10 Des jours et des vies
09:30 Amour, gloire et beauté
09:55 C'est au programme
10:55 Météo outremer
11:00 Motus
11:30 Les Z'amours
12:00 Tout le monde veut prendre sa place
12:55 Météo 2
13:00 Journal
13:50 Vestiaires
13:52 Météo 2
13:55 Consomag
14:55 Cinéma : Big Mamma : de père en fils
15:00 Cinéma : P.R.O.F.S
16:35 Cinéma : Blanche-Neige
18:15 Divertissement : Pyramide
18:50 Divertissement : N'oubliez pas les paroles
19:25 : N'oubliez pas les paroles
19:55 Culture Infos : Météo 2
20:00 Culture Infos : Voeux du président de la République, monsieur François Hollande
20:10 Culture Infos : Journal
20:40 Série TV : Parents mode d'emploi
20:41 Série TV : Vestiaires
20:45 Divertissement : Alcaline l'instant
20:46 Culture Infos : Météo 2
20:47 Divertissement : Le plus grand cabaret sur son 31

3

06:00 EuroNews
06:45 Ludo
06:46 Ninjago
07:12 Ninjago
07:39 Garfield & Cie
07:51 Peanuts
07:55 Bunny Tonic Show
07:57 Tom et Jerry Tales
08:26 Krypto le superchien
09:12 Scooby-Doo
09:39 Tom et Jerry
10:09 Tom et Jerry
10:45 Consomag

10:50 Midi en France
11:55 Météo
12:00 12/13 : Journal régional
12:25 12/13 : Journal national
12:55 Météo à la carte
13:50 Un cas pour deux
14:55 Questions au gouvernement
15:45 Culture Infos : Nous nous sommes tant aimés
16:15 Divertissement : Des chiffres et des lettres
16:55 Divertissement : Harry
17:30 Divertissement : Slam
18:10 Divertissement : Questions pour un champion
19:00 Culture Infos : 19/20 : Journal régional
19:18 Culture Infos : 19/20 : Edition locale
19:30 Culture Infos : 19/20 : Journal national
20:00 Culture Infos : Vœux du président de la République, monsieur François Hollande
20:10 Culture Infos : Météo
20:15 Culture Infos : Météo régionale
20:20 Série TV : Plus belle la vie
20:45 Divertissement : Merlin
22:25 Divertissement : Merlin
23:45 Culture Infos : Météo
23:50 Culture Infos : Soir 3

CANAL+

06:50 Zapping
06:55 Le Before du grand journal
07:20 La météo
07:25 Le petit journal
07:50 Les Guignols de l'info
07:58 La météo
08:00 Zapsport
08:10 Mon oncle Charlie
08:30 Le club des cinq
10:00 Gorg et Lala
10:10 The Amazing Spider-Man
12:20 La nouvelle édition
12:45 La nouvelle édition, 2e partie
14:05 Cinéma : Oblivion
15:30 Culture Infos : Les nouveaux explorateurs
16:25 Cinéma : The Ryan Initiative
18:05 Série TV : Pendant ce temps...
18:07 Série TV : Pendant ce temps...
18:10 Divertissement : Le Before du grand journal
18:43 Culture Infos : La météo
18:45 Culture Infos : Le JT
19:05 Divertissement : Happy Hour
20:20 Divertissement : Le petit journal de Noël
20:55 Cinéma : Angélique
22:45 Cinéma : Les saveurs du palais

M6

06:00 M6 Music
06:40 Météo
06:45 Le petit Nicolas
07:00 Kid & toi
07:10 La maison de Mickey
07:30 Jake et les pirates du pays imaginaire
07:55 Sammy & Co
08:10 Sammy & Co
08:30 Les p'tits diables
08:45 Météo
08:50 M6 boutique
09:55 Météo
10:00 Glee
10:30 Desperate Housewives
11:45 Desperate Housewives
12:40 Météo
12:45 Le 12.45
13:05 Scènes de ménages
13:40 Météo
13:45 L'ange de Noël
15:40 Divertissement : Les princesses des neiges
17:00 Série TV : Super Hero Family
17:40 : Les reines du shopping
18:40 Série TV : En famille
19:40 Culture Infos : Météo
19:45 Culture Infos : Le 19.45
20:05 Série TV : Scènes de ménages
20:30 Série TV : Scènes de ménages
23:00 Série TV : Leurs meilleures scènes de ménage entre amis

La sélection

20h55

Camping Paradis



Résumé

La saison estivale s'annonce pleine de péripéties au Camping Paradis ! Tom et son équipe auront du pain sur la planche !

Si vous avez manqué le début

L'équipe du Camping innove en organisant une semaine sur le thème "sauveurs du monde". Invitée par André, Julie, chargée des animations, débarque au volant de son « food truck ». Puis arrivent Hélène et Patrice, venus retrouver leur fille Emma. Une drôle de surprise les attend...

2

20h45

Castle

Résumé

Castle et Beckett enquêtent sur la mort de Logan Moore, un as du skateboard, qui a été abattu. Son cadavre a été retrouvé dans une vitrine. Les premiers indices conduisent les enquêteurs à se rendre au festival de sport « New York Street Sport ». La victime faisait partie des grands favoris. Tommy Fulton, l'organisateur de l'événement, constate que son arme a été volée. D'autres éléments troublants poussent les policiers à mener leurs investigations du côté de la mafia albanaise...

**3**

20h45

En quête de justice



Résumé

Kader Azzamani et Brahim El-Jabri sont en prison depuis respectivement 11 et 13 ans, condamnés pour le meurtre d'un dealer, tué en 1997. Aujourd'hui s'ouvre un procès en révision, une procédure exceptionnelle, obtenue grâce à l'acharnement de la famille de Kader. Les frères et soeurs de l'accusée ont tout entrepris pour obtenir son acquittement. Bekkay, le frère ainé, est allé jusqu'à infiltrer un réseau de trafiquants de drogue. Lahouaria, a écrit des centaines de courriers. Rahmouna s'est occupée du planning des parloirs. Tous ont surmonté le découragement et les difficultés pour obtenir ce procès. Kader Azzamani et Brahim El-Jabri ont été relaxés le 3 juillet 2014.

CANAL+

20h55

The Driver

Résumé

Vince McKee, chauffeur de taxi à Manchester, est arrivé à un tournant de sa vie. Sa vie professionnelle n'est plus gratifiante, sa vie aux côtés de son épouse Ros est morose et Katie, sa fille adolescente, se réfugie dans le silence. Amateur de sensations fortes et d'adrénaline, il est prêt à tout pour arrondir ses fins de mois difficiles. Il devient le chauffeur particulier de « The Horse », un important parrain local. Mais la médaille a son revers. L'homme que Vince conduit dans sa grosse berline est l'un des plus gros criminels de la région. Au fil des jours, Vince réalise qu'il perd peu à peu le contrôle de sa vie...

**M1**

20h50

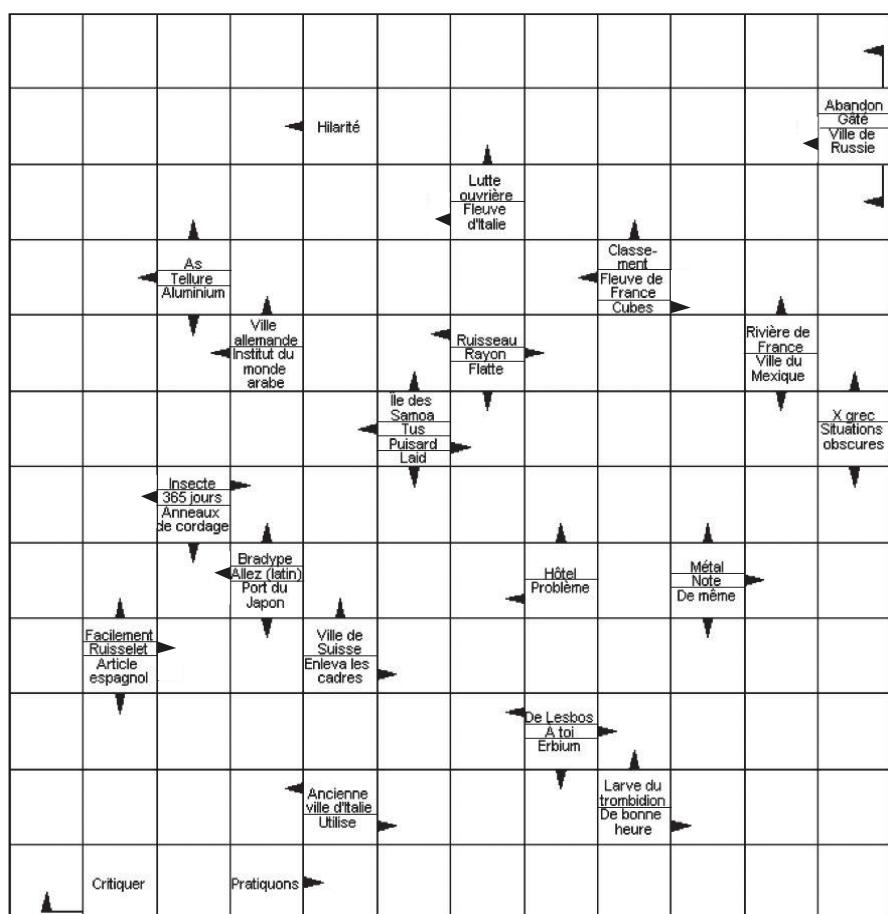
L'amour est dans le pré

Résumé

Pour la dixième année, des agriculteurs en mal d'amour font confiance à l'équipe de "L'Amour est dans le pré" pour trouver l'âme soeur. Cette saison, au tour de trois femmes et onze hommes, passionnés par leur métier et issus de toutes les régions de France, de se lancer dans l'aventure. Quels sont les désirs et les attentes de ces participants, arboriculteurs, éleveurs d'ovins, de chèvres, de porcs ou d'oies ? Karine Le Marchand est partie à leur rencontre sur leur exploitation pour tenter de brosser les contours de leur personnalité. Ils se confient à cœur ouvert sur leurs rêves d'amour, dans l'espoir de produire le déclencheur parmi les téléspectateurs et de recevoir de prometteuses déclarations. Mesdames et messieurs, à vos plumes !



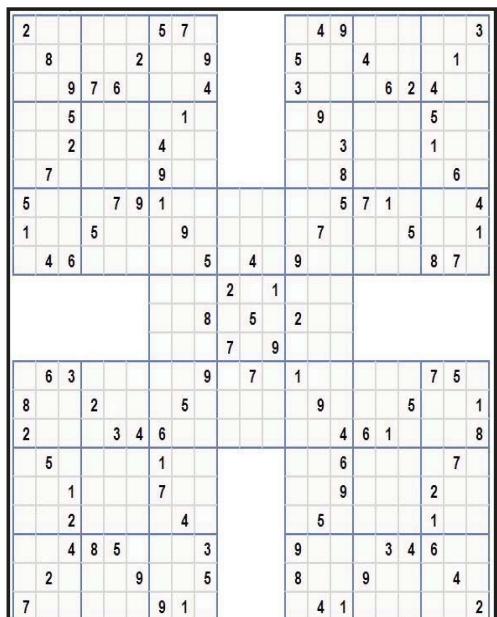
Mots fléchés n°822



Samouraï-Sudoku n°822

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



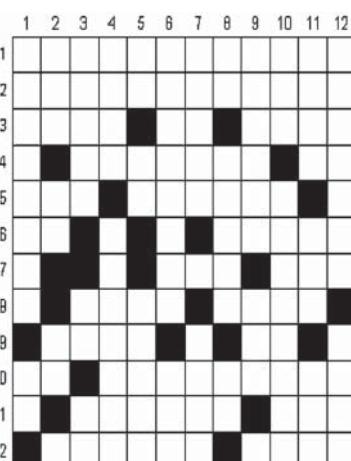
Horizontalement:

- 1.Polygon à quatre côtés
- 2.Relatifs aux ultrasons
- 3.Grand oiseau d'Australie - Article contracté - Branche mère de l'Oubangui
- 4.Bras - Our
- 5.Pronom relatif - Divinité féminine
- 6.Adjectif numéral - Pied menu
- 7.Première épouse de J-

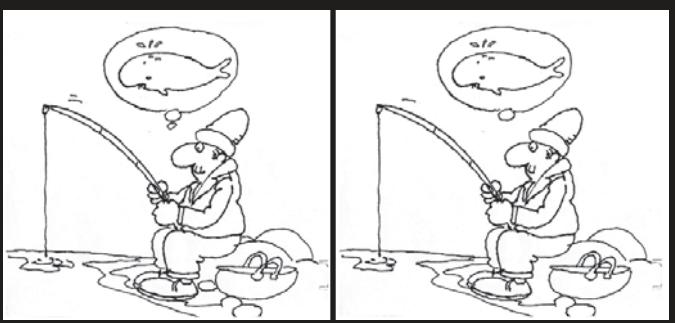
Verticalement:

- 1.Petite quantité - Note
- 2.Petit avion - Article indéfini - Négation
- 3.Parcelle - Note - Soldat américain
- 4.Qui a des pousses serrées, abondantes - Action ou parole stupide
- 5.Radium - Mendéléium - Tendons
- 6.Couleur - Bière anglaise
- 7.Cornemuse d'un type très répandu au Moyen Âge -
- 8.Prénom masculin - Erre
- 9.Insecte hétéroptère - Deux
- 10.Pronom personnel - Ensemble des traverses d'une voie ferrée
- 11.Affronts - Logement
- 12.Signes d'altération qui haussent un demi-ton - Volcan d'Italie

Mots croisés n°822



7 erreurs



Proverbes

Si tu rencontres deux êtres qui vivent en harmonie, sois sûr que l'un d'eux est bon.

Proverbe algérien

La peur vient de la confiance

Proverbe berbère

Celui qui se marie avec des dettes, donnera ses enfants pour intérêts.

proverbe arabe

Le mieux est l'ennemi du bien

Proverbe français

C'est arrivé un 5 Janvier

1987 : Tripoli reconnaît, pour la première fois, que les Libyens ont mené des opérations militaires au Tchad, au sud du 16^e parallèle.

1991 : signature des accords de Tamanrasset, mettant un terme à la rébellion touarègue de 1990-1991.

1993 : l'ONU crée une zone d'exclusion aérienne en Irak, au sud du 32^e parallèle.

2007 : en Palestine, le président de l'autorité palestinienne Mahmoud Abbas, opposé au mouvement islamiste Hamas qui contrôle le gouvernement, déclare « illégale » une force contrôlée par le gouvernement islamiste, qui a annoncé avoir doublé ses effectifs et menacé de riposter contre « toute atteinte ». 2009 : au Danemark, création du Borgerligt Centrum (Centre civil), un parti politique de centre-droit fondé sur des valeurs libérales et humanistes, par le député Simon Emil Ammitzbøll, ancien membre de la Gauche radicale.

Célébrations :

- Lettonie : Zvaigznes diena (Jour de l'étoile) ou Pagānu Svētdiena (Dimanche païen), fête de la mythologie lettonne.

- Mexique : Dia de la enfermera (Jour de l'infirmière).

CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE DE JUDO

Les athlètes du GSP (dames) et du CRPESM (messieurs) sacrés

Les athlètes du GS pétroliers (dames) et ceux du Centre de regroupement des équipes sportives militaires (messieurs), ont dominé le tableau des médailles du championnat d'Algérie de judo individuel «seniors» qui s'est déroulé du 1er au 3 janvier à la Coupe du complexe olympique Mohamed-Boudiaf d'Alger.

Chez les dames, les judokates du GS Pétroliers ont décroché un total de 10 médailles (3 or, 5 argent, 2 bronze), suivies de celles de l'AS Sûreté nationale avec 5 médailles (3 or, 1 argent, 1 bronze).

Chez les messieurs, les judokas du Crpsem ont dominé la compétition en remportant 8 médailles (3 or, 1 argent, 4 bronze), suivis du GS Pétroliers avec 6 médailles (1 or, 4 argent, 1 bronze), alors que l'AS Sûreté nationale a terminé sur la 3e marche du podium avec 8 médailles (1 or, 3 argent, 4 bronze). L'entraîneur du GS Pétroliers, Noureddine Yakoubi, a

estimé que ses athlètes méritaient la première place sur le podium dans les deux sexes, sauf que les absences de quelques athlètes sur blessure chez les messieurs ont laissé filer le titre.

«Nous avons un groupe homogène avec des athlètes d'expérience qui encadrent les jeunes et cela s'inscrit dans la politique de rajeunissement prônée par la direction du club», a-t-il dit.

De son côté, le directeur technique de l'AS Sûreté nationale Badreddine Laazizi, s'est dit satisfait des résultats obtenus par ses athlètes notamment chez les dames où son club a été représenté par 30 judokates. Plus de 500 judokas issus de neuf ligues régionales (Alger, Blida, Oran, Constantine, Annaba, Ghardaïa, Laghouat, Tizi Ouzou, Mascara, en plus de quatre athlètes algériens résidant à l'étranger, ont pris part au 50e championnat d'Algérie de judo individuel seniors (hommes et dames).

Cette compétition revêt une grande importance pour les entraîneurs nationaux, appelés à détecter les judokas susceptibles de défendre les couleurs nationales dans les prochaines échéances internationales. «Ce championnat nous permet d'évaluer le niveau et de détecter de nouveaux talents. Même si l'ossature des équipes nationales est connue, les internationaux seront appelés à confirmer leurs places», a déclaré à l'APS, le directeur technique national, Samir Sebaa.

«Nous avons fait appel aux entraîneurs nationaux pour suivre de près les athlètes et dégager les éléments appelés à prendre part aux championnats d'Afrique prévus les 17 et 18 avril 2015 au Gabon», a-t-il conclu.



Les athlètes sacrés

Les athlètes sacrés lors du 50e Championnat d'Algérie de judo individuel seniors (hommes et dames), disputé jeudi, vendredi et samedi à la Coupe du complexe olympique Mohamed-Boudiaf d'Alger.

Dames :

- 48 kg : Sadjia Amrane (AS Sûreté nationale)
- 52 kg : Djazia Haddad (El Mouradia/Alger)
- 57 kg : Ghania Siassi (GS Pétroliers/Alger)
- 63 kg : Souad Belakehal (GS Pétrolier/Alger)
- 70 kg : Benabderahmane Aicha (AS Sûreté nationale)
- 78 kg : Oualal Kawtar (GS Pétroliers)
- +78 kg : Asselah Sonia (GS Pétroliers)
- Open : Sonia asselah (GS Pétroliers)

Messieurs :

- 60 kg : Mohamed Rebahi (CRPESM)
- 66 kg : Bilal Lounoussi (CSI Béjaïa)
- 73 kg : Oussama Djeddi (El Mouradia/Alger)
- 81 kg : Larbi Grini (CRPESM)
- 90 kg : Memen Feckir (Amicale Algériens en Europe)
- 100 kg : Assam Ahcen (AS Sûreté nationale)
- +100 kg : Tayeb Mohamed Amine (CRPESM)
- Open : Mohamed Sofian Baraka (GS Pétroliers).

CROSS INTERNATIONAL AHMED KLOUCHE DE CHLEF

Les athlètes algériens dominent la 42^e édition

Les coureurs algériens ont dominé la 42^e édition du Cross international Ahmed Klouche, qui s'est déroulée samedi à Chlef.

La première place dans la catégorie seniors, sur longue distance, a été décrochée par Hassane Chami de Bahrein, tandis que Hicham Bouchicha de la sélection militaire a remporté la course sur courte distance dans la même catégorie.

Chez les dames, l'athlète Souad Ait Salem de Bordj Bou Arreridj, s'est distinguée dans la catégorie seniors. Les premières places de la catégorie juniors sont revenues à Hedili Taki Eddine de Tlemcen et Reffas Abir



de Souk Ahras. Dans la catégorie des cadets, les Algériens ont encore dominé puisque les premières places ont été remportées par les athlètes Abd El Djjal Khenoussi de et Souhila Zentar de Chlef.

Cette 42^e édition organisée par la ligue

d'athlétisme de Chlef en collaboration avec la direction locale des Sports, a vu la participation de plus de 1200 coureurs représentant des clubs et des athlètes de plusieurs wilayas, en plus d'athlètes de Tunisie, du Qatar, de Bahrein et du Maroc.

Résultats complets

Résultats complets du 42e cross «Ahmed Klouch» disputé samedi à Chlef dans le cadre du challenge national de la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA) de cross-country 2014-2015.

Cadettes

- 1- Souhilia Zanter (NB Bou Ismaïl - Tipasa)
- 2- Wiam Kharoubi (CRBTZ Tachta - Ain Defla)
- 3- Sara Houati (Horizon Ouled Mimoun - Tlemcen)

Cadets

- 1- Abdeldjalil Khanoussi (JS Chlef)
- 2- Aboubakr Allouache (WA Bouzghaya - Chlef)
- 3- Mohamed Ghalem (CA Bourrached - Ain Defla)

Juniors Garçons

- 1- Takeieddine Heddehi (Horizons Ouled Mimoun - Tlemcen)
- 2- Hocine Zorkane (CR Ouled Mohamed - Chlef)
- 3- Nabil EL-Hannachi (CR ouled Mohamed - Chlef)

Juniors Filles

- 1- Abir Reffas (AS Protection Civile - Souk Ahras)
- 2- Mériem Harek (AS Sûreté Nationale - Alger)
- 3- Sabrina Yahia (CA Bourrached - Ain Defla)

Seniors Dames

- 1- Souad Ait-Salem (Olympique Bordj Bou-Arreridj)
- 2- malika Benderbal (AS Protection Civile Alger)
- 3- Halouma Djerfale (Tunisie)

Seniors Hommes (Cross-court)

- 1- Hicham Bouchicha (CREPSM)
- 2- Abdelmadjid Touil (Oued Alanda - El-Oued)
- 3- Abdelhamid Moussaoui (CREPSM)

Seniors Hommes (Cross Long)

- 1- Hacène Chani (Bahrein)
- 2- Mohamed Merbouhi (CREPSM)
- 3- Khalil Leblak (Maroc).

APS

Sudoku N°821

3	8	6	2	7	1	9	5	4
5	4	1	9	8	3	6	7	2
9	2	7	6	4	5	3	1	8
4	1	3	7	5	2	8	9	6
7	9	2	8	3	6	5	4	1
8	6	5	4	1	9	7	2	3
6	5	8	1	2	7	4	3	9
1	7	9	3	6	4	2	8	6
2	3	4	5	9	8	1	6	7

3	1	9	5	6	8	2	4	7
5	2	4	1	3	7	8	9	6
6	8	7	2	9	4	3	5	1
9	6	5	8	7	1	4	3	2
2	7	1	4	5	3	9	6	8
4	3	8	6	2	9	1	7	5
5	7	1	3	4	9	6	2	8
6	2	8	5	1	7	4	3	9
9	4	3	8	6	2	5	1	7

Solution

Mots Croisés N°821

PUDIBONDERIE
URANUS■AMERS
PICOTIN■AVEC
ICA■SEANCE■R
NEPE■RIPIENO
IMOLA■F■ES■Q
SI■OLT■TR■OU
AERICOLE■ISE
T■AGONISER■R
IR■NOTE■TTI
OISELE■CRANE
NONRESIDENTS

Mots Fléchés N°821

POISSONNERIE
■MI■ACIERIES
OBIS■TAURE■P
BR■EPEIRE■AI
EAUX■TSARINE
IGNES■EL■NG
SEISTAN■ETEL
SUR■ESTACADE
ASIE■P■SUCER
NEOTTIES■T■I
C■NA■R■ELEVE
ESSUYER■USA■

LIGUE 1 DE FOOTBALL / JS KABYLIE

Kerbadj : «Les supporters autorisés à assister aux matchs à l'extérieur»

Les supporters de la JS Kabylie (Ligue 1 algérienne de football), pourront désormais assister aux matches en déplacement de leur équipe, dès le début de la phase retour du championnat, qui reprendra ses droits le 20 janvier, a affirmé le président de la Ligue de football professionnel (LFP), Mahfoud Kerbadj.



«Les supporters de la JSK auront désormais le droit d'assister aux matchs de leur équipe dès le début de la phase retour à l'extérieur. Une levée totale de la sanction infligée à la JSK n'est pas à écarter», a affirmé le premier responsable de la LFP, samedi soir à la télévision nationale.

«Le début de la phase retour décalé au 20 janvier»

Le début de la phase retour du championnat de Ligue 1 de football a été décalé au mardi 20 janvier, avec la programmation de la 16e journée, a annoncé le président de la Ligue de football professionnel (LFP), Mahfoud Kerbadj. «Nous avons décidé de décaler de quatre jours la reprise du championnat de Ligue 1 qui reprendra ses droits le 20 janvier. Par ailleurs,

les trois matchs reportés en raison des dernières chutes de neige sont maintenus au vendredi 16 janvier», a indiqué le premier responsable de la LFP samedi soir, à la télévision nationale. Les rencontres en question sont ES Sétif-MC Oran et CA Bordj Bou Arréridj - Olympique Médéa, comptant pour la 15e journée respectivement des championnats des

Ligues 1 et 2 algériennes, non jouées mardi dernier à cause de la neige. La même date a été également fixée pour le déroulement du match AS Khroub -JSM Béjaïa en championnat de Ligue 2, arrêté à la 50e minute à cause de la neige aussi, alors que le score était de (0-0). «A partir du 20 janvier jusqu'à la fin du mois, trois journées de Ligue 1 seront au pro-

gramme», a souligné Kerbadj, qui a précisé que le championnat de l'élite va se poursuivre «même pendant la période de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2015 en Guinée équatoriale». Toutefois, le président de la LFP a affirmé qu'il n'y aura pas de «journée de championnat le jour d'un match de l'équipe nationale à la CAN», a-t-il conclu.

La deuxième sanction consiste en l'interdiction de stade aux supporters de la JSK lorsque ce club joue en déplacement, sanction qui prendra fin le 25 février prochain. «Tout se décidera lors de la prochaine réunion du Bureau fédéral de la Fédération algérienne (FAF) prévue le 9 janvier», a souligné Kerbadj. Les sanctions infligées par la LFP, la Confédération africaine de football (CAF) avait également prononcé une suspension de deux années de toute participation continentale à la JSK.

Le MC Alger célèbre le 94^e anniversaire de sa création



Le Mouloudia Club d'Alger, doyen des clubs algériens de football, a célébré samedi à Alger le 94e anniversaire de sa création, coïncidant avec la fête du Mawlid Ennabaoui, en présence de plusieurs anciennes figures du club algérois.

Cette célébration intervient dans un contexte particulier puisque le MCA traverse une crise de résultats qui a vu l'équipe boucler la phase aller du championnat de Ligue 1 à la 16e et dernière place au classement. «94 ans représentent plusieurs générations. En ce qui concerne la situation actuelle du club, il s'agit d'une crise de résultats comme l'avait déjà connue le MCA par le passé. J'appelle toute la famille mouloudéenne à s'unir et à mettre la main dans la main pour sauver ce valeureux club.

Il y a une phase retour qui j'espère apportera son lot de bonne nouvelles», a indiqué Abdelkader Drif, ancien président du MCA dans les années 1970, lors de cette cérémonie organisée à Alger par le Club sportif amateur (CSA) MC Alger.

Un film intitulé «Des buts dans les bois de la politique», d'une durée de 52 minutes, retracant le rôle joué par le MC Alger dans le mouvement de résistance de l'Algérie lors de l'époque coloniale, a été projeté en avant-première au début de la cérémonie qui a vu la présence de plusieurs personnalités à l'image du président du Comité olympique algérien (COA), Mustapha Berraf, ainsi que des deux anciens ministres, Abdelhak Berarhi (ex-ministre de l'Enseignement supérieur) et Sid Ali Lebib (ex-ministre de la Jeunesse et des Sports).

Le film a mis en évidence la contribution de cette formation algéroise pour cultiver l'esprit nationaliste au sein du peuple algérien qui faisait face aux

CHAMPIONNAT PORTUGAIS DE FOOTBALL (15^E J)

Brahimi contribue à la victoire du FC Porto à Vicente

Le milieu international algérien du FC Porto, Yacine Brahimi a contribué à la victoire du FC Porto sur le terrain de Vicente (1-5), en match disputé samedi soir, dans le cadre de la 15e journée du championnat portugais de football (Liga Sagres). Yacine Brahimi a marqué le troisième but de Porto à la 70^e, il reprend du droit à bout portant un centre venu de la droite. L'international algérien avait provoqué l'expulsion du Brésilien Jander à la 38^e.

Les autres réalisations ont été l'œuvre de Casimiro (36^e), Martins Indi (55^e), Oliver Torres (79^e) et Martinez (87^e). Il s'agit du 4^e but pour Brahimi depuis le début du championnat, le 8^e toutes compétitions confondues. «J'espère que mes coéquipiers

gagneront tous les matchs, nous avons beaucoup de bons joueurs qui peuvent jouer et très bien. J'ai totalement confiance en eux», a affirmé Brahimi à la fin de la partie.

Grâce à cette victoire, le FC Porto conforte sa 2^e place au classement de la «Liga Sagres» avec 34 points, à trois longueurs du Benfica Lisbonne, en déplacement dimanche sur le terrain de Penafiel, lanterne rouge. Brahimi devrait rejoindre dimanche à Alger, pour intégrer le stage de l'équipe algérienne, en vue de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2015 en Guinée équatoriale (17 janvier-8 février).



Islam Slimani remonte à la 4^e place des buteurs

L'attaquant international algérien du Sporting Lisbonne, Islam Slimani, s'est hissé à la 4^e place au classement des buteurs du championnat portugais de football, grâce à son 7^e but inscrit samedi soir à domicile face à Estoril (3-0), dans le cadre de la 15^e journée de la «Liga Sagres».

Le joueur algérien a inscrit le deuxième but pour son équipe à la 56^e minute. Il a cédé sa place à la 76^e minute à son

coéquipier Fredy Montero. Le classement des buteurs du championnat portugais est dominé par l'attaquant international colombien du FC Porto, Jackson Martinez, avec 12 buts, suivi par Maazou (Marítimo) qui compte 9 réalisations.

La 3^e position est occupée par le sociétaire de

Benfica, Talisca (8 buts), alors que la 4^e place est partagée par trois joueurs, en l'occurrence Slimani, Hassan (Rio Ave) et Deyverson (Belenenses), qui compte chacun 7 buts.

L'autre joueur algérien évoluant au Portugal, Yacine Brahimi (FC Porto) pointe à la 20^e place dans ce classement avec 4 buts. Le meilleur joueur africain prix décerné par la BBC, a contribué à la victoire de Porto samedi sur le terrain de Vicente (1-5).



Mehdi Abeid blessé, en prévision de la Coupe d'Afrique des Nations CAN-2015, a annoncé samedi le club lorrain de Ligue 1 française de football. Le milieu récupérateur du FC Metz n'a pas hésité à saisir la balle au bond : il quittera la Lorraine dès lundi pour rejoindre l'équipe nationale d'Algérie,

précise le site officiel du FC Metz. Ahmed Kashi a été dans un premier temps désigné par Christian Gourcuff comme l'un des sept réservistes des Verts. Mehdi Abeid et Essaid Belkalem, tous deux blessés, ont déclaré forfait pour la Coupe d'Afrique des Nations CAN-2015 prévue le 17 janvier au

8 février 2015 en Guinée équatoriale. Amed Kashi a été nommé à la suite de l'effondrement d'une partie du mur des gradins du stade Alia-Adda de Guelma où se disputait la rencontre ES Guelma-JSM Skikda pour le compte de la 14^e journée du championnat d'Algérie amateur de football (Gr. Est), apprend-on de source médicale. Quatre parmi les blessés ont pu quitter l'hôpital Okbi de Guelma après avoir reçu des soins, tandis que trois autres ont été gardés en observation, selon la même source qui a pré-

cisé que les supporters touchés «ne souffrent que de légères blessures aux mains et aux épaules» et qu'«aucun cas ne suscite d'inquiétude».

Selon des témoins, le mur en question s'est effondré durant la mi-temps au cours d'une bousculade dans la partie des gradins réservés aux supporters de la JSM Skikda.

Le match qui s'est déroulé par une journée ensoleillée et dans un total fair-play s'est terminé par une victoire (2-0) de la JSM Skikda face à l'Escadron noir.

Ahmed Kashi convoqué en sélection d'Algérie

Le milieu de terrain du FC Metz Ahmed Kashi a été convoqué par le sélectionneur de l'équipe d'Algérie Christian Gourcuff pour remplacer

Mehdi Abeid blessé, en prévision de la Coupe d'Afrique des Nations CAN-2015, à annoncé samedi le club lorrain de Ligue 1 française de football. Le milieu récupérateur du FC Metz n'a pas hésité à saisir la balle au bond : il quittera la Lorraine dès lundi pour rejoindre l'équipe nationale d'Algérie,

précise le site officiel du FC Metz. Ahmed Kashi a été dans un premier temps désigné par Christian Gourcuff comme l'un des sept réservistes des Verts. Mehdi Abeid et Essaid Belkalem, tous deux blessés, ont déclaré forfait pour la Coupe d'Afrique des Nations CAN-2015 prévue le 17 janvier au

8 février 2015 en Guinée équatoriale, a annoncé samedi la Fédération algérienne de football (FAP). Abeid (21 ans) avait rechuté dernièrement d'une blessure contractée lors de son premier stage avec l'équipe d'Algérie à la mi-novembre dernier, dès qu'il a repris la compétition le 2

décembre. Au premier tour de la CAN-2015, l'Algérie évoluera dans le groupe C avec le Ghana, l'Afrique du Sud et le Sénégal. Les Verts entameront le tournoi le 19 janvier contre les Bafana Bafana avant d'affronter respectivement le Ghana le 23 et le Sénégal le 27 janvier.

APS



CONFÉRENCE DE PRESSE DU SÉLECTIONNEUR DES VERTS CHRISTIAN GOURCUFF

«Je veux gagner tous les matchs»

Saïd Ben

Le sélectionneur de l'Equipe nationale algérienne de football, le Français Christian Gourcuff a déclaré, entre autres, hier, qu'il «veut gagner tous les matchs» de la CAN-2015, lors de sa conférence de presse animée hier à la salle des conférences du Complexe Mohamed Boudiaf (Alger).

Mais, le sélectionneur des Verts n'a pas omis de faire remarquer que «sa préoccupation première est le premier match contre l'Afrique du sud».

Lors de la CAN, l'Algérie évoluera dans le groupe C en compagnie du Ghana, de l'Afrique du Sud et du Sénégal.

Les Verts entameront le tournoi le 19 janvier contre les Bafana Bafana avant d'affronter respectivement le Ghana le 23 et le Sénégal le 27 janvier.

Ainsi donc le coach affiche bien ses ambitions et réitère ce qu'il avait déclaré lors de sa conférence de presse après le tirage au sort de cette CAN-2015: «Notre

objectif est tout simple : gagner toutes les rencontres et essayer d'aller le plus loin possible dans cette compétition.» Voilà qui est bien clair.

Mais avant d'y arriver, le sélectionneur des verts indique que «l'Afrique du Sud, c'est la préoccupation première car, estime-t-il, on ne peut pas faire de calcul dans une compétition comme cette CAN».

L'entraîneur de la sélection algérienne, Christian Gourcuff, a confirmé la convocation d'Ahmed Kashi et Liassine Cadamuro pour remplacer respectivement

Mehdi Abeid et Essaid Belkalem, blessés, en équipe nationale en vue de la coupe d'Afrique des nations-2015 (CAN-2015). Les noms de Kashi (Metz, France) et Cadamuro (Osasuna, Espagne) figuraient déjà dans la liste des sept réservistes établie par le technicien français qui anime actuellement une conférence de presse au complexe olympique Mohamed-Boudiaf (Alger).

«J'ai choisi Cadamuro et Kashi selon beaucoup de critères, mais ceux que j'ai choisis sont mûrement réfléchis. Aucun joueur n'est écarté de l'EN, j'ai fait des choix à un moment donné», dé-

clare Gourcuff qui a tenu à préciser que «Mes choix sont des questions d'équilibre, et aucun joueur n'a été écarté car c'est un choix fait à un moment précis».

En d'autres termes, Gourcuff voulait certainement faire remarquer qu'au moment où il avait fait ses choix, ce sont les 23+7 «qu'il a choisi qui remplissaient les critères sur lesquels il se base. Et «Je comprends la déception des joueurs non retenus», précise-t-il.

Christian Gourcuff a indiqué qu'il n'a pas peur de la pression car estime-t-il.

«Nous avons des joueurs talentueux qui possèdent d'énormes qualités et peuvent tous être des titulaires indiscutables. Nos joueurs jouent des grandes compétitions, ils ont l'habitude de la pression».

Par ailleurs, «Le planning de préparation a été raccourci reconnaît Gourcuff du fait qu'il ne peut bénéficier de ses joueurs qu'à partir de mercredi d'une manière sûre avant de noter que pour lui il s'agit de « privilégier la qualité. Je recherche la cohésion, avec l'équipe la plus compétitive possible. Il y aura, certes, une préparation physique individua-



lisé, mais c'est sur la tactique que l'on doit le plus travailler», martèle-t-il.

Pour coach Gourcuff il n'y avait pas d'autre possibilités pour programmer plus de matchs amicaux à part celui contre la Tunisie, prévu le 11 mois en cours à Radès à partir de 18 heures tout en expliquant que «nous avons choisi la Tunisie à cause de la proximité et surtout pour préserver les joueurs d'une éventuelle fatigue».

Et à propos de cette joute amicale, Gourcuff indique que «La rencontre amicale que nous avons

programmée devant la Tunisie est très importante du moment qu'elle va nous permettre de savoir si on est prêt ou non pour la CAN».

Concernant la préparation en Guinée Equatoriale que les verts rejoindront à partir de 15 du mois en cours, Gourcuff estime également que «Quatre jours à Mongomo seront suffisants pour s'adapter. Les interrogations restent surtout les conditions d'entraînements à Mongomo», conclut le sélectionneur des Verts, Christian Gourcuff.

S.B.

«Kashi et Cadamuro remplacent Abeid et Belkalem»

L'entraîneur de la sélection algérienne de football, Christian Gourcuff, a annoncé dimanche la convocation d'Ahmed Kashi et Liassine Cadamuro pour remplacer respectivement Mehdi Abeid et Essaid Belkalem, blessés, en équipe nationale en vue de la coupe d'Afrique des nations-2015 (CAN-2015). Les noms de Kashi (Metz, France) et Cadamuro (Osasuna, Espagne) figuraient déjà dans la liste des sept réservistes établie par le technicien français qui anime actuellement une conférence de presse au complexe olympique Mohamed-Boudiaf (Alger). Mehdi Abeid et Essaid Belkalem, tous deux blessés, sont forfaits pour la CAN-2015 prévue du 17 janvier au 8 février en Guinée équatoriale. Au premier tour de la CAN-2015, l'Algérie évoluera dans le groupe C avec le Ghana, l'Afrique du Sud et le Sénégal.

«La circulaire de la Fifa chamboule le plan de préparation des Verts»

L'entraîneur de la sélection algérienne de football, Christian Gourcuff, a indiqué dimanche que son plan de préparation pour la coupe d'Afrique des nations (CAN-2015) a été chamboulé par la circulaire de la Fédération internationale (Fifa) autorisant les clubs à garder, jusqu'au 5 janvier, leurs joueurs internationaux concernés par le rendez-vous continental.

Une décision qui, selon ses dires, l'a contraint à revoir son planning, alors qu'il misait énormément sur le rassemblement de ses joueurs dès le 2 janvier, date retenue pour le début du stage des Verts au Centre technique de Sidi Moussa (Alger), en vue de la CAN qui aura lieu en Guinée équatoriale du 17 janvier au 8 février.

«Il n'avait que 11 joueurs seulement pour le premier



jour du stage. La circulaire de la Fifa nous a joué un mauvais tour. Je dois encore patienter jusqu'à lundi pour que l'effectif soit au complet», a déclaré le technicien français lors d'une conférence de presse animée au centre des médias du complexe olympique Mohamed-Boudiaf (Alger).

«Nous allons donc perdre encore quelques précieux jours, alors qu'on a besoin de chaque minute

pour bien se préparer à la CAN», a-t-il regretté. Plusieurs joueurs choisis dans la liste des 23 ont été retenus par leurs clubs respectifs, à l'image de Yacine Brahimi et Islam Slimani, concernés par la 15e journée du championnat du Portugal disputée samedi soir, de Sofiane Feghouli, qui jouera dimanche avec son club Valence contre le Real Madrid en Liga espagnole, de Lyasine Cadamuro et Foued Ka-

dir, qui avaient samedi et dimanche des matches de championnat de deuxième division espagnole, et d'Ahmed Kashi et Carl Medjani, dont les clubs employeurs ont des rendez-vous dimanche respectivement en coupe de France et en championnat de Turquie.

Face à cet aléa, l'entraîneur national patientera jusqu'à mercredi pour entrer dans le vif du sujet. «Les joueurs devant rallier Sidi Moussa au plus tard lundi, a expliqué le coach breton, auront besoin de récupérer de leurs efforts pour entamer d'une manière efficace la préparation de la CAN. Les choses sérieuses ne vont donc commencer que mercredi».

Lors de la fête continentale, les Verts évolueront dans le groupe C en compagnie du Ghana, de l'Afrique du Sud et du Sénégal.

TUNISIE-ALGÉRIE 5 000 billets réservés aux supporters algériens

Les supporters algériens auront droit à 5 000 billets pour le match amical Tunisie-Algérie, prévu le 11 janvier au stade Radès à Tunis, dans le cadre des préparatifs de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2015 en Guinée équatoriale (17 janvier-8 février), rapporte dimanche la presse lo-

cale. Quelque 35 000 spectateurs seront autorisés à assister au match amical dans une enceinte qui pourra contenir 60 000 personnes.

Les rencontres de football en Tunisie se jouent depuis quelques années devant un nombre limité de spectateurs, pour des raisons sécuritaires.

Les protégés de l'entraîneur français, Christian Gourcuff, se rendront à Tunis à bord d'un avion spécial la veille de la rencontre qui se jouera à partir de 18h00 (heures locales et algériennes). Ils regagneront le pays juste après le match, alors que leur départ pour la Guinée équatoriale est pro-

grammé pour le 15 janvier. Lors de la CAN, l'Algérie évoluera dans le groupe C en compagnie du Ghana, de l'Afrique du Sud et du Sénégal. La Tunisie, quant à elle, jouera dans le groupe B composé également du Cap-Vert, de la RD Congo et de la Zambie.

APS



BAYERN MUNICH : SIGNATURE DE KIMMICH

Les Bavarois recrutent un nouveau jeune talent en provenance de Stuttgart. Selon le quotidien Bild, le Bayern Munich a signé Joshua Kimmich pour 7 millions d'euros. Le milieu de terrain allemand appartenait à Stuttgart mais était prêté à Leipzig. Selon le Stuttgarter Zeitung, le joueur ne voulait pas retourner au VfB. Kimmich, 19 ans, a remporté l'Euro U19 avec l'équipe d'Allemagne l'été dernier.



MOURINHO CONFIANT POUR HAZARD

Jose Mourinho insiste sur le fait que Eden Hazard aime jouer pour Chelsea et a rejeté l'idée que l'ancien Lillois voulait quitter la Premier League pour tenter sa chance ailleurs.

A croire Jose Mourinho, Eden Hazard devrait rester à Chelsea. En négociations avancées avec ses dirigeants en vue d'une prolongation de contrat qui ferait de lui le joueur le mieux payé de l'histoire du club londonien, le maître à jouer des Diables Rouges serait «heureux ici (en Premier League)», à tel point que le Special One «pense qu'il restera» en dépit des rumeurs de départ sorties dans la presse britannique après la lourde défaite concédée par les Blues à Tottenham (3-5). Parmi les prétendants, le PSG et le Real Madrid seraient sur les rangs pour accueillir l'élément offensif qui fêtera ses 24 ans le 7 janvier.

Une offre à venir pour Wilfried Bony ?

A en croire le média britannique, les Citizens se seraient renseignés auprès des Swans pour savoir si l'international ivoirien était disponible. Apparemment, City n'hésiterait pas à débourser 30 millions de livres, soit environ 38 millions d'euros, pour l'ancien footballeur du Vitesse Arnhem.

FALCAO Man Utd devrait lever l'option

Selon le quotidien espagnol Marca, les dirigeants mancuniens auraient décidé de lever l'option d'achat de 50 millions d'euros de l'attaquant colombien Falcao. Après des premiers mois difficiles en Angleterre, le joueur prêté par Monaco l'été dernier semble enfin s'être adapté à la Premier League comme en attestent ses dernières prestations face à Stoke (1-1) ou Newcastle (3-1). Une progression qui aurait convaincu l'entraîneur Louis van Gaal d'intégrer définitivement le «Tigre» à son effectif, en levant l'option d'achat de 50 millions d'euros, prévue dans l'opération de prêt conclue avec Monaco l'été dernier. Si Manchester United parvient à conserver la troisième place de Premier League que le club occupe actuellement, Falcao pourrait enfin retrouver la Ligue des Champions la saison prochaine.



VIDAL SUR LE DÉPART ?

Alors qu'elle ne voulait pas entendre parler d'un transfert cet été, la Juventus aimerait vendre Arturo Vidal l'été prochain...

Moins impressionnant que la saison passée, Arturo Vidal n'est plus aussi indispensable qu'il ne l'était pour la Vieille Dame. Et alors que le champion d'Italie avait repoussé les avances pourtant très bien chiffrees de Manchester United cet été, il serait désormais prêt à lâcher le milieu chilien.



Juan Mata recalé par la Juventus ?

En janvier dernier, Juan Manuel Mata avait été l'un des grands acteurs du mercato hivernal. Le milieu offensif avait été transféré de Chelsea à Manchester United contre une indemnité de 45 millions d'euros. Sauf coup de théâtre, l'international espagnol âgé de 26 ans devrait rester chez les Red Devils encore un bout de temps. Pourtant selon le Daily Express, les dirigeants de la Juventus auraient tenté leur chance pour natif de Burgos. Les Turinois auraient proposé environ 23 millions d'euros à MU afin d'essayer de déloger Juan Manuel Mata. Sans hésiter, les Mancuniens auraient renvoyé les Bianconeri dans les cordes. Le joueur ibérique fait partie intégrante des plans du manager Louis van Gaal et il n'a évidemment pas un bon de sortie (5 buts en 16 matches).

DROGBA pourrait devenir l'assistant de Mourinho

Didier Drogba, qui devrait prendre sa retraite à l'issue de la saison, pourrait rester à Londres et devenir l'adjoint de José Mourinho sur le banc de Chelsea. On imagine volontiers Didier Drogba continuer l'aventure avec Chelsea, sur le terrain ou de l'autre côté. Selon la presse anglaise, qui annonce que l'Ivoirien prendra sa retraite à l'issue de la saison, l'ancien marseillais serait susceptible de devenir l'adjoint de José Mourinho sur le banc des Blues. Par ailleurs, les médias britanniques annoncent que la signature du jeune attaquant croate Krmaric serait imminente. Didier Drogba pourrait ainsi profiter de ses derniers mois en Premier League pour passer le relai au nouveau venu.



ALGÉRIE - FRANCE - HISTOIRE
ZITOUNI L'A ANNONCÉ
HIER À DJELFA

Conférence internationale sur la torture et la brutalité durant l'occupation

Une conférence internationale sur la torture, la brutalité et la déportation durant la période coloniale sera organisée, en mars prochain, a annoncé, dimanche à Djelfa, le ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni. M. Zitouni a indiqué, en marge d'une visite de travail et d'inspection dans la wilaya, que le lieu de cette importante rencontre, appelée à lever le voile sur les crimes et les atrocités commis pendant plus de 130 ans à l'égard du peuple algérien, n'a pas encore été arrêté, soulignant que cette rencontre traduit l'intérêt qu'accordent les Hautes autorités du pays «à notre histoire et leur souci à préserver notre mémoire». Le ministre s'était rendu, dans la matinée, dans la commune de Bouiret El-Hdeb où il a visité un ancien centre de torture, érigé en 1853, au lieu-dit Gueliet-Es-stala, dans l'objectif de réprimer les révoltes populaires, nées dans cette région des Hauts plateaux. Une subvention financière d'un montant de 52 millions de DA a été débloquée récemment en vue de la transformation de ce lieu de non-droit durant la colonisation en site historique. Dans la commune de Charef, M. Zitouni a inspecté le projet de centre de détention des moudjahidine, dont la construction a été achevée, avant d'enquérir, au niveau du chef-lieu de wilaya, de l'état d'avancement du projet de réalisation d'un nouveau siège de la direction locale des Moudjahidine. Le ministre a mis l'accent, lors de sa visite, sur la nécessité d'assurer une meilleure prise en charge des moudjahidine et des ayants-droit de Chouhada, tout en insistant sur l'importance qui doit être accordée à la collecte des témoignages liés, aussi bien aux crimes coloniaux qu'aux innombrables faits de la résistance et de lutte contre l'occupant.

Emission d'un timbre-poste sur le thème «Bordj El Kifan»

Algérie poste a procédé hier à l'émission d'un timbre-poste, ayant pour thème «Bordj El Kifan», d'une valeur faciale de 25,00 DA, indique un communiqué de cet opérateur public. La vente, 1^{er} jour de cette émission philatélique, se déroulera, dimanche et lundi, au niveau de toutes les recettes principales, quant à la vente générale, elle est prévue pour mardi prochain dans tous les bureaux de poste, précise la même source. Une enveloppe d'une valeur de 700 DA avec oblitération illustrée est mise à la disposition des citoyens. «Le fort El Kifan, un des vestiges historiques dont l'Algérie est fière, est construit à l'époque ottomane de Mohamed Pacha (1722-1723) pour assurer la défense du cap Matifou», explique Algérie-Poste. «Ce fort, doté de 11 embrasures et de 10 canons dont l'orientation est judicieusement choisie, procède un positionnement privilégié lui permettant une surveillance permanente de la grande bleue», relève le communiqué.

Le cinéaste René Vautier n'est plus

Le célèbre cinéaste anticolonialiste français René Vautier est décédé dimanche dans un hôpital de Saint-Malo (Bretagne-France), à l'âge de 87 ans, a-t-on appris auprès du réalisateur Ahmed Rachedi. Né le 15 janvier 1928 à Camaret-sur-Mer (Finistère), René Vautier a utilisé sa caméra pour témoigner des luttes de son époque. Homme de terrain et militant de première heure en faveur des causes justes, René Vautier avait soutenu la lutte armée pour l'indépendance de l'Algérie, en lui consacrant plusieurs de ses films.

APS

Réception par l'ANP des premiers véhicules 4X4 Mercedes-Benz sortis de l'usine de Tiaret

L'Armée nationale populaire (ANP) a réceptionné hier la première livraison de véhicules tout-terrain de marque Mercedes-Benz sortis de l'usine de Tiaret et destinés à renforcer les capacités opérationnelles de l'institution militaire.

Composée d'un lot de plus de 200 véhicules 4X4 «Classe G» destinés aux fins militaires et paramilitaires, cette première livraison sera affectée aux différentes divisions et unités opérationnelles de l'ANP, a précisé, lors de la cérémonie de réception, le président du Conseil d'administration de la Société algérienne de fabrication des véhicules Mercedes Benz (SAFAB-MB), le colonel Krikrou Smail.

Cette opération marque ainsi le démarquage effectif de l'usine située dans la localité d'Aïn Bouchekif (17 km du chef-lieu de la wilaya de Tiaret), et inaugurée le 26 octobre dernier par le vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), le général de corps d'armée, Ahmed Gaid Salah.

Le projet en question a été concrétisé dans le cadre du partenariat algéro-allemand-émirati visant à développer l'industrie mécanique nationale, la formation et la qualification de la main-d'œuvre algérienne dans ce domaine.

La production annuelle prévisionnelle de cette usine est de 2.000 véhicules 4X4, et 6.000 véhicules de type «Sprinter» dont l'entrée en production est prévue en mars prochain en quatre versions (transport de personnel et de marchandise, ambulances et atelier).

Pour rappel, la SAFAB-MB est une société mixte composée de trois partenaires: la partie algérienne représentée par la Société de développement de l'industrie automobile, relevant de la direction des industries militaires du MDN (34%), la Société nationale de véhicules industriels (SNVI, 17%) et le partenaire étranger représenté par le Fonds d'investissement émirati «Aabar» (49%), en plus de la société allemande «Daimler».

Le taux d'intégration nationale visé par ce partenariat est de 30% dans un dé-

SELON LE SG DU PARTI DU FLN

La révision de la Constitution interviendra avant la fin avril

Le secrétaire général du parti du Front de libération nationale (FLN) Amar Saadani a affirmé hier à Alger que «la révision de la Constitution interviendra avant la fin avril prochain», a assuré Saadani qui s'exprimait devant la presse en marge de la 12^e session du congrès de l'Union générale des travailleurs algériens (Ugta) annonçant que le congrès du parti FLN se tiendra après la révision de la Constitution.

Le Président de la République avait annoncé lors du dernier conseil des ministres

DÉCLARATIONS SUR DES EX-CHEFS D'ETAT: Ouverture d'une information judiciaire contre Saïd Sadi

Le procureur de la République près le tribunal de Sidi M'hamed a requis l'ouverture d'une information judiciaire contre l'ancien président du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), Saïd Sadi, après ses déclarations relatives à deux ex-chefs d'Etat et une personnalité nationale, a indiqué hier un communiqué du parquet de la République. «Le procureur de la République près le tribunal de Sidi M'hamed a requis, conformément à la loi, l'ouverture d'une information judiciaire

contre M. Saïd Sadi du chef de diffamation», souligne le communiqué. L'ouverture de l'information judiciaire intervient suite aux informations rapportées par certains médias, relatives aux déclarations faites par M. Saïd Sadi lors d'une conférence-débat qu'il a animée à Sidi Aïch (Béjaïa) au cours de laquelle il a imputé à l'ex-chef d'Etat, feu Ahmed Ben Bella, et à l'ex-chef d'Etat, feu Ali Kafi ainsi qu'à la personnalité nationale et historique Messali El Hadj, des faits portant atteinte à leur honneur et

à leur considération», précise le communiqué.

Il est également expliqué que cette décision a été prise «compte tenu du fait que ces propos rendent leur auteur possible de poursuites pénales pour diffamation» et que «le délit de diffamation est consummé dès lors que les propos diffamatoires ont été rendus publics et que cette publicité donne compétence, à tout tribunal dans le ressort duquel l'accès aux faits incriminés est rendu possible».

APS



comme partenaire technologique. La partie allemande s'occupe principalement du transfert de la haute technologie et d'intégration stratégique, la formation et qualification d'une main-d'œuvre algérienne sur les plans technologique et professionnel afin d'impulser une dynamique nouvelle à l'industrie mécanique nationale.

L'usine de Tiaret compte actuellement 150 employés, entre techniciens, ingénieurs et agents administratifs et qui sont tous issus de la population locale. A terme, le personnel de l'usine devrait atteindre entre 600 et 800 employés, a-t-on expliqué.

En outre, le complexe dispose d'un institut de formation de techniques automobiles doté de tous les moyens. 119 diplômés des CFPAs de la wilaya sont pris en charge par cet institut pour être formés en qualité de techniciens dans les diverses filières de l'industrie mécanique.

Le taux d'intégration nationale visé par ce partenariat est de 30% dans un dé-

lai de cinq années. Dans une première phase, la production annuelle de l'usine sera de 200 véhicules 4X4 et 60 véhicules utilitaires «Sprinter» avant d'atteindre à partir de 2016 un rythme annuel de 6.000 véhicules «Sprinter» et 2.000 autres 4X4 à usage militaire, paramilitaire et civil avec la perspective d'exporter vers des marchés voisins.

«Je suis fier d'avoir contribué à la sortie du premier véhicule algérien portant le label de la prestigieuse marque allemande Mercedes-Benz», affirme à l'APS un jeune employé. De couleur verte marine, les véhicules sortis de l'usine d'Aïn Bouchekif ont subi tous les tests de sécurité et d'endurance nécessaires pour garantir leur conformité aux normes du label allemand.

Il est à rappeler que la phase de production de la chaîne des véhicules tout-terrain de classe G a été lancée le 1er novembre dernier, avec une étape-test devant se poursuivre jusqu'au démarrage effectif de la production.

Algérie - Malaisie

Le SG du ministère des Affaires étrangères se rend à Kuala Lumpur pour des consultations avec son homologue malaisien

Le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères (MAE), Abdelhamid Sehouci Bereksti, se rendra à Kuala Lumpur où il aura des consultations, lundi avec son homologue malaisien, Othman Hashim, a indiqué dimanche le MAE dans un communiqué.

«Ces consultations auront lieu à un moment où la Malaisie occupe son siège du Conseil de Sécurité de l'Organisation des Nations unies, en qualité de membre non-permanent pour une période de deux années à compter du 1^{er} janvier 2015, suite à son élection à ce poste au mois d'octobre dernier», a précisé la même source. M. Sehouci Bereksti passera, également, en revue avec son homologue du MAE malaisien l'état des relations bilatérales et les voies et moyens de leur renforcement, ainsi que les questions régionales et internationales d'intérêt commun, a ajouté le communiqué.